



Paroles étudiantes sur les violences sexuelles et sexistes

Rapport complet

12 octobre 2020



**OBSERVATOIRE
ÉTUDIANT
DES VIOLENCES
SEXUELLES ET
SEXISTES DANS
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR**

**Contact presse : Julie Tsangarakis
06 78 50 35 16
julie.tsangarakis@gmail.com**

TABLE DES MATIÈRES

I.	Principaux résultats	3
II.	Contexte et processus de diffusion du questionnaire	5
	a. Contexte	
	b. Objectifs détaillés du questionnaire	
	c. Élaboration du questionnaire	
	Participants à l'élaboration du questionnaire	
	Une initiative étudiante pour toutes et tous	
	Le choix du Google Form	
	Confidentialité	
	Public ciblé	
	d. Diffusion du questionnaire	
	Une double communication	
	Étapes détaillées de la diffusion du questionnaire	
	e. Méthode d'analyse du questionnaire	
III.	Typologie des répondants	12
	Genre	
	Niveau d'étude	
	Type de formations	
IV.	Analyse de la base de réponses principale (N = 9624)	17
	a. Évaluation de la capacité des étudiantes et étudiants à identifier des situations de violences sexuelles ou sexistes	
	b. Contexte des violences	
	c. Expérience étudiante des violences sexuelles et sexistes au cours des études	
	d. Propositions de solutions par les étudiantes et étudiants	
V.	Analyses complémentaires	73
	a. Étudiantes et étudiants déclarés non-binaires et transgenres (N= 54)	
	b. Étudiantes et étudiants internationaux (N = 244)	
VI.	Apports, limites et pistes de réflexion : Quelles actions mener pour appréhender et lutter contre les violences ?	81
VII.	Remerciements	83
VIII.	Annexes	87

I. Principaux résultats¹

a. Notre questionnaire

- Entre le 29 avril 2019 et le 31 décembre 2019, notre enquête a reçu **10 381 réponses**.
- Après nettoyage de cette base de données, nous avons pu analyser **9 624 réponses** de répondants déclarés **femmes et hommes** (analyse principale), **54 réponses** de répondants déclarés **non-binaires et transgenres** (analyse complémentaire 1) et **244 réponses** de **répondants internationaux** (analyse complémentaire 2).
- Sur le total des réponses (analyse principale), **76%** provenaient d'individus s'étant déclarés comme **femmes** et **24%** s'étant déclarés **hommes**.

b. Évaluation de la capacité des étudiantes et étudiants à identifier des situations de violences sexuelles ou sexistes²

- **Près d'1 étudiant sur 5 ne connaît pas la distinction entre agression sexuelle et harcèlement sexuel et la distinction entre agression sexuelle et viol.**
- Plus une situation est perçue comme grave par les étudiants, plus ils ont conscience de la possibilité de porter plainte. Une situation de viol est plus facilement associée à la possibilité de porter plainte qu'une situation d'agression sexuelle.
- Les hommes ont plus de difficulté à affirmer la possibilité de porter plainte suite à une violence sexuelle ou sexiste.

c. Contexte culturel : contexte et traditions de l'établissement²

- **71% des répondants considèrent que le contexte général ainsi que les traditions de leur établissement d'enseignement supérieur ne sont pas parfaitement égalitaires au regard du genre des individus.**
- Les femmes ont plus tendance à considérer le contexte général de leur établissement comme sexiste que les hommes.
- **Plus le niveau d'étude est élevé, plus la perception du caractère inégalitaire du contexte et des traditions des établissements est forte** : 58% des étudiantes et étudiants en première année considèrent que le contexte de leur établissement n'est pas égalitaire, 77% des étudiantes et étudiants en 5ème année et en doctorat. 55% des étudiantes et étudiants en première année considèrent que les traditions de leur établissement sont sexistes, 79% des étudiantes et étudiants en 5ème année.
- **4 principales causes des violences sexuelles et sexistes** selon les répondants :
 - 20% : L'effet de groupe et la pression pour être bien intégré
 - 18% : L'impunité pour les personnes ayant commis ce type d'acte
 - 18% : L'alcool conduit les gens à agir différemment
 - 18% : L'éducation des étudiants

¹ Résultats arrondis à l'unité la plus proche

² Analyse principale

d. Expérience étudiante des violences sexuelles et sexistes au cours des études² : une omniprésence des violences dans le contexte étudiant

- Les étudiantes et étudiants interrogés ont déclaré avoir été **victimes ou témoins** des violences sexuelles et sexistes suivantes :
 - **Violence verbale : plus d'1 personne sur 2 (58%)**
 - **Contact physique non-désiré : près d'1 personne sur 2 (48%)**
 - **Propos LGBTQI+phobes : 40%**
 - **Violences sexuelles : 1 personne sur 3 (34% ; dont violences sexuelles sous l'emprise d'alcool : 24%)**
 - **Viol : près d'1 personne sur 10 (9%) : 4% victimes de viols, dont certains plusieurs fois. 5% témoins une ou plusieurs fois de viols. (3% des répondants ne savent pas s'ils ont été victimes ou témoins de viols.)**
- **1 étudiante sur 20 a été victime de viol. 1 étudiante sur 10 a été victime de violence sexuelle.**
- **Contexte des violences :**
 - **Les faits subis sont majoritairement commis par des étudiants de genre masculin, en particulier pour les faits de violence physique : 2 faits sur 3 sont commis par des étudiants de genre masculin en ce qui concerne les viols et les violences sexuelles sans alcool. 3 faits sur 4 sont commis par des étudiants de genre masculin lorsqu'il s'agit de contact physique non désiré ou de violences sexuelles dans un contexte alcoolisé.**
 - **Les faits de violence physique sont plutôt commis en soirée ou en week-end hors du campus : c'est le cas pour 56% des viols, 76% des violences sexuelles sous l'emprise d'alcool, 51% des violences sexuelles sans emprise d'alcool et 73% des contacts physiques non désirés.**
 - **Les faits de violence verbale sont majoritairement commis en soirée et pendant les cours.**
- **Impacts des violences observées ou subies :**
 - Les impacts psychologiques, sur les relations et sur la vie sentimentale sont plus importants que l'impact sur les résultats scolaires.
- **Seuls 11% des répondants indiquent avoir informé leur établissement des faits subis ou constatés.** Les principales raisons citées pour ne pas l'avoir fait sont : « *ça ne sert à rien* » (22% des verbatims), « *ce n'est pas pris au sérieux* » (9% des verbatims).

e. Connaissance par les étudiantes et étudiants des solutions existantes²

- **Plus d'un quart (25,5%) des victimes et témoins de violences ne savent pas s'il existe, dans leur établissement, des structures prenant en charge ce type de situations.**
- 18 % considèrent qu'il n'existe aucune structure.

f. Proposition de solutions par les étudiantes et étudiants²

- Demande très forte des étudiantes et étudiants d'une **communication massive sur le sujet des violences sexuelles et sexistes dans un but d'éducation et de sensibilisation.**
- Attente d'un **engagement clair et concret des établissements** sur ces sujets.
- Volonté d'un **lien direct et concret entre les étudiantes et étudiants et leurs établissements.**

II. Contexte et processus de diffusion du questionnaire

a. Contexte

Depuis quelques années, la parole se libère peu à peu sur le sujet sensible des violences sexuelles et sexistes. Ce mouvement affecte également le monde étudiant comme en témoignent les nombreux articles de presse récents sur le sujet. Toutefois, **il est vraisemblable que les éléments communiqués dans les médias ne traduisent qu'une vision partielle des problématiques vécues par les étudiantes et étudiants dans leur quotidien.**

En effet, une récente étude de l'INED³ montre que, chaque année, 1 femme sur 20 âgée de 20 à 34 ans a subi une agression sexuelle. En appliquant ces statistiques aux établissements d'enseignement supérieur, on peut estimer qu'une université de 30 000 étudiantes et étudiants devrait signaler près de 750 cas d'agressions envers des étudiantes chaque année.

Conscients d'une sous-déclaration probable des cas, pour laquelle de multiples raisons peuvent être envisagées, notre collectif étudiant a pris l'initiative de se constituer en **Observatoire Étudiant des Violences Sexuelles et Sexistes dans l'Enseignement Supérieur** (*Association déclarée le 4 mai 2019, SIREN 853 970 135*) et de proposer aux étudiantes et étudiants qui le souhaitaient de répondre à un questionnaire anonyme, en ligne.

Cette enquête n'a pas d'ambition sociologique ni statistique et s'associe pleinement aux travaux déjà publiés. Elle propose une approche originale et complémentaire, dont l'objectif est de favoriser l'appropriation de la notion de violences sexuelles et sexistes par les étudiantes et étudiants et de libérer la parole étudiante sur le sujet.

b. Objectifs détaillés du questionnaire

Sensibiliser plus largement le monde étudiant

- a. Cette enquête vise - par sa diffusion entre étudiantes et étudiants - à animer des débats en levant certains tabous ou en révélant une mauvaise connaissance des violences et de leur signalement.
- b. Elle souhaite atteindre tous les types d'établissement d'enseignement supérieur en s'appuyant sur les médias utilisés par les étudiants (réseaux sociaux notamment) propices à la viralité des objets numériques.
- c. Le questionnaire, relativement court, est fait **par** des étudiantes et étudiants **pour** des étudiantes et étudiants. Il garantit l'anonymat requis pour créer une relation de confiance (du côté étudiant et du côté des établissements).

Évaluer le degré d'appropriation/de connaissance des notions concernant les violences sexuelles et sexistes par le monde étudiant

³ A. Lebugle et al. 2018. *Les violences subies dans le cadre des études universitaires*, Paris, INED.

- d. Le questionnaire propose aux étudiantes et étudiants de qualifier plusieurs situations. L'objectif est ainsi d'évaluer l'appropriation des notions clefs par les étudiantes et étudiants dans les universités (cible de l'enquête « Virage-Universités »⁴) mais également dans les écoles.
- e. Sont-ils en mesure d'identifier les cas de harcèlement, d'agression sexuelle, de viol, et donc de les dénoncer ?
- f. Est-ce que les faits sont identifiés comme des violences sexuelles par les protagonistes, par les témoins ?
- g. Sont-ils signalés ? Si non, pour quelles raisons ?

Identifier l'ampleur des violences sexuelles et sexistes ainsi que les situations propices aux faits de violence

- h. Quantifier les violences (intensité et type de violences)
- i. Lieux des violences
- j. Contexte des violences
- k. Identification des auteurs des faits évoqués par les étudiantes et étudiants

Écouter, recueillir des propositions des étudiants dans le cadre de questions ouvertes

- l. Quels sont les dispositifs déjà existants dont les étudiantes et étudiants sont satisfaits ? Quelles sont les limites de ces dispositifs et quels seraient ceux que les étudiantes et étudiants souhaiteraient voir mis en place pour mieux connaître, mieux identifier, mieux signaler les faits de violences sexuelles et sexistes ?
- m. Travailler de façon collaborative avec les acteurs politiques, institutionnels, les associations et les victimes pour promouvoir les propositions des étudiantes et étudiants en faveur de la lutte contre les violences sexuelles et sexistes.

c. Élaboration du questionnaire

Participants à l'élaboration du questionnaire

Les questions ont été élaborées au sein d'un groupe de travail réunissant étudiantes et étudiants, spécialistes et personnalités extérieures non-spécialistes. Ces personnes sont les suivantes :

- Iris Maréchal, étudiante en double Master HEC Paris-Sciences Po Paris. Ancienne étudiante du double cursus UPMC (Licence de mathématiques) - Sciences Po Paris. Actuellement Présidente de l'association.
- Laure Lelasseux, étudiante en doctorat à HEC Paris. Ancienne étudiante de l'Université Paris 2 Panthéon Assas et de l'Essec. Actuellement vice-Présidente de l'association.
- Gilles Proriol, Associé gérant de Cognito Consulting et analyste des contributions libres du Grand Débat National
- David Gourion, psychiatre.

⁴ *Ibid.*

- Jennifer Vincent, infirmière.
- Arnaud Vendeur, doctorant en sociologie à Sciences Po Paris.
- Frédéric Voirin, spécialiste en communication.
- Lorelei Pellerin, Léa Vitoux, Clément Chaffard, étudiantes et étudiants à HEC Paris.
- Victor Fritz, étudiant à l'Université Paris Dauphine.

Une initiative étudiante pour toutes et tous

Même si la méthode choisie a été conçue et validée par un groupe de travail interprofessionnel, cette enquête reste avant toute chose une initiative étudiante. En testant ce questionnaire pendant sa conception auprès d'étudiantes et étudiants, il est apparu que ces derniers sont en général beaucoup plus favorables à l'idée de s'exprimer dans des questionnaires créés par d'autres étudiantes et étudiants (en comparaison d'études institutionnelles ou pilotées par les établissements). Le questionnaire était également ouvert aux anciens étudiantes et étudiants dont on peut espérer qu'ils aient un certain recul sur des situations qu'ils ont vécu durant leurs études supérieures. Ils peuvent également, en raison de leur expérience, apporter un éclairage différent sur les solutions qui pourraient être mises en place.

Le temps de réponse du questionnaire a été travaillé afin d'être inférieur à 5 minutes (environ 4 minutes), dans l'objectif de recueillir l'avis d'individus qui pourraient se sentir moins concernés par le sujet au premier abord. En effet, cette enquête souhaite toucher tous les étudiantes et étudiants, pas uniquement les victimes, notre association étant persuadée que la prévention des violences sexuelles et sexistes est une démarche collective.

Le choix du format Google Form

Le format Google Form a été choisi pour plusieurs raisons. C'est un format simple d'utilisation. C'est un format auquel les étudiantes et étudiants sont habitués. C'est un format très sécurisé. L'ensemble des données recueillies dans Google Form sont cryptées, seuls les administrateurs peuvent y accéder (et les agences de services américaines dans le cas d'une enquête ouverte). De plus, le questionnaire a été placé en accès public car cela permettait aux étudiantes et étudiants de pouvoir y participer, indépendamment de leur établissement de rattachement.

Lien vers le site internet : <https://observatoire-vss.com/>

Lien du questionnaire en Français : <https://forms.gle/pSouub54q2jdv2pJA>

Lien du questionnaire en Anglais : <https://forms.gle/DW74DhCcQiJaf73o9>

Lien de la page Facebook : <https://www.facebook.com/observatoire.vsses>

Confidentialité

En termes de confidentialité, le Google Form a été paramétré afin que l'adresse email de la ou du répondant ne soit pas enregistrée et qu'elle ne lui soit même pas demandée pour accéder au questionnaire. Il s'agit ici d'assurer aux répondants qu'aucune information ne permette de les identifier (ce qui les incite à répondre en toute confiance). Par ailleurs, tout questionnaire citant un nom propre a été éliminé de l'analyse, ce qui était clairement spécifié en en-tête du questionnaire.

Il a semblé préférable d'identifier le type de formation et le type d'établissement de façon non nominative afin de respecter le fait que certains établissements ne souhaitaient pas être associés à cette initiative, non-institutionnelle.

Enfin, un accord de confidentialité a été signé par chaque membre de l'association qui a – dans le cadre de cette enquête – travaillé sur les données recueillies. Ceci nous permet de protéger la confidentialité des données dans le cas où certains noms propres d'établissements ou de personnes figureraient dans les réponses aux questions libres.

Public ciblé

L'Observatoire a fait le choix de cibler tous les étudiantes et étudiants et pas uniquement les victimes de violences. Nous considérons qu'il est important de recueillir le point de vue de tous car, une fois de plus, l'Observatoire considère que ces violences ne peuvent cesser que par une action collective. Cet objectif a été rappelé à tous les niveaux de communication.

d. Diffusion du questionnaire

Notre questionnaire a été diffusé du 29 avril 2019 au 31 décembre 2019 et a reçu 10 381 réponses dont 10 137 dans sa version française et 244 réponses dans sa version anglaise à destination des étudiantes et étudiants internationaux.

Le questionnaire a été légèrement modifié (suppression de la question portant sur le nom de l'établissement) puis diffusé plus largement à partir du 4 juin 2019.

Une double communication

L'Observatoire a choisi de privilégier une double communication du questionnaire, à la fois en proposant à un nombre important d'établissements la diffusion du questionnaire via les canaux institutionnels, et d'autre part en gardant l'idée d'une communication par les étudiantes et étudiants pour les étudiantes et étudiants, moteur central de notre démarche. Cette double communication nous semblait nécessaire pour démontrer que la démarche engagée était apaisante et qu'elle visait à mettre en place un dialogue entre l'ensemble des acteurs institutionnels et les étudiantes et étudiants, propice à la relation de confiance qui est un préliminaire indispensable à la libération de la parole étudiante. Travailler avec les établissements nous paraissait également important pour souligner que le traitement de cette question collective ne peut se faire sans un échange réciproque entre et avec l'ensemble de la communauté étudiante et les acteurs institutionnels. Suite au refus d'un certain nombre d'établissements de diffuser ce questionnaire en leur sein, il a été décidé de promouvoir encore plus largement sa diffusion via les canaux étudiants tels que les réseaux sociaux, les mailings listes d'écoles ou d'associations, et autres médias spécifiquement destinés aux étudiantes et étudiants.

Étapes détaillées de la diffusion du questionnaire

Notre objectif a été, dès le départ, de travailler en collaboration avec les établissements. Nous avons donc tenté, dans un premier temps, de récupérer les mails des responsables égalité

diversité de différentes institutions (ou le contact des responsables de la vie étudiante lorsque ce poste n'existait pas).

- Un premier mail a été envoyé le 29 avril aux 34 contacts que nous avons réussi à obtenir, contacts qui représentaient au total plus de 20 établissements et groupes d'établissements différents (aussi bien dans les universités et les IUT que dans les écoles).
- Suite à ce premier mail, quelques rares établissements ont soutenu la démarche et se sont dit prêts à diffuser massivement notre questionnaire alors qu'une grande partie des autres établissements ont catégoriquement refusé, notamment parce qu'une des questions portait sur le nom de l'établissement (et donc pouvait être utilisée au dépend de leur réputation). Notre objectif avec cette question était uniquement de pouvoir donner confidentiellement aux établissements des informations plus précises sur ce qui se passait en leur sein.
- Nous avons donc pris le temps d'analyser ces refus au cours de nombreux appels avec ces établissements. Ces discussions ont révélé des remarques pertinentes que nous avons prises en compte dans la version finale du questionnaire (remarques qui ont notamment conduit à la suppression de la question portant sur le nom de l'établissement afin d'optimiser nos chances d'être diffusés par les établissements eux-mêmes, une démarche collective que nous avons toujours trouvée plus pertinente).

Nous avons, dans un deuxième temps, envoyé à cette même liste de diffusion la version finale du questionnaire. Certaines institutions ont finalement accepté, lorsque d'autres sont restées sur leur position.

- Ces différents événements ont évidemment retardé la diffusion finale du questionnaire qui, à l'origine, devait être diffusé d'avril à fin août, et donner lieu à un rapport à la rentrée 2019.
- Dès le mois de juin, et après avoir donné la priorité aux établissements, nous avons débuté en parallèle une diffusion via les étudiantes et étudiants et via les réseaux sociaux. Nous avons donc créé un site internet, une page Facebook et une page Instagram afin de faire connaître l'initiative. Ces outils de communication ont entraîné, dès leur création, de nombreux retours positifs de la part des communautés étudiantes et associatives qui ont très vivement soutenu le projet et repartagé le questionnaire.

Parallèlement, des étudiantes et étudiants ont souhaité rejoindre le projet de manière plus proactive. Nous avons ainsi créé une communauté de référents, des étudiantes et étudiants chargés de diffuser le questionnaire autour d'eux et sur les réseaux sociaux de leurs écoles. La majorité de ces étudiantes et étudiants sont par ailleurs devenus membres officiels de l'association.

Enfin, dès le mois de septembre 2019, un grand nombre d'associations, de collectifs, d'institutions, et de professionnels nous ont aidé à accroître le nombre de réponses (à travers la

diffusion du questionnaire et la participation à des événements sur la thématique des violences sexuelles et sexistes).

Ces différents points de diffusion nous ont permis de faire grandir le projet et de dépasser, le 31 décembre 2019, notre objectif de 10 000 réponses, réponses qui constituent la base de données de ce rapport.

e. Méthode d'analyse du questionnaire

Analyse quantitative. Le questionnaire a été analysé en utilisant le langage de programmation R, dans sa version 4.0.0. Les packages tidyverse et ggplot2 ont notamment été utilisés au cours de l'analyse pour traiter les données et réaliser les graphiques du rapport. Afin de ne pas surcharger ces derniers, le choix a été fait d'arrondir les pourcentages à l'unité la plus proche et de ne pas afficher les % pour les modalités représentant moins de 5% des populations de référence, sauf dans le cas particulier où la configuration des réponses permet de faire autrement tout en conservant la lisibilité.

La base de données brute contient 10 137 individus pour la version française du questionnaire et 244 pour la version anglaise.

Après suppression des individus ne déclarant ni genre, ni formation, ni niveau d'études et après suppression des réponses incohérentes (par exemple, individus déclarant comme genre un objet), la base de données française contient 9 624 réponses de répondants déclarés femmes ou hommes et 54 réponses de répondants non-binaires. La base de données des réponses des étudiants internationaux contient 244 individus.

Les réponses incohérentes ont, en outre, été systématiquement supprimées. Par exemple, dans l'étude des conséquences des violences sexuelles et sexistes, les individus ayant répondu autre chose que « Oui » à la question « Avez-vous été témoin ou victime d'une violence sexuelle ou sexiste ? » ont été supprimées de l'échantillon pour les questions à destination des victimes et témoins de ce type de violences.

Analyse qualitative (questions ouvertes). Le questionnaire comportait 8 questions ouvertes, pour un total de 12 582 réponses libres.

Ces réponses ont été analysées grâce au logiciel TMM de cartographie lexicologique, qui recense les co-occurrences de mots et d'expressions dans les textes, et permet de faire émerger les idées les plus fréquemment partagées par les participants.

Les expressions synonymes et les idées similaires ont été regroupées.

Dans chaque question, toutes les idées présentes dans au moins 1% des textes (0,5% dans la question sur les sentiments, 0,2% dans la question sur les causes) ont été recensées. Comme souvent lorsqu'on analyse de l'expression spontanée, les fréquences les plus élevées n'excèdent que rarement 20 à 30% des réponses (considéré comme un taux de partage significativement élevé), alors que la majorité des idées affichent des fréquences inférieures à 10% (phénomène de « long tail » lié à la dispersion de l'expression).

Dans la question sur les faits, les idées ont été réparties en 4 catégories : acte, auteurs, facteur et contexte.

Deux points d'attention :

- Nous avons supprimé, comme expliqué précédemment, les données d'individus ne déclarant aucun genre. Parmi les individus de ce nouvel échantillon de 9678 réponses (femmes/hommes/non-binaires/transgenres), nous observons 0,47% de personnes se déclarant non-binaires, et 0,08% se déclarant transgenres. Nous nous sommes alors demandé dans quelle mesure ce faible nombre de réponses permettait de tirer des informations objectives sur la situation des personnes non-binaires et transgenres. Nous avons émis l'hypothèse que les personnes non-binaires et transgenres étaient particulièrement touchées par les discriminations et les violences sexuelles et sexistes. Ainsi, malgré le fait que le faible nombre de réponses affecte la significativité des résultats, nous avons fait le choix d'analyser distinctement les réponses des non-binaires et transgenres afin d'en observer les principales tendances. Vous pouvez ainsi trouver dans la partie V, une analyse des réponses des personnes non-binaires et transgenres au questionnaire.

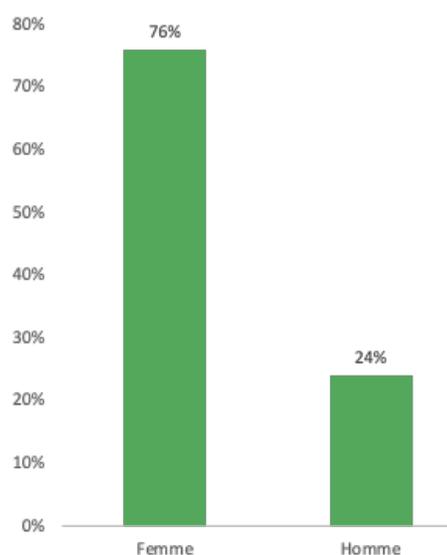
- Concernant les 244 réponses du questionnaire dans sa version anglaise à destination des étudiantes et étudiants internationaux, nous avons également pris la décision de les retirer de notre échantillon principal et d'analyser leur réponse de manière distincte dans la partie V du rapport. Ce choix a été fait pour plusieurs raisons :
 - Le faible nombre de réponses affecte la significativité des résultats.
 - Nous souhaitons évaluer comment les étudiants internationaux vivent leur scolarité dans notre pays.
 - Nous souhaitons comparer leurs réponses avec celles des étudiants français.

III. Typologie des répondants

(N = 9624, échantillon principal = hors non-binaires, transgenres, étudiantes et étudiants internationaux)

Genre

➤ Analyse globale : N = 9624

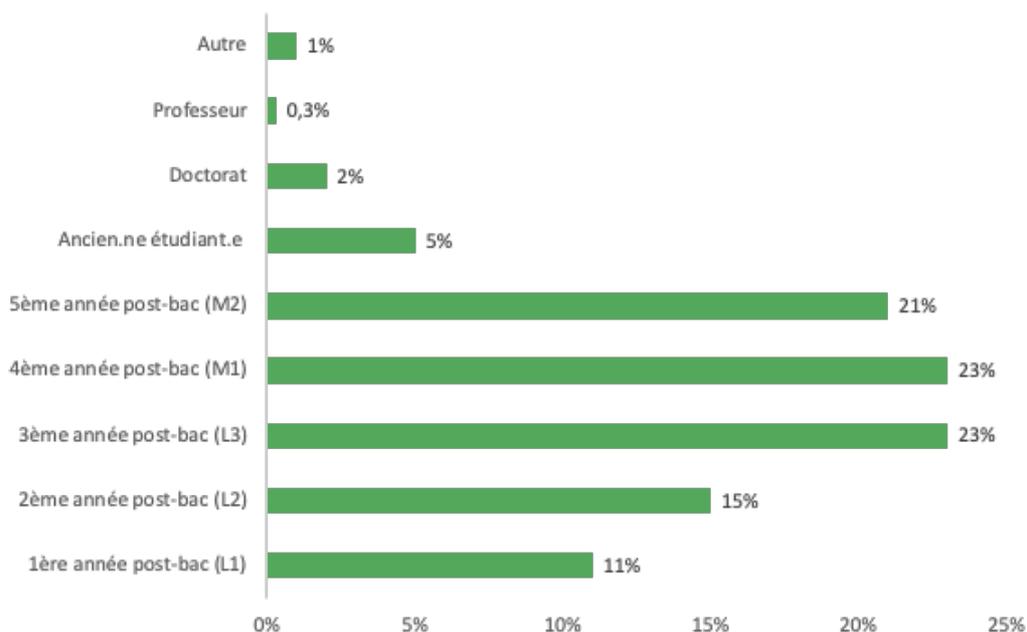


*pourcentages arrondis à l'unité la plus proche

Les répondants sont majoritairement des personnes s'étant déclarées femmes à 76,3%, contre 23,7% s'étant déclarées hommes. La surreprésentation des femmes dans l'échantillon est surprenante au vu de la taille de l'échantillon et de leur proportion dans la population étudiante globale. Cela montre sans nul doute que les femmes se sentent plus préoccupées par les violences sexuelles et sexistes et souhaitent plus échanger sur cette problématique que les hommes.

Niveau d'étude

- Analyse globale : N = 9624



*pourcentages arrondis à l'unité la plus proche

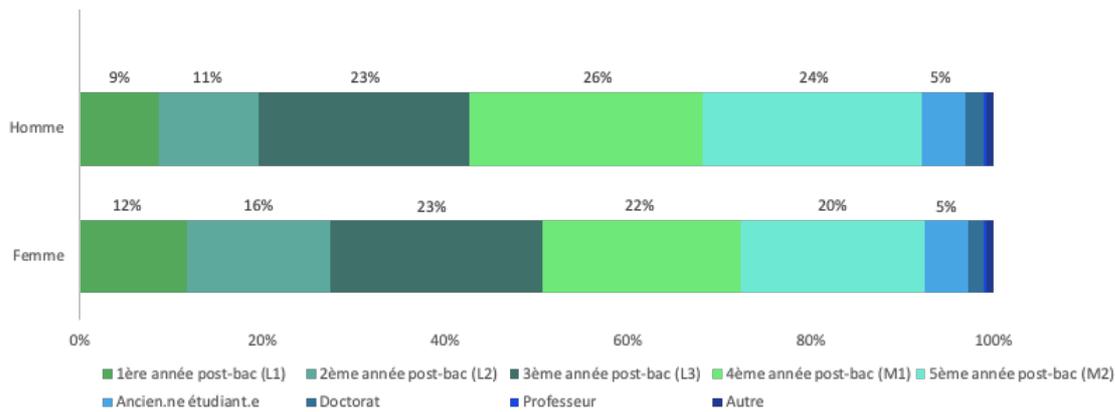
Le niveau d'étude nous a semblé plus pertinent à appréhender que l'âge car il représente le niveau d'avancement dans les études qui amène des situations différentes dans les rapports étudiants-étudiants ou étudiants-professeurs.

Les étudiantes et étudiants en troisième année (23,12%), quatrième année (22,61%) et cinquième année (21,07%) représentent la large majorité de l'échantillon. Nous trouvons moins de répondants parmi les étudiantes et étudiants en première année (10,96%) et en deuxième année (14,63%). Ceci peut s'expliquer par le fait que, ayant passé moins de temps dans l'enseignement supérieur, ils ont pu être moins confrontés et/ou sensibilisés au sujet des violences sexuelles et sexistes.

Le questionnaire a également permis de recueillir la parole de doctorants (1,74%), d'anciens étudiantes et étudiants (4,78%), et de professeurs (0,26%). Les faibles chiffres de participation de ces trois dernières catégories s'expliquent par le fait que le questionnaire a été communiqué exclusivement à l'intention des étudiantes et étudiants.

Répartition de l'échantillon entre les niveaux d'étude au sein de chaque genre déclaré

- Analyse globale : N = 9624

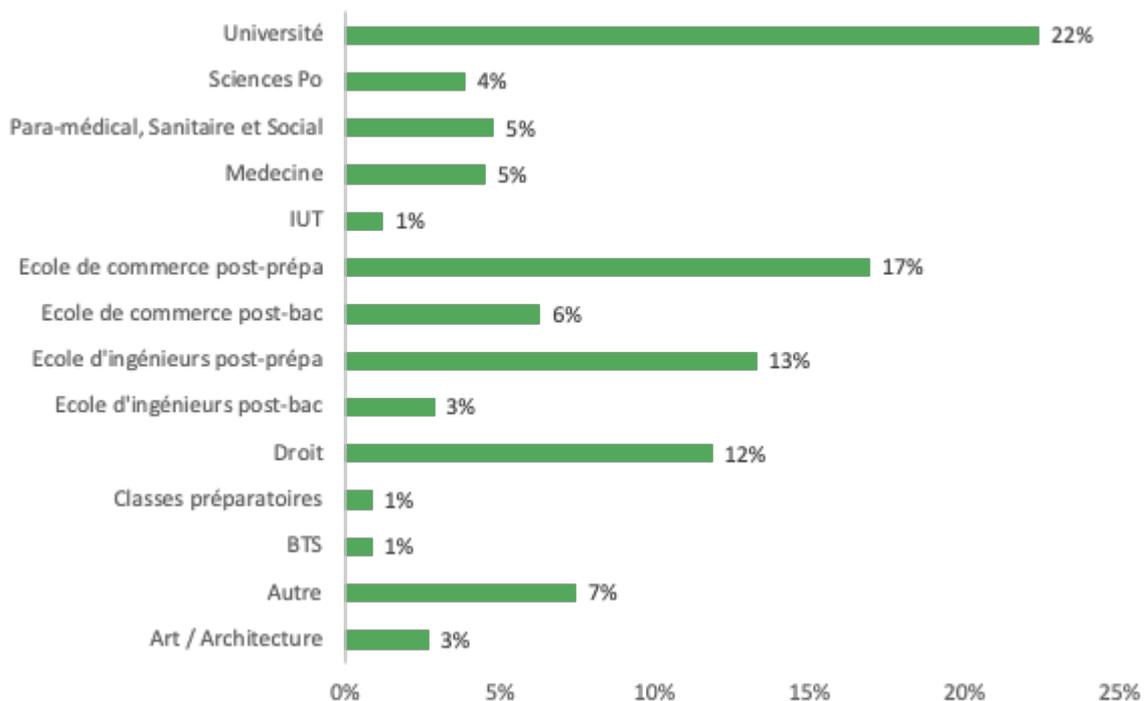


*pourcentages arrondis à l'unité la plus proche

Il est intéressant de constater ici que les hommes répondent plutôt moins que la moyenne en première année (8,68% contre 11,67%), en deuxième année (10,92% vs 15,78%) et en troisième année (22,97% vs 23,16%) mais en revanche répondent plus en quatrième année (25,6% vs 21,68%) et en cinquième année (24,02% vs 20,15%), ce qui dénote potentiellement une prise de conscience progressive des problèmes liés aux violences sexuelles et sexistes au fur et à mesure de leurs études. La sensibilisation semble donc fondamentale dès la première année d'étude, et il pourrait être envisagé de mettre à profit la prise de conscience des étudiants masculins plus âgés pour informer les plus jeunes.

Type de formation

- Analyse globale : N = 9624



*pourcentages arrondis à l'unité la plus proche

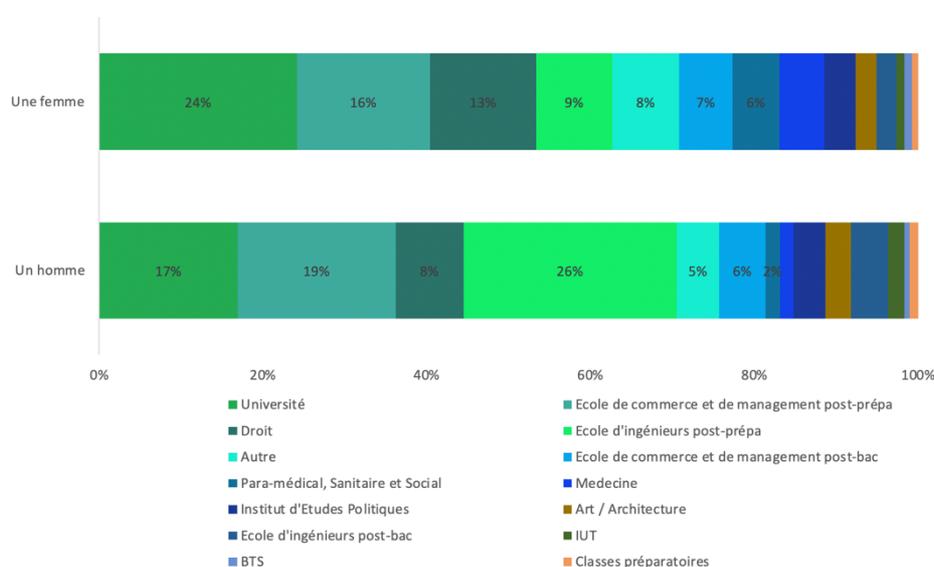
Le questionnaire proposait une liste très exhaustive de formations ainsi qu'une proposition « autres ». Afin de faciliter la compréhension, nous avons choisi de regrouper ces différentes formations en 14 grandes catégories.

Les étudiantes et étudiants ayant répondu au questionnaire proviennent à 21,68% d'universités et 16,96% d'écoles de commerce post-prépa. Ce sont les deux catégories les plus représentées. Un deuxième groupe de répondants comprend les étudiantes et étudiants en école d'ingénieurs post-prépa (13,3%) et en droit⁵ (11,9%). Ensuite, nous retrouvons diverses formations, toutes sous la barre des 10% : écoles de commerce post -bac (6,3%), paramédical, sanitaire et social (4,8%), Sciences Po/Instituts d'Etudes Politiques (IEP ci-après) (3,89%), médecine (4,53%), écoles d'ingénieurs post-bac (2,87%), BTS et IUT (0,87% et 1%) et classes préparatoires (0,85%). La catégorie « autres » est à près de 7%.

La représentation relativement plus majoritaire des étudiantes et étudiants d'écoles de commerce et d'universités s'explique par le fait que le questionnaire a été plus largement relayé dans ces formations, à la fois par les établissements et par les étudiantes et étudiants qui se sont considérablement impliqués dans la diffusion du questionnaire.

Répartition de l'échantillon entre les formations au sein de chaque genre déclaré

➤ Analyse globale : N = 9624



*pourcentages arrondis à l'unité la plus proche

Concernant le type de formation, on note que les hommes qui ont répondu à l'enquête sont majoritairement issus d'écoles de commerce post-prépa (26%), et d'école d'ingénieurs post prépa (29,3%). En revanche, les femmes sont davantage issues d'universités.

⁵ Si une partie des études de droit a lieu à l'université, nous avons fait le choix de séparer le droit de l'université car il y a de nombreuses formations de droit dans des écoles non-universitaires.

Conclusion « III. Typologie des répondants ».

Pour conclure cette partie, nous faisons part ici de nos pistes de réflexion. D'une part, ces premières analyses des répondants au questionnaire montrent un intérêt plus fort des femmes que des hommes pour le sujet des violences sexuelles et sexistes dans l'enseignement supérieur. Ceci n'est pas surprenant mais implique de porter une attention accrue à l'implication des hommes dans les différentes campagnes d'éducation et de sensibilisation mises en place au sein des établissements.

D'autre part, ces résultats montrent que les étudiants les plus réceptifs sont les troisième, quatrième et cinquième années, soit des étudiants qui ont déjà une certaine expérience de la vie étudiante. Cela implique probablement de réfléchir à la façon de sensibiliser les étudiantes et étudiants en début de cursus avec l'aide de ces étudiantes et étudiants plus conscients des problématiques, afin d'éviter une communication trop verticale entre les établissements et les élèves.

IV. Analyse de la base de réponses principales

(Questionnaire principal, N = 9624)

a. Évaluation de la capacité à identifier des situations de violences sexuelles ou sexistes

Description des cas pratiques

Pour démarrer le questionnaire, trois cas pratiques étaient proposés afin d'évaluer le degré d'appropriation et de connaissance des notions concernant les violences sexuelles et sexistes par le monde étudiant. Le questionnaire proposait aux étudiantes et étudiants de qualifier plusieurs situations. Sont-ils en mesure d'identifier les cas de harcèlement, d'agression sexuelle, de viol, et donc de les dénoncer ? Est-ce que les faits sont identifiés comme des violences sexuelles ou sexistes par les protagonistes, par les témoins ? Sont-ils signalés ? Si non, pour quelles raisons ?

Les cas pratiques étaient les suivants :

Cas pratique 1 : Suite à une soirée d'école bien alcoolisée, M. X (étudiant) très éméché, commence à danser au milieu du car qui ramène les étudiants sur le campus. Tout en dansant, il vient se coller derrière Mme Y (étudiante), lui palpe les fesses et lui touche la poitrine. Beaucoup dans le bus rigolent avec lui.

Cas pratique 2 : M. X se rend à son entraînement de basket au gymnase. Il joue dans l'équipe de M. Z. (étudiant comme lui sur le campus) qui, comme chaque mardi, ne cesse de lui faire des "plaisanteries" sur son homosexualité et l'insulte même parfois : "*Bouge ton cul, tapette*".

Cas pratique 3 : Soirée du jeudi. Tout le monde boit beaucoup. Mme Y et M. X qui ont passé la soirée à se chercher avec des blagues à caractère sexuel, passent la fin de la soirée à s'embrasser et danser et rentrent ensemble dans la chambre de Mme Y. Ils entament un début de relation sexuelle mais au bout de quelques minutes, Mme Y demande à M. X d'arrêter. Il continue malgré cela.

Les questions étaient formulées à l'issue de chaque cas pratique comme suit :

La victime peut-elle porter plainte ?

Ça va, il ne faut pas exagérer ! – Non – Oui – Je ne sais pas

Si oui pour quel motif ?

Harcèlement moral - Harcèlement sexuel – Agression Sexuelle - Viol

Quelques rares répondants ont commenté les cas pratiques en exprimant le fait qu'ils ne donnaient pas assez de détails pour pouvoir identifier la situation en question. Nous sommes conscients que les situations auraient pu être décrites avec plus de précisions, mais nous avons choisi de faire des cas très courts afin de ne pas décourager, dès le début, la participation au

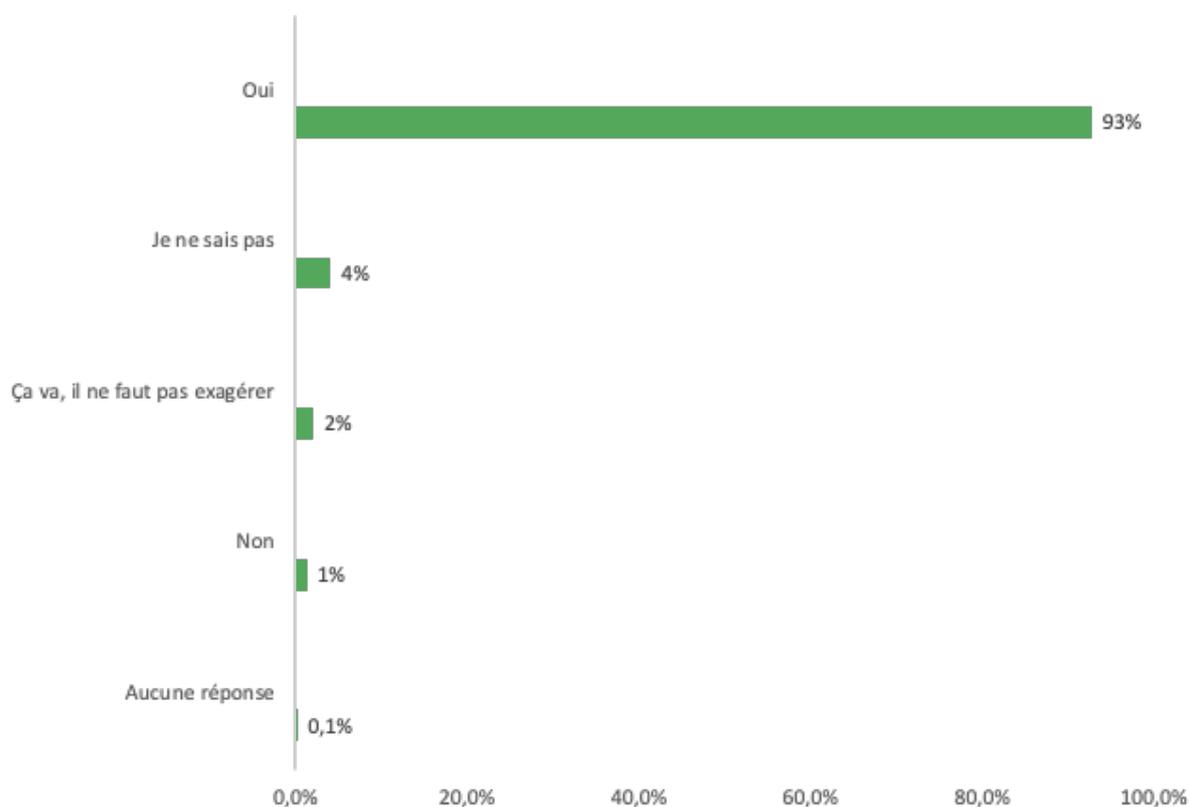
questionnaire. Néanmoins, nous considérons que les réponses à ces questions simples donnent déjà des informations intéressantes sur la connaissance des étudiantes et étudiants sur ce sujet et leur capacité à identifier les situations.

La partie ci-dessous détaille les réponses à ces cas pratiques.

Cas pratique 1 : Agression sexuelle : Est-ce que la victime peut porter plainte ?

- Analyse globale : N = 9616 ; Exclues : Personnes n'ayant rien répondu (8)

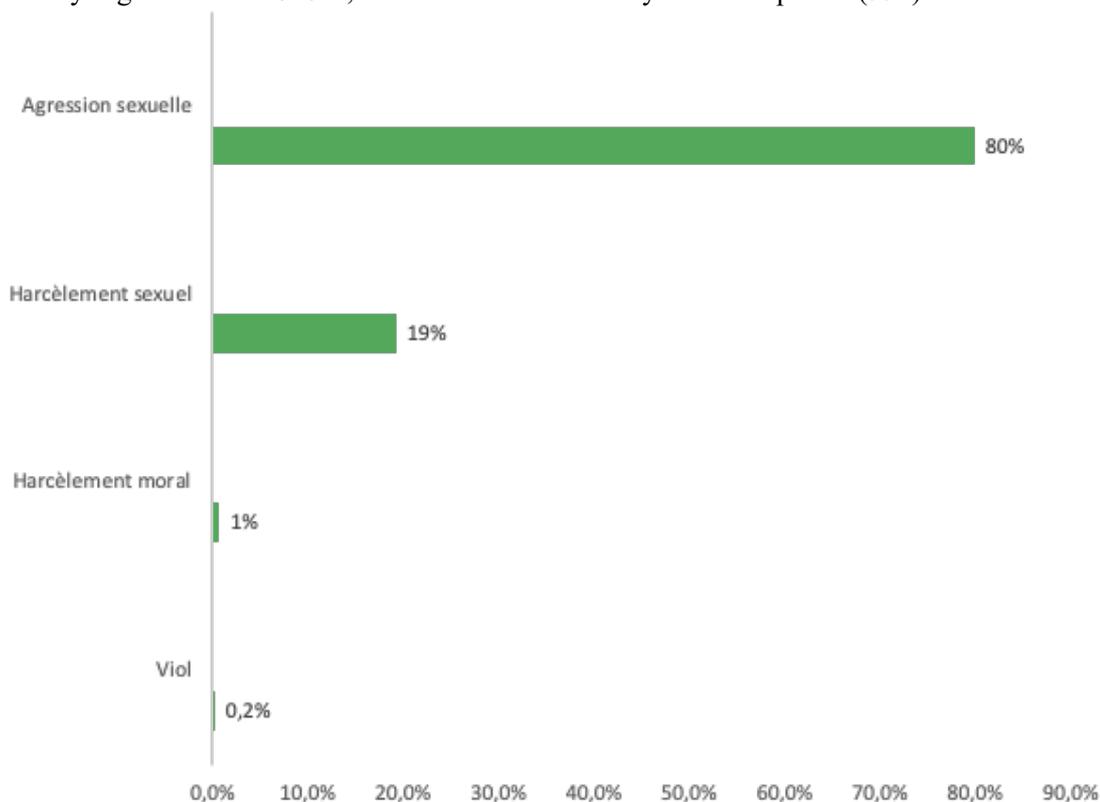
Rappel : Suite à une soirée d'école bien alcoolisée, M. X (étudiant) très éméché, commence à danser au milieu du car qui ramène les étudiants sur le campus. Tout en dansant, il vient se coller derrière Mme Y (étudiante), lui palpe les fesses et lui touche la poitrine. Beaucoup dans le bus rigolent avec lui.



*pourcentages arrondis à l'unité la plus proche

Cas pratique 1 : Agression sexuelle : Pour quelle raison porter plainte ?

- Analyse globale : N = 9292 ; Exclues : Personnes n'ayant rien répondu (332)



*pourcentages arrondis à l'unité la plus proche

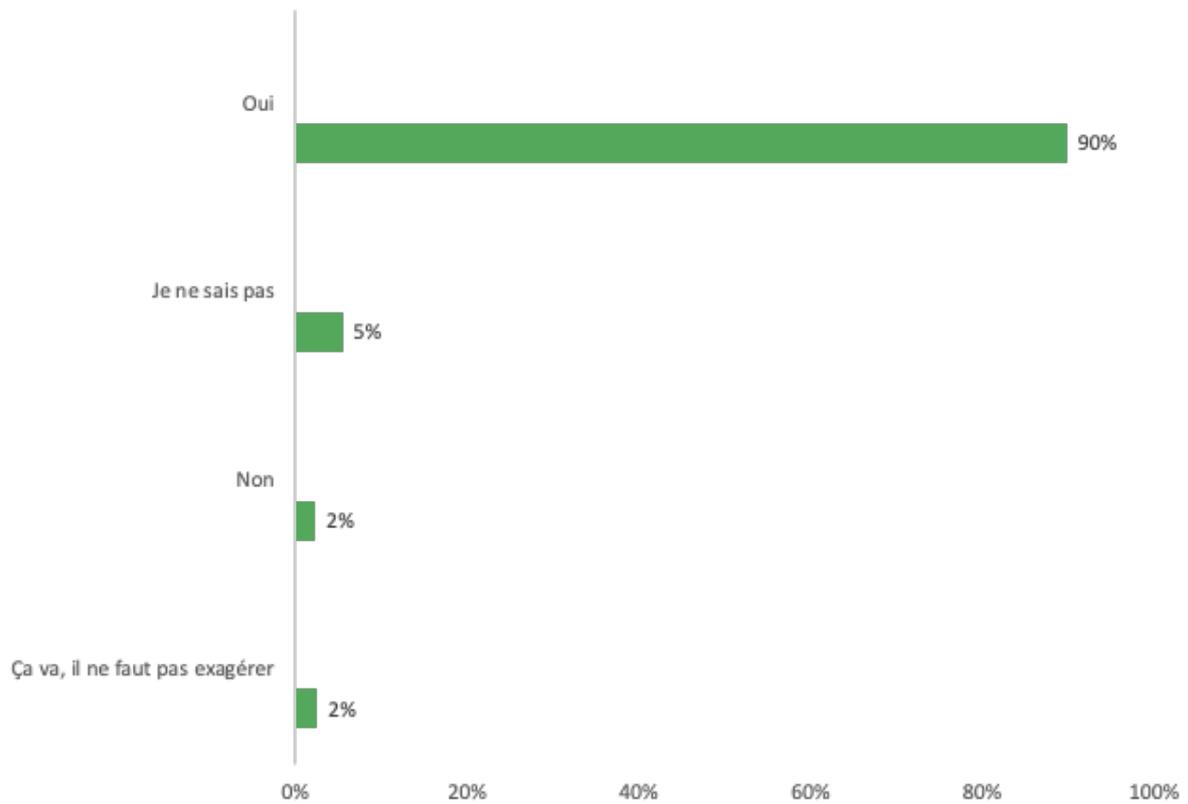
Sur le cas pratique 1, les étudiantes et les étudiants parviennent massivement à identifier que la victime peut porter plainte (92,65%). Néanmoins, 4,03% des répondants ne savent pas répondre à la question, 2% considèrent que « *Ça va, il ne faut pas exagérer* », et 1,23% considèrent que la victime ne peut pas porter plainte.

Concernant l'identification de la raison pour laquelle la victime peut porter plainte, une majorité de répondants trouve la bonne réponse (Agression sexuelle : 80%) même si on note une confusion significative avec le harcèlement sexuel (18%). **Ainsi, 4 étudiants sur 5 reconnaissent une situation d'agression sexuelle mais pratiquement 1 étudiant sur 5 ne connaît pas la distinction entre agression sexuelle et harcèlement sexuel.**

Cas pratique 2 : Harcèlement moral : Est-ce que la victime peut porter plainte ?

- Analyse globale : N = 9603 ; Exclues : Personnes n'ayant rien répondu (21)

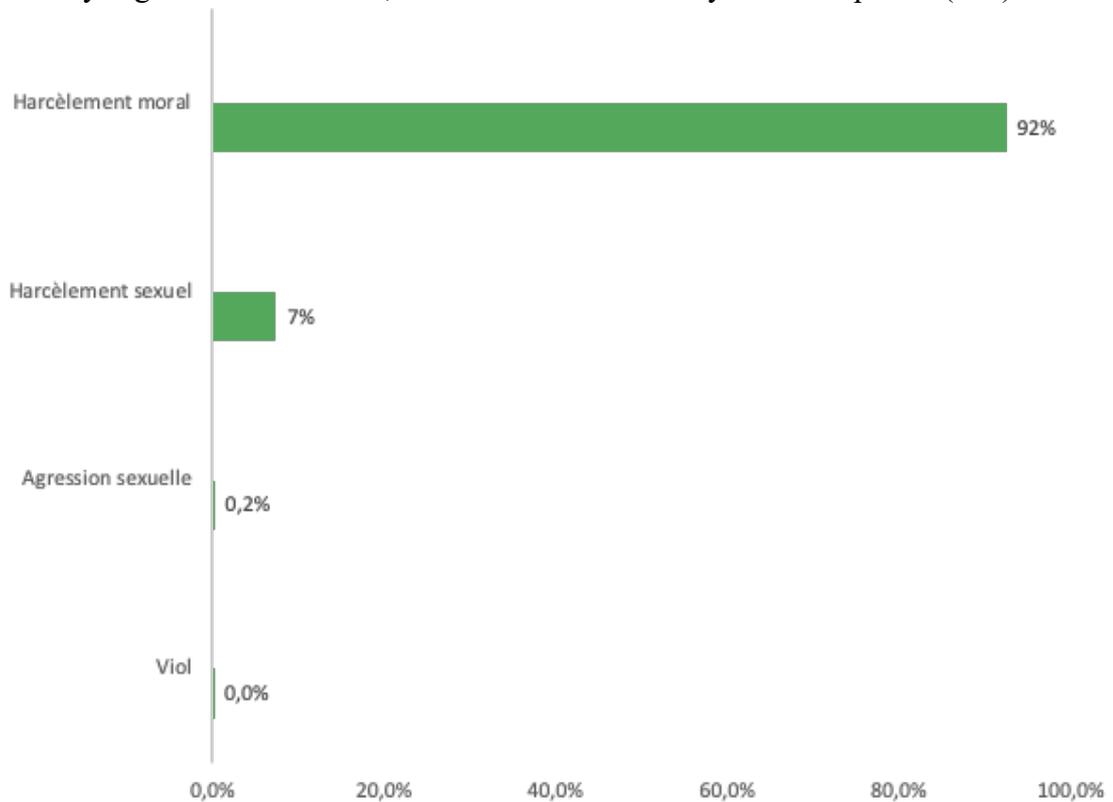
Rappel : M. X se rend à son entraînement de basket au gymnase. Il joue dans l'équipe de M. Z. (étudiant comme lui sur le campus) qui, comme chaque mardi, ne cesse de lui faire des "plaisanteries" sur son homosexualité et l'insulte même parfois : "*Bouge ton cul, tapette*".



*pourcentages arrondis à l'unité la plus proche

Cas pratique 2 : Harcèlement moral : Pour quelle raison porter plainte ?

➤ Analyse globale : N = 9171 ; Exclues : Personnes n'ayant rien répondu (453)



*pourcentages arrondis à l'unité la plus proche

Sur le cas pratique 2, les répondants considèrent à 89,6% que la victime peut porter plainte, ce qui est la bonne réponse. En revanche, les taux de « non » (2,28%), « je ne sais pas » (5,41%), « ça va, il ne faut pas exagérer » (2,49%) sont légèrement supérieurs à ceux du cas pratique 1.

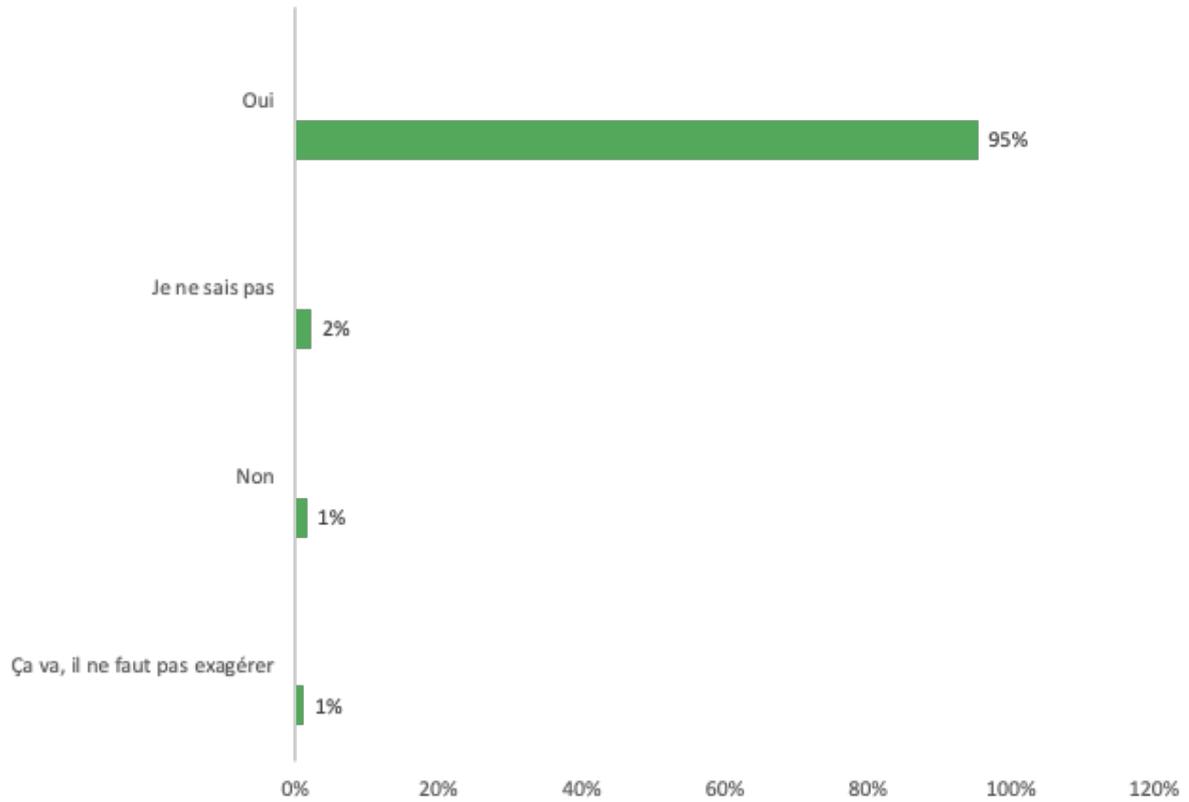
Concernant le motif pour lequel la victime peut porter plainte, 92,01% des répondants identifient avec succès le harcèlement moral mais il y a une légère confusion avec le harcèlement sexuel (7%). Très peu de répondants ne se prononcent pas, parlent d'agression sexuelle (0,19%) ou de viol.

Ainsi, si les étudiantes et étudiants distinguent plus clairement le harcèlement moral homophobe des autres violences que ces autres violences entre elles (harcèlement sexuel, agression sexuelle et viol), ils identifient moins clairement les limites juridiques du harcèlement moral (Qu'est-ce qui entre dans le harcèlement moral ? A partir de quels propos et de combien de fois où on a été victime de ces propos peut-on porter plainte ?) que celles des autres violences (la limite entre consentement et agression/viol semble plus facile à identifier).

Cas pratique 3 : Viol : Est-ce que la victime peut porter plainte ?

- Analyse globale : N = 9605 ; Exclues : Personnes n'ayant rien répondu (19)

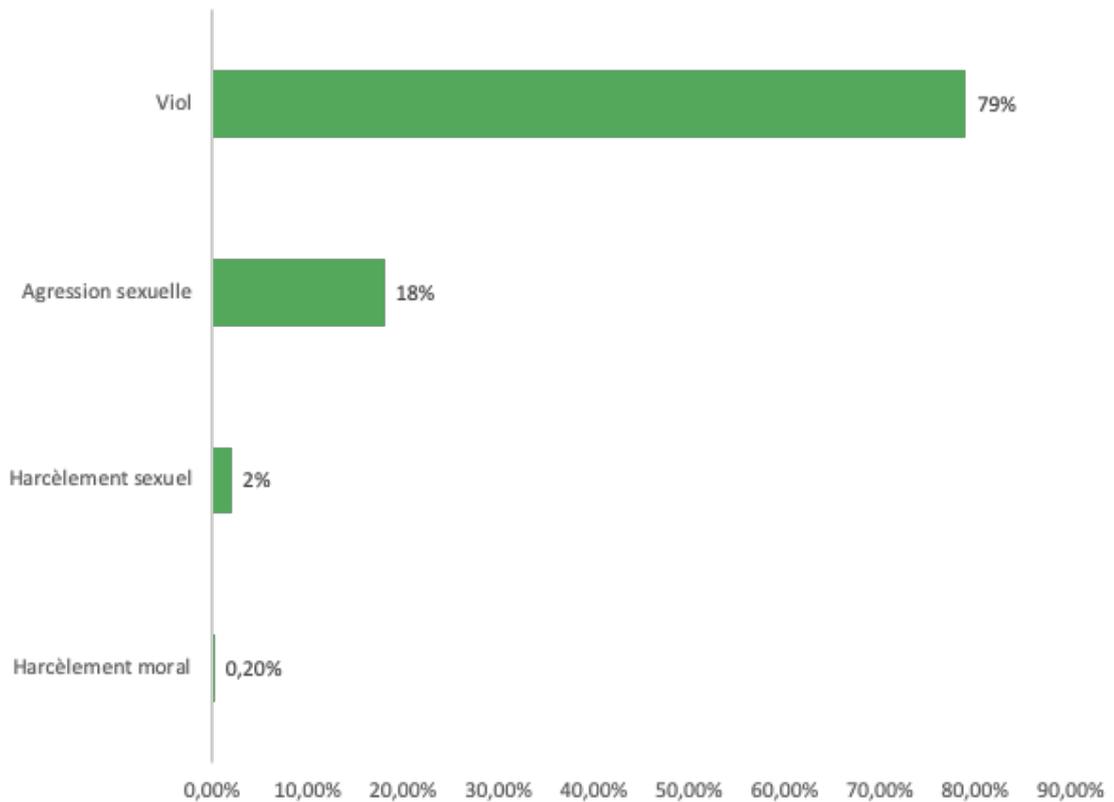
Rappel : Soirée du jeudi. Tout le monde boit beaucoup. Mme Y et M. X qui ont passé la soirée à se chercher avec des blagues à caractère sexuel, passent la fin de la soirée à s'embrasser et danser et rentrent ensemble dans la chambre de Mme Y. Ils entament un début de relation sexuelle mais au bout de quelques minutes, Mme Y demande à M. X d'arrêter. Il continue malgré cela.



*pourcentages arrondis à l'unité la plus proche

Cas pratique 3 : Viol : Pour quelle raison porter plainte ?

➤ Analyse globale : N = 9294 ; Exclues : Personnes n'ayant rien répondu (330)



*pourcentages arrondis à l'unité la plus proche

Sur le cas pratique 3, la réponse « Oui, la victime peut porter plainte » est plus massive et claire puisque les répondants répondent « oui » à 95,1%. Seul 1,49% répondent « non ». En revanche, il reste 2,12% de répondants qui ne savent pas et 1,1% seulement qui répondent « Ça va il ne faut pas exagérer », soit moins que sur les deux cas pratiques précédents.

Concernant le motif, le viol est le motif le plus reconnu (79,21%) toutefois, on remarque une grande confusion avec l'agression sexuelle (18,14%). **Pratiquement 1 étudiant sur 5 ne connaît pas la distinction entre agression sexuelle et viol.**

Seul 2,39% des répondants mentionnent le harcèlement sexuel et presque aucun n'évoque le harcèlement moral (0,2%).

Ainsi, les étudiants distinguent moins facilement harcèlement sexuel, agression sexuelle et viol que harcèlement moral. Cependant, ils identifient plus justement la possibilité de porter plainte pour les trois premières violences que pour le harcèlement moral homophobe. En outre, la situation de viol est plus facilement associée à la possibilité de porter plainte que la situation d'agression sexuelle. On peut supposer que, plus une situation est perçue comme grave par les étudiants, plus ils ont conscience de la possibilité de porter plainte.

Il est important de noter que, pour les trois cas pratiques, un nombre significatif de personnes répondent à la première question mais pas à la deuxième question. **On fait l'hypothèse que les étudiants ont plus de facilité à identifier si une situation est violente, et donc entraîne la possibilité d'une plainte, que d'identifier le délit en lui-même.**

Analyse par genre et par formation des réponses aux cas pratiques.

Réponses à la première question : *Est-ce que la victime peut porter plainte ?*

CAS PRATIQUE 1 : Agression sexuelle					
	Oui	Je ne sais pas	Ça va, il ne faut pas exagérer	Non	N =
Un Homme	91%	3%	4%	2%	2278
Une Femme	93%	4%	1%	1%	7338
CAS PRATIQUE 2 : Harcèlement moral					
	Oui	Je ne sais pas	Ça va, il ne faut pas exagérer	Non	N =
Un homme	84%	5%	7%	4%	2275
Une femme	92%	6%	1%	2%	7328
CAS PRATIQUE 3 : Viol					
	Oui	Je ne sais pas	Ça va, il ne faut pas exagérer	Non	N =
Un homme	91%	4%	3%	3%	2273
Une femme	97%	2%	1%	1%	7332

*pourcentages arrondis à l'unité la plus proche

La décomposition par genre montre que la population des répondants hommes à moins tendance à répondre « Oui, la victime peut porter plainte » que la population des répondants femmes. Ce schéma de réponse se retrouve dans les trois cas. L'écart est en particulier important sur le cas de harcèlement moral, avec un écart entre les hommes et les femmes de 7,51 points. **Les répondants s'étant déclarés hommes apparaissent donc moins sensibilisés et conscients que les femmes de la possibilité de déposer une plainte en cas de violences sexuelles ou sexistes, a fortiori lorsqu'il s'agit d'une agression verbale homophobe.**

La décomposition par type de formation permet également de distinguer des populations moins informées et/ou réceptives aux cas présentés.

CAS PRATIQUE 1 : Agression sexuelle					
Formations	Oui	Je ne sais pas	Ça va, il ne faut pas exagérer	Non	N =
Art / Architecture	94%	3%	2%	1%	259
Autre	95%	3%	1%	1%	716
BTS	92%	2%	5%	1%	84
Classes préparatoires	87%	6%	5%	2%	83
Droit	95%	2%	2%	1%	1141
Ecole d'ingénieurs post-bac	91%	4%	4%	1%	276
Ecole d'ingénieurs post-prépa	94%	2%	3%	1%	1277
Ecole de commerce et de management post-bac	91%	6%	1%	1%	607
Ecole de commerce et de management post-prépa	90%	6%	2%	2%	1629
IUT	87%	5%	3%	5%	119
Medecine	95%	4%	0%	0%	436
Para-médical, Sanitaire et Social	94%	4%	1%	2%	462
Institut d'Etudes Politiques	93%	4%	1%	1%	374
Université	92%	4%	2%	1%	2153

*pourcentages arrondis à l'unité la plus proche

CAS PRATIQUE 2 : Harcèlement moral					
Formations	Oui	Je ne sais pas	Ça va, il ne faut pas exagérer	Non	N =
Art / Architecture	89%	9%	1%	0%	259
Autre	92%	6%	2%	1%	715
BTS	90%	4%	6%	0%	84
Classes préparatoires	87%	5%	6%	2%	83
Droit	93%	3%	2%	2%	1136
Ecole d'ingénieurs post-bac	83%	10%	3%	4%	276
Ecole d'ingénieurs post-prépa	88%	5%	3%	3%	1275
Ecole de commerce et de management post-bac	89%	7%	2%	2%	606
Ecole de commerce et de management post-prépa	89%	6%	3%	2%	1628
IUT	88%	3%	4%	4%	119
Medecine	90%	7%	1%	2%	436
Para-médical, Sanitaire et Social	92%	4%	2%	2%	462
Institut d'Etudes Politiques	91%	6%	3%	0%	373
Université	90%	5%	2%	3%	2151

*pourcentages arrondis à l'unité la plus proche

CAS PRATIQUE 3 : Viol					
Formations	Oui	Je ne sais pas	Ça va, il ne faut pas exagérer	Non	N =
Art / Architecture	94%	4%	1%	2%	259
Autre	96%	3%	1%	1%	715
BTS	89%	5%	2%	4%	83
Classes préparatoires	87%	6%	5%	2%	83
Droit	97%	1%	1%	1%	1140
Ecole d'ingénieurs post-bac	93%	1%	3%	2%	276
Ecole d'ingénieurs post-prépa	94%	2%	3%	2%	1274
Ecole de commerce et de management post-bac	96%	3%	1%	1%	606
Ecole de commerce et de management post-prépa	96%	2%	1%	1%	1627
IUT	90%	3%	6%	1%	119
Medecine	97%	3%	0%	0%	436
Para-médical, Sanitaire et Social	96%	2%	1%	1%	462
Institut d'Etudes Politiques	98%	0%	1%	1%	373
Université	95%	2%	2%	1%	2152

*pourcentages arrondis à l'unité la plus proche

Ainsi, les étudiantes et étudiants en Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles et en IUT ont plus de mal que les autres étudiantes et étudiants à reconnaître la possibilité de porter plainte dans le cas 1 de l'agression sexuelle, avec moins de 90 % de réponses positives. Ce constat est également vrai pour les cas 2 et 3 de harcèlement moral et viol. Concernant le cas 2, les écoles d'ingénieurs post-prépa et les écoles d'ingénieurs post-bac sont les autres formations exhibant des taux de réponses positives relativement plus faibles (88 % pour les post-prépa et 83 % pour les post-bac). Concernant le cas 3, les élèves de BTS affichent également un taux de réponses positives plutôt faible de 89%. Ces formations ont en commun d'être caractérisées par une forte prévalence des individus masculins. Or, nous avons vu précédemment que les hommes identifient moins facilement la possibilité de porter plainte, en particulier dans le cas d'agression verbale homophobe. **Ce résultat pourrait suggérer un lien entre sensibilisation aux violences sexuelles et sexistes et milieu d'études.** Puisqu'on ne peut affirmer que les répondants sont représentatifs de la population générale de chaque formation, cette

interprétation peut donc seulement être considérée comme une hypothèse. Les étudiantes et étudiants d'IEP (avec notamment 97,86 % de « *Oui* » pour le cas 3), de Droit, de Médecine et de formations para-médicales, sanitaires et sociales (avec 91,99% de « *Oui* » dans le cas 2 et 96,1 % dans le cas 3) enregistrent des taux des réponses positives élevés pour les trois cas. Nous faisons l'hypothèse que les étudiantes et étudiants d'IEP et de Droit sont plus à même d'identifier les violences sexuelles et sexistes car ils évoluent dans un milieu plus sensibilisé à ces questions.

La décomposition des réponses par formation permet finalement de constater un schéma de réponse qui se répète pour les trois cas. Ainsi, les populations d'étudiantes et étudiants en licence ou master apparaissent plutôt homogènes avec des taux de réponses positives qui tournent autour de 80-90 %. Les répondants « doctorants » et « professeurs » forment quant à eux un second groupe de population avec des taux de réponse positives relativement plus faibles. Ce résultat peut surprendre car leur ancienneté et leur niveau d'études peut laisser penser qu'ils présenteraient, au contraire, un taux de réponses positives plus élevé que les étudiants de licence et master. Cependant, on peut faire l'hypothèse que la sensibilisation aux violences sexuelles et sexistes, à leur qualification et à leur dénonciation est un phénomène récent, générant par là un écart d'information et de prise de conscience entre les jeunes générations et les générations plus âgées.

Réponses à la deuxième question : *Pour quelle raison porter plainte ?*

CAS PRATIQUE 1 : Agression sexuelle					
	Agression sexuelle	Harcèlement sexuel	Harcèlement moral	Viol	N =
Un Homme	78%	21%	1%	0,4%	2158
Une Femme	80%	19%	1%	0,1%	7134
CAS PRATIQUE 2 : Harcèlement moral					
	Harcèlement moral	Harcèlement sexuel	Agression sexuelle	Viol	N =
Un homme	92%	8%	0,2%	0,1%	2062
Une femme	93%	7%	0,2%	0%	7109
CAS PRATIQUE 3 : Viol					
	Viol	Agression sexuelle	Harcèlement sexuel	Harcèlement moral	N =
Un homme	77%	21%	2%	0,4%	2111
Une femme	80%	18%	3%	0,2%	7183

*pourcentages arrondis à l'unité la plus proche

La décomposition des réponses à la deuxième question par genre montre que les répondants s'étant déclarés homme ont davantage tendance à se tromper sur la caractérisation légale de la plainte, l'écart étant de près de 2 points pour le cas 1, 1 point pour le cas 2 et 3 points pour le cas 3. Il faut cependant noter que les écarts de réponses entre hommes et femmes à la deuxième question sont inférieurs à ceux de la première question.

Ainsi, les hommes ont légèrement plus de difficulté que les femmes à identifier un acte à un type de violence sexuelle ou sexiste mais surtout plus de difficulté à affirmer la possibilité de porter plainte suite à cet acte de violence.

CAS PRATIQUE 1 : Agression sexuelle					
Formations	Agression sexuelle	Harcèlement sexuel	Harcèlement moral	Viol	N =
Art / Architecture	74%	25%	2%	0%	252
Autre	83%	16%	1%	0%	700
BTS	71%	28%	1%	0%	79
Classes préparatoires	74%	23%	3%	0%	78
Droit	86%	14%	0%	0%	1114
Ecole d'ingénieurs post-bac	76%	23%	0%	0%	258
Ecole d'ingénieurs post-prépa	82%	17%	1%	0%	1235
Ecole de commerce et de management post-bac	73%	26%	1%	0%	587
Ecole de commerce et de management post-prépa	75%	24%	1%	0%	1565
IUT	73%	25%	2%	1%	110
Medecine	83%	17%	0%	0%	432
Para-médical, Sanitaire et Social	82%	18%	0%	0%	445
Institut d'Etudes Politiques	88%	12%	0%	0%	364
Université	79%	20%	1%	0%	2073

*pourcentages arrondis à l'unité la plus proche

CAS PRATIQUE 2 : Harcèlement moral					
Formations	Harcèlement moral	Harcèlement sexuel	Agression sexuelle	Viol	N =
Art / Architecture	94%	6%	0%	0%	250
Autre	93%	6%	0%	0%	692
BTS	93%	8%	0%	0%	80
Classes préparatoires	89%	11%	0%	0%	76
Droit	91%	9%	0%	0%	1092
Ecole d'ingénieurs post-bac	95%	5%	0%	0%	253
Ecole d'ingénieurs post-prépa	90%	9%	0%	0%	1218
Ecole de commerce et de management post-bac	93%	7%	1%	0%	580
Ecole de commerce et de management post-prépa	92%	8%	0%	0%	1552
IUT	94%	6%	0%	0%	110
Medecine	94%	6%	0%	0%	417
Para-médical, Sanitaire et Social	92%	8%	0%	0%	445
Institut d'Etudes Politiques	90%	10%	0%	0%	357
Université	94%	6%	0%	0%	2049

*pourcentages arrondis à l'unité la plus proche

CAS PRATIQUE 3 : Viol					
Formations	Viol	Agression sexuelle	Harcèlement sexuel	Harcèlement moral	N =
Art / Architecture	80%	17%	2%	0%	246
Autre	80%	17%	3%	0%	701
BTS	62%	34%	4%	0%	79
Classes préparatoires	73%	20%	7%	0%	74
Droit	77%	20%	3%	0%	1113
Ecole d'ingénieurs post-bac	78%	19%	3%	0%	263
Ecole d'ingénieurs post-prépa	80%	18%	2%	0%	1209
Ecole de commerce et de management post-bac	70%	26%	3%	1%	589
Ecole de commerce et de management post-prépa	80%	18%	2%	0%	1590
IUT	70%	23%	6%	1%	108
Medecine	77%	20%	3%	0%	427
Para-médical, Sanitaire et Social	82%	16%	2%	0%	449
Institut d'Etudes Politiques	89%	10%	2%	0%	369
Université	80%	17%	2%	0%	2077

*pourcentages arrondis à l'unité la plus proche

L'analyse des réponses à la deuxième question par formation met en lumière un degré d'homogénéité des réponses plus important entre les formations pour le cas 2 relativement au cas 1 et 3. Ainsi, dans les cas 1 et 3, les répondants en BTS, en IUT, en école de commerce post-bac et en prépa ont davantage tendance à se tromper que les répondants issus d'autres formations. Ce constat est à mettre en miroir avec les résultats précédents concernant la question sur la possibilité de porter plainte, ces mêmes formations ressortant parmi les moins informées. Concernant les taux de bonnes réponses relativement élevés, les IEP et les formations para-médicales sortent une nouvelle fois du lot pour les cas 1 et 3.

Conclusion « a. Évaluation de la capacité à identifier des situations de violences sexuelles ou sexistes ».

L'analyse des réponses aux trois cas pratiques sans distinction de genre ou de formation soulève deux hypothèses principales. Premièrement, nous faisons l'hypothèse que les étudiantes et étudiants distinguent moins facilement harcèlement sexuel, agression sexuelle et viol que harcèlement moral homophobe. Deuxièmement, nous faisons l'hypothèse qu'ils identifient, paradoxalement, plus justement la possibilité de porter plainte pour les trois premières violences que pour le harcèlement moral homophobe. Ainsi il semble que, plus une situation est perçue comme grave par les étudiants, plus ils ont conscience de la possibilité de porter plainte. Cette hypothèse expliquerait le fait que la situation de viol est plus facilement associée à la possibilité de porter plainte que la situation d'agression sexuelle.

L'analyse par genre et par formation des réponses aux cas pratiques permet d'apporter des éléments de compréhension supplémentaires. Tout d'abord, la perception des situations semble différente entre les individus s'étant déclarés « homme » et ceux s'étant déclarés « femme ». Nous faisons l'hypothèse que les premiers ont davantage de mal à reconnaître les situations dans lesquelles une plainte pourrait être déposée (*a fortiori* lorsqu'il s'agit de harcèlement moral homophobe) mais ont également davantage de mal à définir le bon motif, lorsqu'ils ont déclaré qu'un dépôt de plainte était possible (en particulier pour les cas d'agression sexuelle et de viol, moins pour le cas de harcèlement moral homophobe).

Ensuite, l'analyse des réponses par formation nous laisse à penser que les étudiantes et étudiants en classe préparatoire, en école de commerce, en école d'ingénieurs, en IUT et en BTS ont davantage tendance à ne pas reconnaître les situations légalement condamnables, ainsi que les motifs pour lesquels des condamnations pourraient être prononcées, que les étudiantes et étudiants de Sciences Po ou des filières para-médicales notamment. Ce résultat peut recouvrir deux phénomènes : un phénomène d'auto-sélection des répondants engagés sur ces questions, en particulier à Sciences Po, ou un phénomène de plus grande sensibilisation quant à ces questions en lien avec les études suivies ou l'environnement d'étude.

Ces hypothèses sont donc susceptibles de pousser en faveur d'actions renforcées ciblées sur les publics masculins en classe préparatoire, en école de commerce, en école d'ingénieurs ainsi qu'en BTS et IUT.

b. Contexte des violences

La seconde partie du questionnaire était consacrée à identifier le contexte créant des situations propices à des faits de violence. Les questions portaient donc sur l'environnement au sein des établissements (culture par rapport au genre, traditions des associations, consommation d'alcool, etc.).

Contexte culturel : contexte et traditions de l'établissement

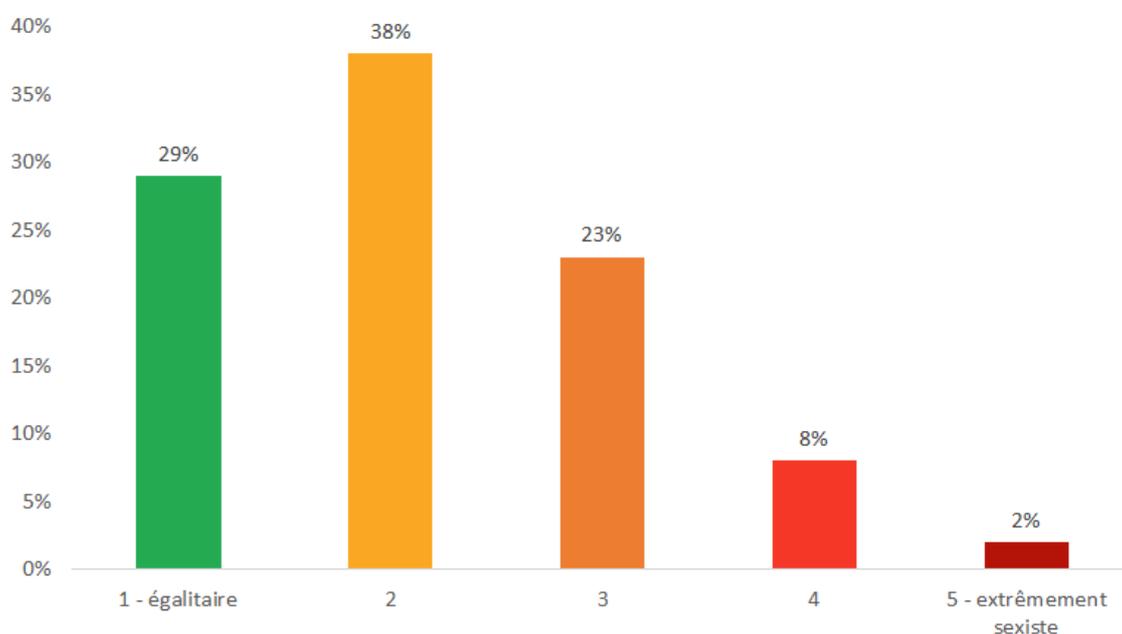
Deux questions étaient posées afin d'identifier comment les étudiantes et étudiants qualifient le contexte de leur établissement en termes d'égalité par rapport au genre et comment ils qualifient les traditions de leur établissement en termes d'égalité par rapport au genre.

Les réponses possibles étaient ordonnées de 1) parfaitement égalitaire par rapport au genre à 5) extrêmement sexiste.

Contexte de l'établissement.

Comment qualifieriez-vous le contexte général de votre établissement ?

➤ Analyse globale : N = 9624



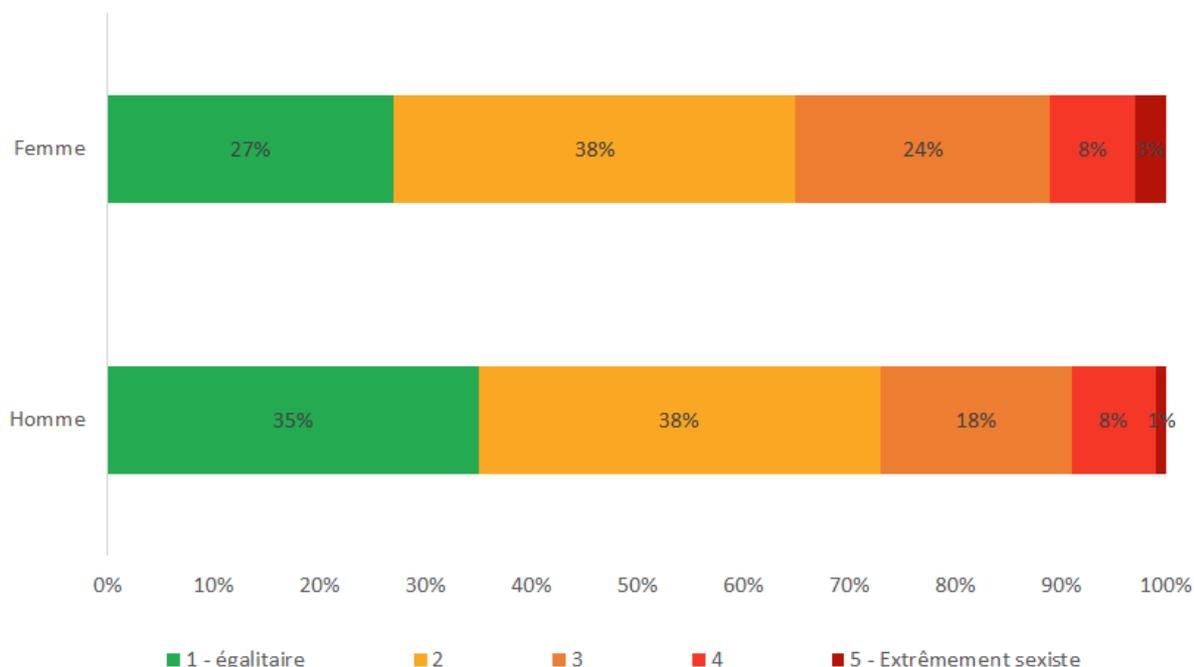
*pourcentages arrondis à l'unité la plus proche

Seulement 29% des répondants qualifient le contexte général de leur établissement comme **égalitaire** au regard du genre des individus. Ainsi, **71% des répondants ne considèrent pas le contexte général de leur établissement comme parfaitement égalitaire.**

Ces pourcentages varient lorsqu'on analyse les réponses au regard du genre, du niveau d'étude et du type de formation.

Comment qualifieriez-vous le contexte général de votre établissement ?

➤ Analyse par genre : N = 9624

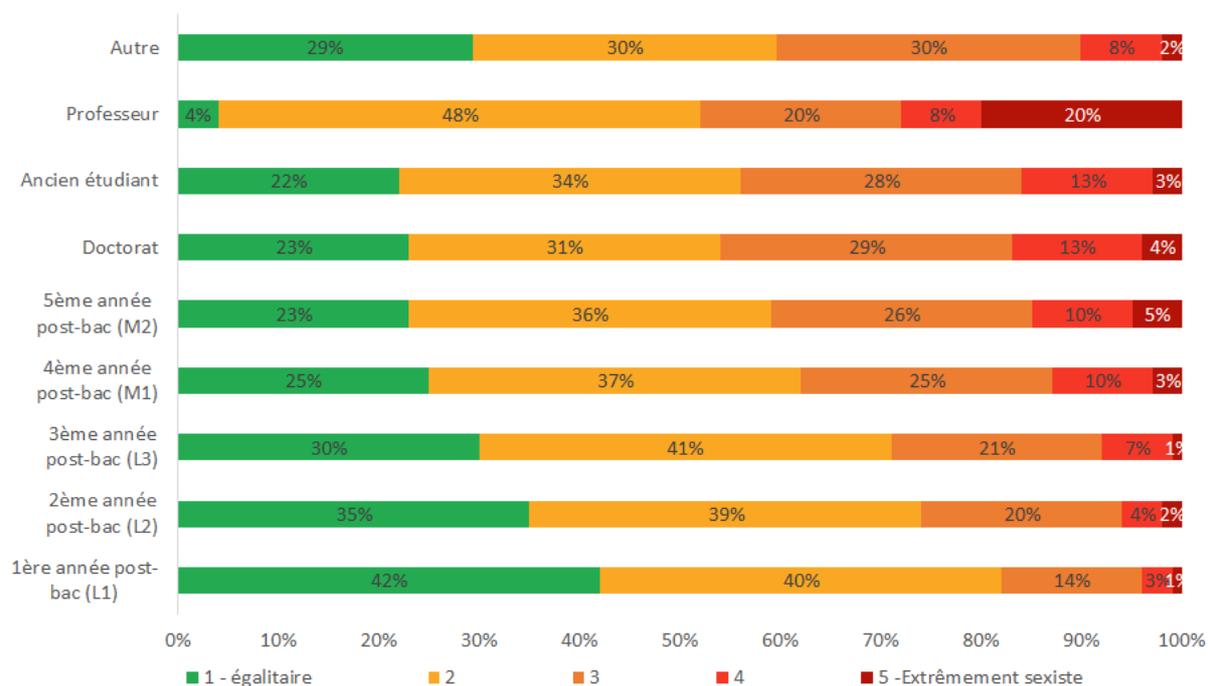


*pourcentages arrondis à l'unité la plus proche

En ce qui concerne les différences liées au genre, 35% des hommes questionnés considèrent leur établissement comme égalitaire contre 27% des femmes. **Ainsi, les femmes ont plus tendance à considérer le contexte général de leur établissement comme sexiste que les hommes. On fait l'hypothèse que ce résultat témoigne du fait que les femmes ont plus conscience de la réalité du sexisme, notamment car elles le subissent directement et sont généralement plus sensibilisées à ce sujet.**

Comment qualifieriez-vous le contexte général de votre établissement ?

➤ Analyse par niveau d'étude : N = 9624

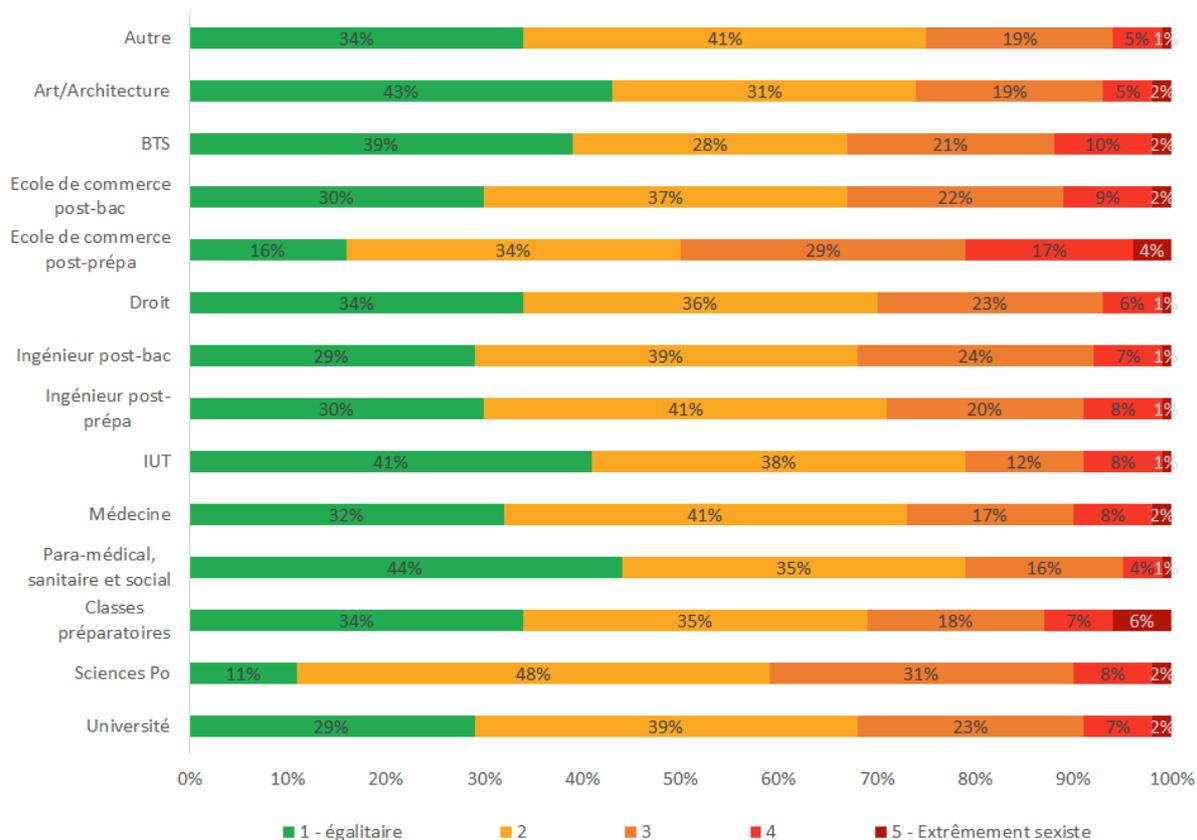


*pourcentages arrondis à l'unité la plus proche

L'analyse de la question du contexte général de l'établissement en fonction du niveau d'étude montre une différence flagrante de perception selon le niveau d'étude. **Plus le niveau est élevé, plus la perception du caractère inégalitaire du contexte est forte : 58% des étudiantes et étudiants en première année ne considèrent pas le contexte de leur établissement comme égalitaire, ce chiffre s'élève à 77% pour les étudiants en 5ème année et en doctorat et à 96% pour les professeurs.** On peut faire l'hypothèse que, avec l'expérience de la vie étudiante et le temps passé dans l'établissement, les individus ont été témoins, victimes ou ont entendu parler de plus de violences sexistes et ont pris conscience de l'existence du sexisme au sein des établissements d'enseignement supérieur.

Comment qualifieriez-vous le contexte général de votre établissement ?

➤ Analyse par type de formation : N = 9624



*pourcentages arrondis à l'unité la plus proche

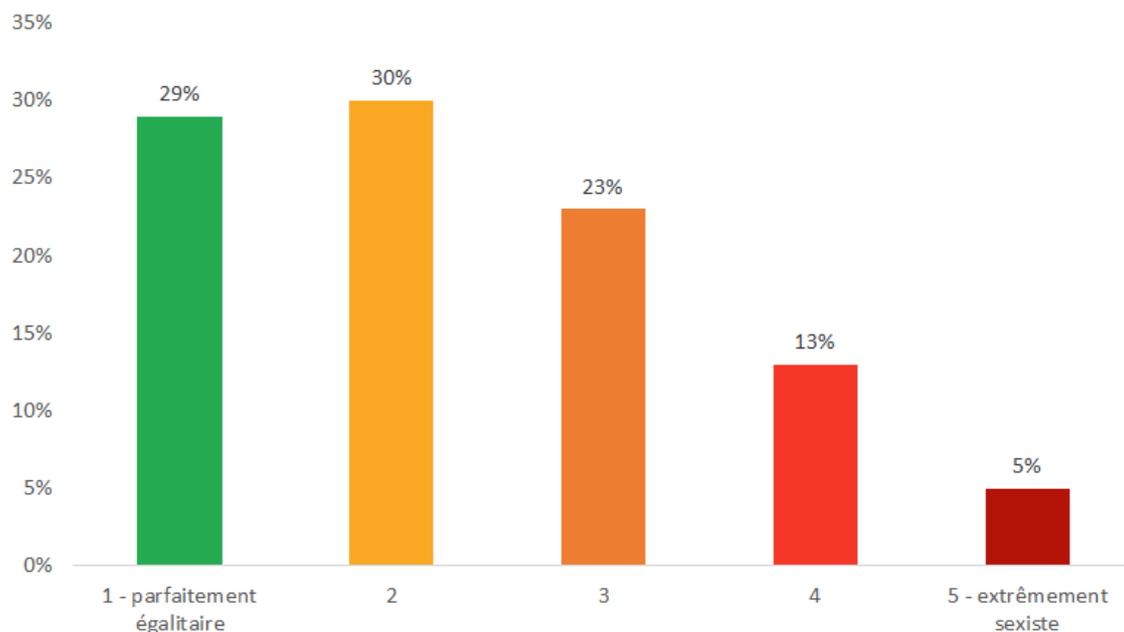
On trouve également **une variation des perceptions du contexte des établissements selon le type de formation**. Les formations dans lesquelles le contexte est perçu comme le plus égalitaire par les étudiantes et étudiants sont les formations du paramédical, sanitaire et social (44% des étudiantes et étudiants répondent « égalitaire »), les formations d'art et d'architecture (43%), les IUT (41%) et les BTS (39%). A l'inverse, les formations les plus perçues comme sexistes (que ce soit faiblement ou fortement) par leurs élèves sont Sciences Po (89% des étudiantes et étudiants répondent entre 2 et 5), les écoles de commerce post-prépa (84%), les écoles d'ingénieurs post-bac (71%), les universités (71%), les écoles de commerce post-bac (70%), et les écoles d'ingénieurs post-prépa (70%). On peut interpréter ces résultats de deux manières.

La première hypothèse est de penser que ces résultats traduisent la réalité : les établissements les plus qualifiés de sexistes par leurs élèves sont les établissements les plus sexistes. La deuxième hypothèse, plus réaliste, est d'interpréter ces différences dans les déclarations des étudiantes et étudiants comme révélatrice des différences de sensibilisation, de recul et de prise de conscience des violences sexistes entre les formations. En effet, on peut supposer que les étudiantes et étudiants de Sciences Po sont plus conscients de la réalité du sexisme puisqu'ils évoluent dans un environnement plus sensibilisé sur ces questions sociales. Cependant, les deux hypothèses ne sont pas incompatibles : **les résultats pourraient traduire à la fois des inégalités de sensibilisation entre les formations et des établissements au contexte inégalement sexiste.**

Traditions de l'établissement.

Comment qualifieriez-vous les traditions de votre établissement ? (Les réponses allant de 1 à 5, 1 correspondant à des traditions parfaitement égalitaires)

➤ Analyse globale : N = 9478



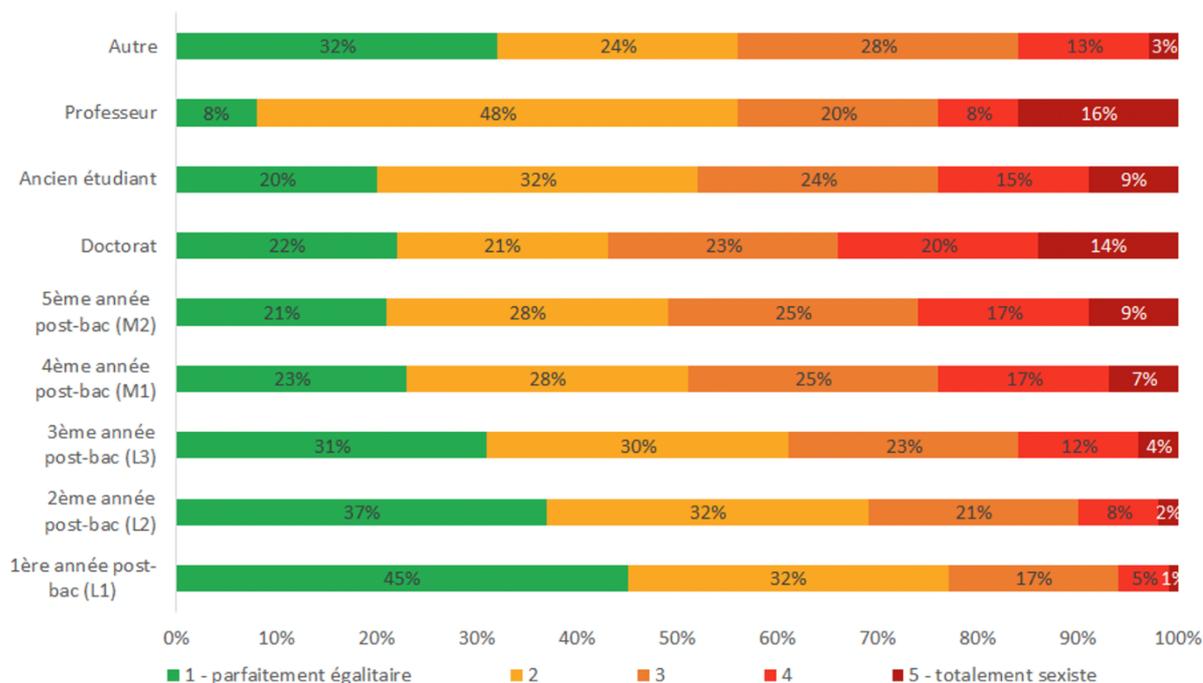
*pourcentages arrondis à l'unité la plus proche

Similairement à la question du contexte des établissements, seuls 29% des répondants considèrent les traditions de leur établissement comme égalitaires. **Ainsi, moins d'un tiers des étudiantes et étudiants considèrent le contexte général et les traditions de leur établissement comme égalitaires au regard du genre.**

Comme précédemment, il est intéressant de noter que les pourcentages varient selon le niveau d'étude des répondants et leur type de formation. En revanche, on note peu de variations en fonction du genre des répondants.

Comment qualifieriez-vous les traditions de votre établissement ? (Les réponses allant de 1 à 5, 1 correspondant à des traditions parfaitement égalitaires)

➤ Analyse par niveau d'étude : N = 9478

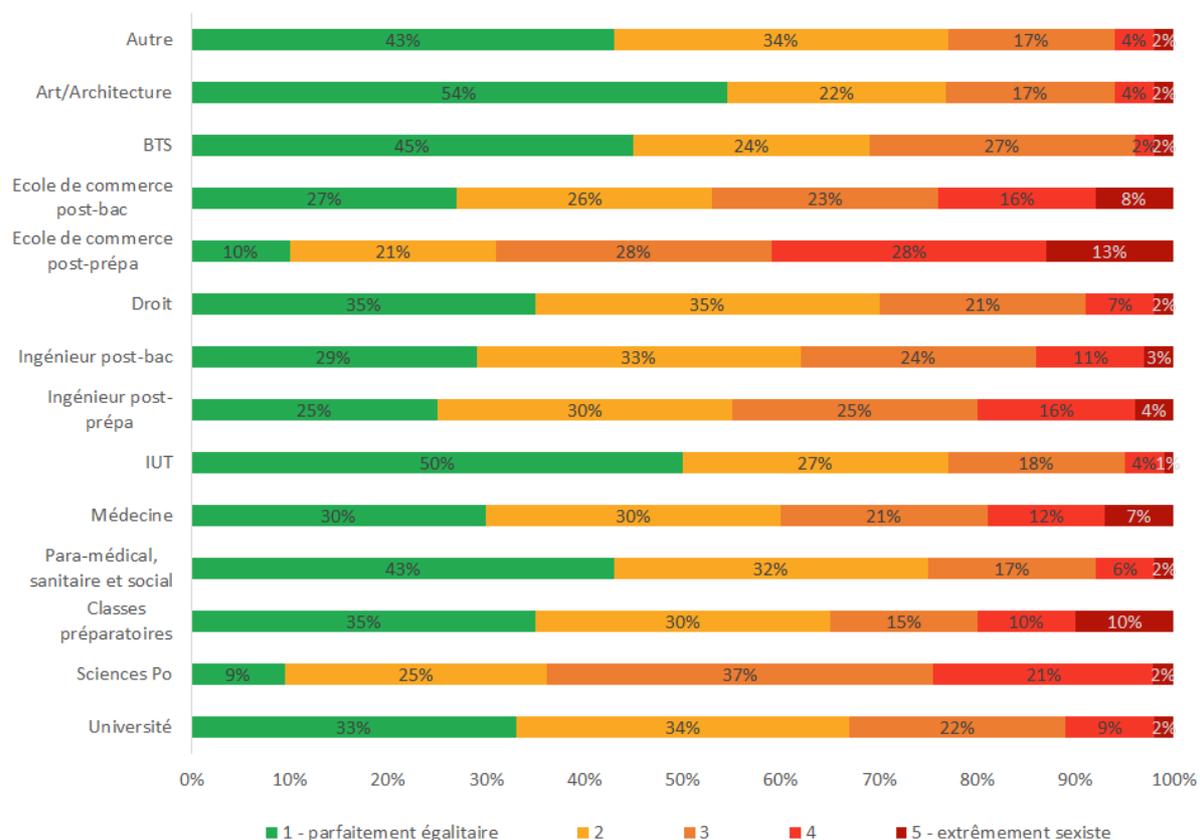


*pourcentages arrondis à l'unité la plus proche

On retrouve ici à peu près la même variation des perceptions par niveau d'étude que pour la question du contexte. **Plus le niveau d'étude est élevé, plus les traditions des établissements sont perçues comme inégalitaires par rapport au genre.** En revanche, un biais peut exister quant à la perception de la notion même de traditions entre un professeur et un étudiant. Malgré tout **cette variation est claire entre la 1ère et la 5ème année d'étude puisque le taux d'étudiants qualifiant les traditions de leur établissement comme sexistes (réponses 2/5 à 5/5) passe de 55% à 79%.**

Comment qualifieriez-vous les traditions de votre établissement ? (Les réponses allant de 1 à 5, 1 correspondant à des traditions parfaitement égalitaires)

➤ Analyse par type de formation N = 9478



*pourcentages arrondis à l'unité la plus proche

Ici encore, ce sont les étudiants de Sciences Po et des écoles de commerce post-prépa qui qualifient les traditions de leurs établissements comme les plus inégalitaires.

A l'inverse, les formations dans lesquelles les traditions sont le plus perçues comme égalitaires sont principalement les formations d'art et d'architecture (54%), les IUT (50%), les BTS (45%) et les formations du para-médical, sanitaire et social (43%). Ces différences entre les formations sont similaires aux résultats concernant le contexte général de l'établissement et peuvent traduire à la fois **des inégalités de sensibilisation entre les formations et des établissements inégalement sexistes**.

Principales causes de violences

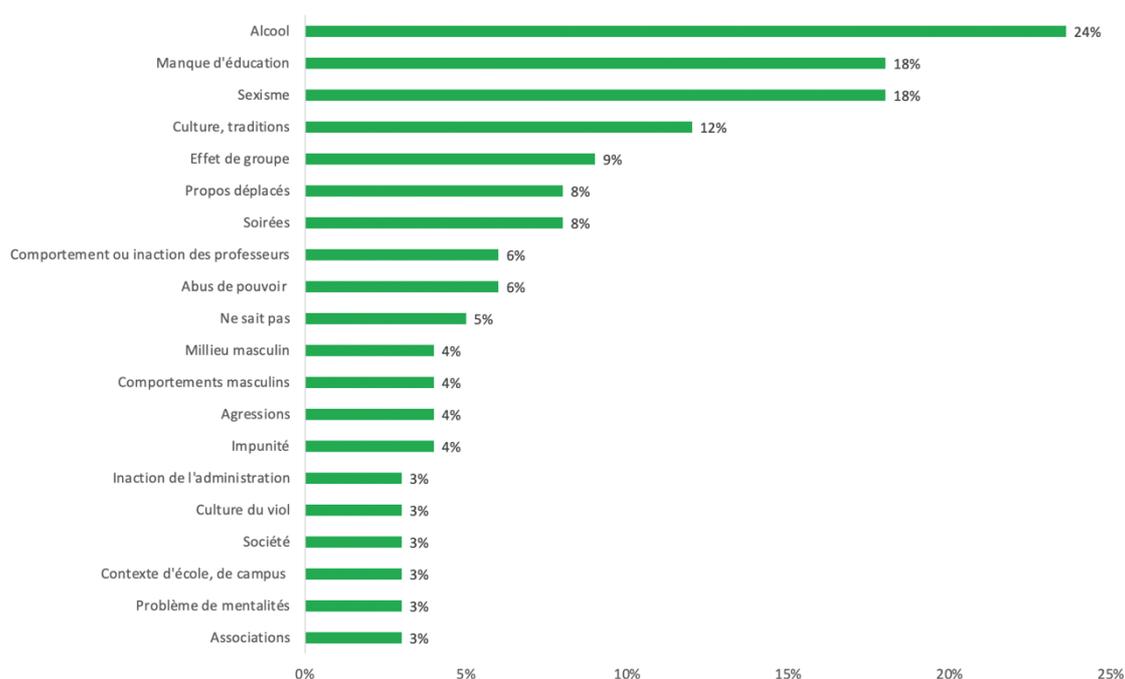
L'objectif de cette partie était de parvenir à faire état de ce que les étudiantes et étudiants considèrent être les principales causes des violences sexuelles et sexistes dans l'enseignement supérieur. Pour cela, nous avons fait le choix de leur demander en premier lieu, sous forme de question ouverte, quelles causes principales ils associaient aux violences sexuelles et sexistes.

Ensuite, ils devaient répondre à une question à choix multiples qui proposait une liste de huit causes.

Principales causes (question ouverte).

Le questionnaire proposait aux répondants de décrire librement les principales causes des violences sexuelles et sexistes dans leurs études. La question était formulée comme suit : « *Selon vous, quelles sont les principales causes des violences sexuelles (agression et sexisme) dans votre établissement ?* »

Le graphique ci-dessous présente les 45 causes les plus citées parmi les 5587 verbatims récoltés sur cette question.



*pourcentages arrondis à l'unité la plus proche

Autres réponses (inférieures à 2%) : *Manque d'empathie, Élitisme, Réseaux sociaux, Manque d'ouverture d'esprit, Frustration sexuelle des hommes, Pouvoir, Domination masculine, Pression sociale, Harcèlement moral, Stupidité, Manque d'information, Incompréhension de la notion de consentement, WE d'intégration, Drogue, Discriminations, Absence de moralité, Manque de prise de conscience, Manque de surveillance et de sécurité, Comportements féminins, Bizutage, Patriarcat, Minimisation, Banalisation, Manque de respect, Immaturité, Manque de prévention*

Comme on peut le voir sur les résultats ci-dessus, « *l'alcool* » est un enjeu majeur et la première cause citée spontanément et massivement (23,6%). « *La drogue* » n'est en revanche citée que dans 1% des verbatims.

Le « *sexisme* » (17,7%) et le « *manque d'éducation* » (17,5%) apparaissent ensuite spontanément comme les deuxième et troisième causes identifiées par les répondants comme étant à l'origine des violences sexuelles et sexistes.

« *La culture* » et « *les traditions* » arrivent en quatrième position et sont citées dans 12,1% des verbatims. « *L'effet de groupe* » (8,7%) et « *les soirées* » (8,2%) sont également régulièrement mentionnés.

Enfin, figurent également dans les 10 premières causes, des explications faisant référence aux relations de pouvoir et aux comportements déplacés de professeurs (« *propos déplacés* » : 7,7% ; « *abus de pouvoir* » : 6,6% ; « *comportement ou inaction des professeurs* » : 5,5%).

D'autres signaux plus faibles sont néanmoins intéressants à noter. D'une part, une certaine partie des réponses identifient comme cause tout ce qui peut être lié au « *manque de respect* » (1,8%), à « *l'immaturité* » (1,7%), à « *la stupidité* » (1,3%), au « *manque de moralité* » (0,9%), ou à un « *manque de prise de conscience* » (0,8%), ce qui peut rejoindre la notion de prévention et d'éducation. D'autre part, une partie des réponses fait directement écho à des comportements masculins problématiques tels que « *un milieu masculin* » (4,3%), « *les comportements masculins* » (4,1%), « *le patriarcat* » (2,3%), « *le pouvoir et la domination masculine* » (1,4%) et « *la frustration sexuelle des hommes* » (0,4%). La somme de l'ensemble de ces signaux faibles sur les comportements masculins s'élève ainsi à 12,5%.

Les « *comportements féminins* » sont, quant à eux, cités dans 0,7% des verbatims mais on ne peut savoir si les utilisations de cette expression pointent des comportements violents de femmes ou si les répondants ont souhaité expliquer que les femmes, de par leurs comportements, suscitent et/ou acceptent les violences, cette justification étant extrêmement problématique.

Principales causes (question assistée).

Afin de mieux qualifier le contexte des violences sexuelles et sexistes dans les établissements supérieurs, nous avons fait le choix de compléter cette première question libre par une question à choix multiples : « *Parmi les propositions suivantes, quelles sont selon vous les 4 principales causes des violences sexuelles et du sexisme dans votre établissement ?* » Les répondants devaient choisir quatre réponses parmi les huit causes suivantes proposées :

Les traditions des associations

L'effet de groupe et la pression pour être bien intégré

Le sexisme est véhiculé par l'administration (mails, discours)

L'alcool conduit les gens à agir différemment

L'impunité pour les personnes ayant commis ce type d'acte

L'éducation des étudiants

Il n'y a pas de causes particulières, ces situations ont toujours existé et existeront toujours

Une réelle croyance en l'inégalité des genres

Le graphique ci-dessous présente les causes principales des violences identifiées par les étudiants tous genres, types de formation et niveaux d'étude confondus.

Quelles sont les principales causes des violences observées dans votre établissement ?

➤ Analyse globale : N = 8811 ; Nombre de réponses = 21661



*pourcentages arrondis à l'unité la plus proche

Sur cette question à choix multiples, quatre causes sont majoritairement plébiscitées par les étudiantes et étudiants. La première cause qui ressort fortement est « *l'effet de groupe et la pression pour être bien intégré* » (représente 20,5% des réponses) suivi de près par « *l'impunité pour les personnes ayant commis ce type d'acte* » (18,1%), « *l'alcool conduit les gens à agir différemment* » (18,0%) et « *l'éducation des étudiants* » (17,8%). Alors que l'alcool et l'éducation étaient également les causes les plus citées dans la question ouverte précédente, l'effet de groupe arrivait seulement en cinquième position et l'impunité, très peu évoquée, en quatorzième position. Il est intéressant de voir que les étudiantes et étudiants identifient des causes principales différentes s'ils répondent spontanément ou s'ils sont face à des propositions de réponses. « *Les traditions des associations* » semblent également jouer un rôle important pour les étudiantes et étudiants puisqu'elles arrivent en quatrième position des causes et représentent 10,3% des réponses. « *Une réelle croyance en l'inégalité des genres* » ne représente que 5,8% des réponses. Un petit pourcentage des répondants pense qu'« *il n'y a pas de causes particulières* » (4,7% des réponses) et que « *ces situations ont toujours existé et existeront toujours* » (2,6%). On peut voir dans ces réponses une résignation face aux violences et aux inégalités systémiques ou, au contraire, une ignorance du caractère systémique et sociologique des discriminations. La proposition « *le sexisme est véhiculé par l'administration* » est seulement choisie par 2,3 % des répondants.

Quelles sont les principales causes des violences observées dans votre établissement ?

➤ Analyse par type de formation

L'analyse des réponses par type de formation permet d'observer deux variations majeures entre les réponses des étudiantes et étudiants des différentes formations.

Premièrement, les étudiantes et étudiants qui mettent le plus en avant l'alcool comme cause des violences sexuelles et sexistes sont les étudiantes et étudiants issus de formations qui trouvaient le contexte et les traditions de leur établissement comme plutôt égalitaires, à savoir les étudiantes et étudiants issus des formations du paramédical, sanitaire et social, d'écoles d'ingénieurs post-prépa, de BTS, d'écoles d'ingénieurs post-bac et d'IUT. Cela pourrait suggérer que ces étudiantes et étudiants expliquent le sexisme principalement par l'alcool car ils ne l'associent pas à un phénomène systémique et faisant partie intégrante de la culture de leur établissement.

Deuxièmement, la variation majeure se trouve sur les traditions des associations qui sont citées plus fréquemment comme cause dans les écoles de commerce post-prépa et post-bac, les Instituts d'Etudes Politiques et en médecine. Cela pourrait s'expliquer en partie par le fait que, dans ces formations, les associations jouent un rôle prépondérant dans la vie étudiante.

Conclusion « b. Contexte des violences ».

Moins d'un tiers des répondants considèrent le contexte général et les traditions de leur établissement comme parfaitement égalitaires au regard du genre des individus. Si les femmes considèrent le contexte comme plus sexiste que les hommes, les différences se trouvent principalement entre les niveaux d'étude et les formations. En effet, la proportion de répondants qui considèrent leur établissement comme sexiste augmente significativement avec les années d'études. La proportion de répondants qui considèrent leur établissement comme sexiste est également plus importante dans les écoles de commerce et les Instituts d'Etudes Politiques. Nous faisons l'hypothèse que les étudiantes et étudiants développent une connaissance et prennent conscience de la réalité des violences sexistes au fur et à mesure de leur vie étudiante, et d'autant plus lorsqu'ils évoluent dans un milieu étudiant sensibilisé à ces violences comme cela peut-être le cas dans les IEP.

Si « le manque d'éducation », « le sexisme », « la culture », « les traditions », « les comportements masculins », « l'impunité », « l'effet de groupe » sont identifiés comme les causes des violences sexuelles et sexistes par une partie des étudiantes et étudiants, un nombre significatif de répondants identifient « l'alcool » comme la raison principale des violences. Il est fondamental de travailler sur cet aspect des violences et de sensibiliser les étudiantes et étudiants sur les liens entre alcool et violences sexuelles et sexistes. D'une part, des actions doivent être menées afin de faire comprendre aux étudiantes et étudiants que l'alcool n'est jamais la cause des violences et n'excuse aucun acte, l'agresseur est toujours responsable de ses actes. D'autre part, une sensibilisation sur les dangers de l'alcool doit également être menée, cela peut par exemple passer par une formation sur les gestes à adopter lorsqu'on se trouve face à une personne qui se trouve dans un état d'ivresse pouvant la mettre en danger ou mettre en danger autrui. Plus largement, des actions doivent être menées pour sensibiliser les étudiantes et étudiants dans le cadre de la vie étudiante et associative, notamment dans les écoles de commerce, en médecine et dans les IEP où la vie associative joue un rôle prépondérant. Finalement, l'impression fréquente pour les étudiantes et étudiants que les actes de violences de ce type ne sont pas gérés ni condamnés par les établissements semble également être un point d'action important, dans l'esprit d'une « tolérance zéro ».

c. Expérience étudiante des violences sexuelles et sexistes au cours des études

Identification des faits de violence en général

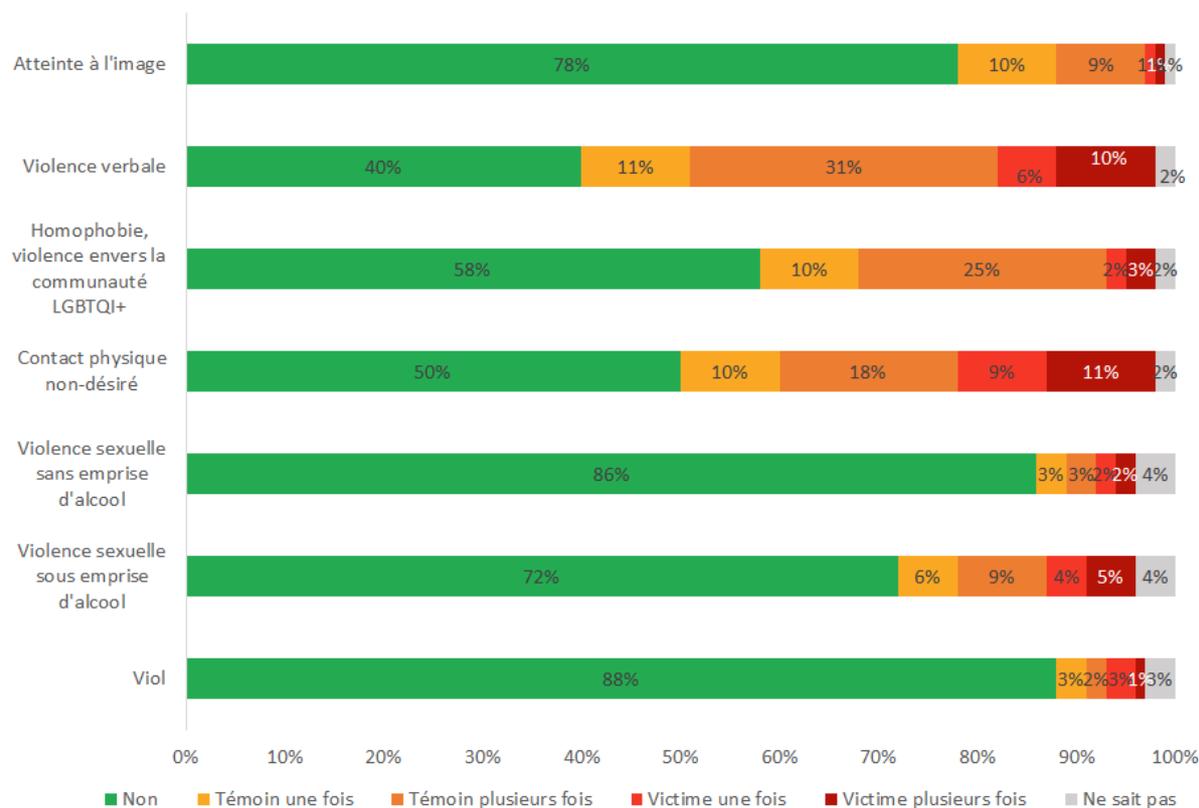
Les trois questions suivantes s'adressaient à tous les répondants afin de leur permettre d'identifier les faits de violence subis ou constatés, l'auteur et les lieux des violences. Ces questions nous ont semblé essentielles afin de pouvoir mieux caractériser les faits de violences et ainsi permettre une réponse plus précise et pertinente selon les contextes.

La présentation de ces questions était délicate et a été longuement réfléchi. En effet, il s'agissait de savoir si le répondant a lui-même été victime ou témoin de violences sexistes ou sexuelles. La réponse en "grille" est apparue plus adaptée. Une liste de violences sexuelles et sexistes était proposée, que le répondant pouvait documenter en fonction de chaque type d'acte et de son occurrence. Une case "*je ne sais pas*" était également proposée car certaines étudiantes et certains étudiants ne sont parfois pas en capacité de mettre des mots sur ce qu'ils ont vécu, d'après les experts qui ont été consultés.

Les résultats de l'analyse des réponses au questionnaire sont alarmants et témoignent d'une omniprésence des violences dans le contexte étudiant.

Avez-vous été témoin ou victime d'une violence sexuelle ou sexiste ?

➤ Analyse globale N = 9578 ; question à choix multiples



*pourcentages arrondis à l'unité la plus proche

La question « *Avez-vous été témoin ou victime d'une violence sexuelle ou sexiste ?* » proposait les réponses suivantes :

- *Atteinte à l'image (diffusion de sextape, sexto, sexfie) ;*
- *Violence verbale (familiarité déplacée, menace, humiliation, chantage, diffamation, insulte) ;*
- *Homophobie, violence envers la communauté LGBTQI+ ;*
- *Contact physique non-désiré (attouchement, main baladeuse, caresse, proximité injustifiée) ;*
- *Violence sexuelle SANS emprise de l'alcool ;*
- *Violence sexuelle SOUS l'emprise de l'alcool (pour la victime ou l'agresseur) ;*
- *Viol (toute forme de pénétration) ;*

La violence verbale, les LGBTQI+phobies et les contacts non-désirés semblent être les violences les plus fréquentes et les plus banalisées auxquelles les étudiantes et étudiants font face : plus d'une personne sur deux a été victime ou témoin de violence verbale (58%), près d'une personne sur deux a été victime ou témoin de contact physique non-désiré (48%), 40% des répondants ont été témoins ou victimes de propos LGBTQI+phobes. Les agressions LGBTQI+phobes apparaissent couramment observées dans

notre population de répondants mais peu subies, ce qui est davantage susceptible d'être expliqué par une sous-représentation de ces victimes dans notre population d'étude principale que d'une moindre occurrence de ces violences, les faits observés par les uns ayant bien été subis par d'autres par ailleurs. Nous verrons dans l'analyse complémentaire (V) que les personnes non-binaires et transgenres se disent plus largement victimes d'agressions LGBTQI+phobes que les répondants de l'échantillon principal.

Tout aussi alarmant, 34% des étudiantes et étudiants déclarent avoir été victimes ou témoins de violences sexuelles, soit au moins 1 étudiante ou 1 étudiant sur 3. Les répondants déclarent avoir davantage été témoins ou victimes de violences sexuelles dans un contexte alcoolisé que non alcoolisé. 24% déclarent avoir été victimes ou témoins de violences sexuelles sous l'emprise d'alcool et 10% de violences sexuelles sans emprise d'alcool.

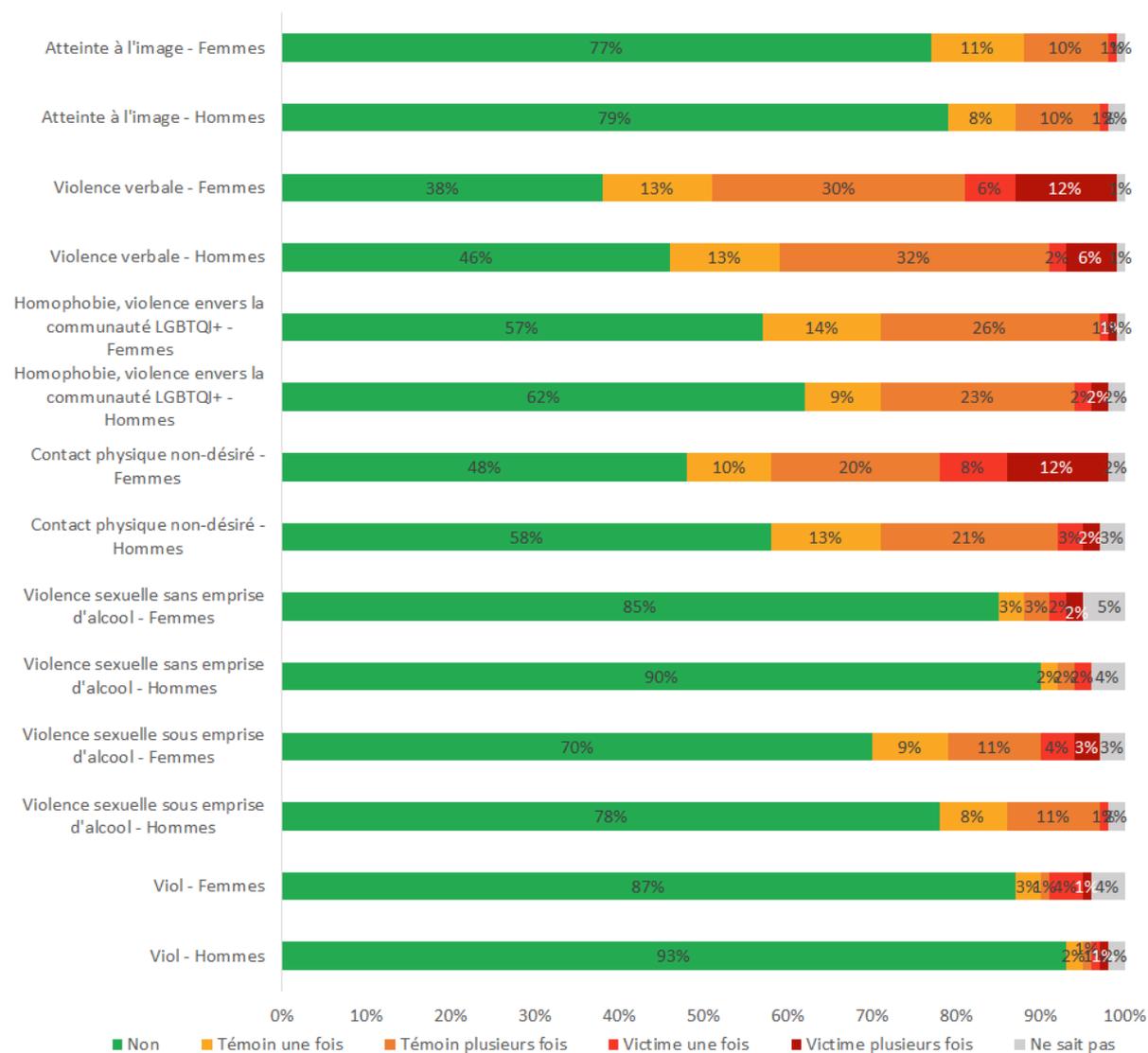
21% des répondants ont été témoins ou victimes d'atteinte à l'image.

9% des répondants déclarent avoir été témoins ou victimes de viol, soit près d'une personne sur 10 : 4% des répondants déclarent avoir été victimes de viol, dont certains plusieurs fois. 5% disent avoir été témoins une ou plusieurs fois de viols. 3% déclarent ne pas savoir s'ils ont été victimes ou témoins.

Plus spécifiquement, sur 9 605 réponses concernant le viol, 8 482 réponses concernent la case « n'avoir ni observé ni subi de viol » ; 321 concernent l'option « avoir été témoin une fois », 135 concernent l'option « témoins plusieurs fois », 217 l'option « victime une fois » et 99 l'option « victime plusieurs fois » ; 351 réponses concernent l'option « ne sait pas ».

Avez-vous été témoin ou victime d'une violence sexuelle ou sexiste ?

➤ Analyse par genre N = 9578 ; question à réponses multiples



*pourcentages arrondis à l'unité la plus proche

L'étude par genre déclaré permet d'observer que **les individus s'étant déclarés comme femmes se déclarent systématiquement plus victimes de violences sexuelles ou sexistes que les individus s'étant déclarés hommes** : 18% de femmes ont été victimes de violences verbales contre 8% des hommes. **20% de femmes, soit 1 femme sur 5, ont été victimes de contact physique non-désiré**, contre 5% des hommes. **11% des femmes ont subi des violences sexuelles, contre 5% des hommes** : 7% des femmes ont subi des violences dans un contexte alcoolisé, contre 1% des hommes. Les résultats sont pratiquement identiques pour les violences sexuelles sans la présence d'alcool (4% pour les femmes et les hommes). **5% de femmes ont été victimes de viols, contre 1% des hommes. Ainsi, une étudiante sur 20 a été victime de viol. Une étudiante sur 10 a été victime de violence sexuelle.**

L'enquête montre ainsi que les individus participants à l'enquête font face à **une inégalité de genre concernant l'exposition aux violences sexuelles et sexistes**. Les femmes ont tendance à être plus souvent la cible de ces violences.

Il n'y a que **très peu de différences entre les hommes et les femmes dans leurs déclarations en tant que témoins de violences**.

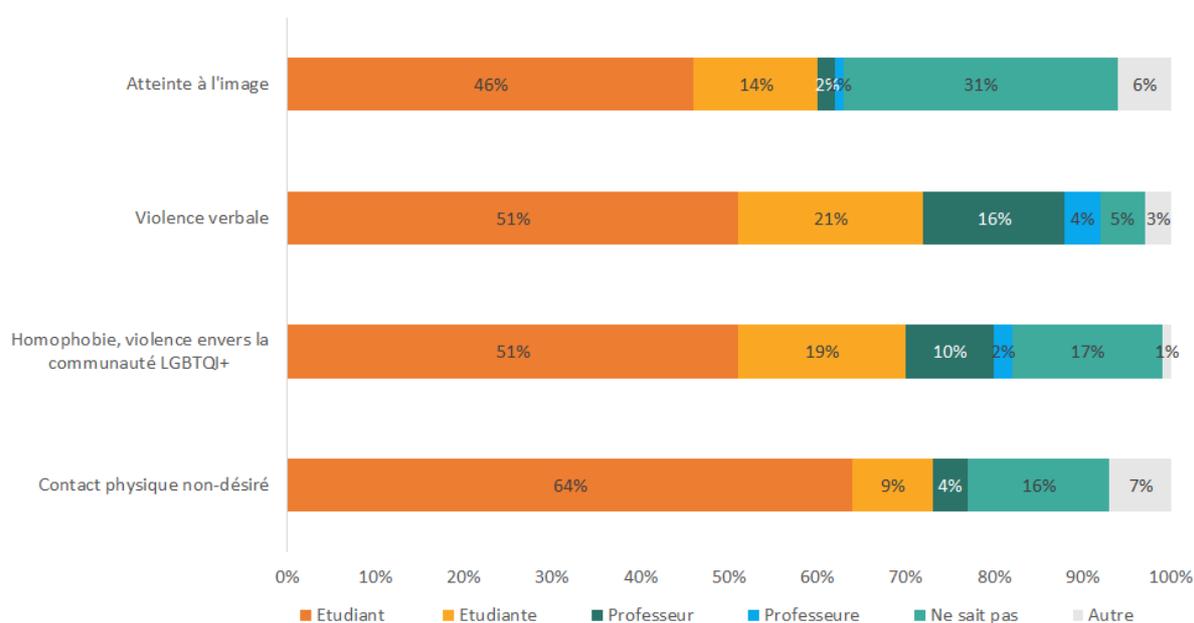
Qui était l'auteur des faits ?

L'enquête permettait dans un second temps d'indiquer qui étaient les auteurs du ou des faits observés ou subis. Le questionnaire offrait ces possibilités de réponse :

- *Etudiant ;*
- *Etudiante ;*
- *Professeur ;*
- *Professeure ;*
- *Autres ;*
- *Je ne sais pas ;*

Répartition du type d'auteurs par type de faits subis et observés

- Analyse globale N = 5159 (pour l'atteinte à l'image) à 8748 (pour la violence verbale)
- Restriction aux individus ayant déclaré avoir SUBI ou OBSERVÉ des violences ; question à réponses multiples

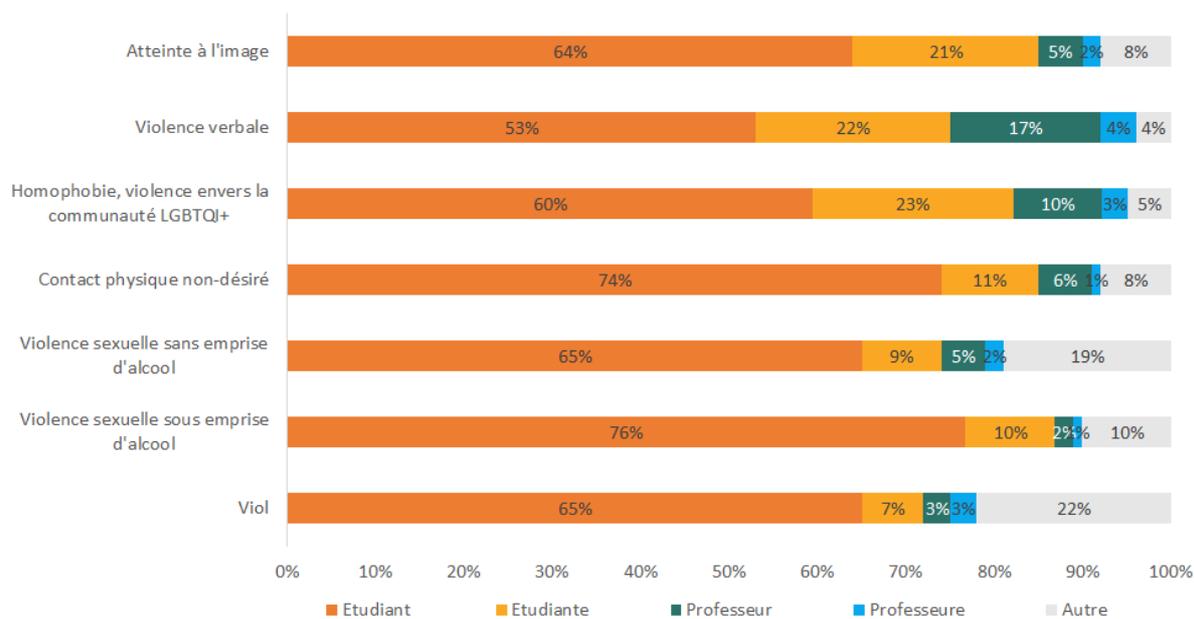


*pourcentages arrondis à l'unité la plus proche

Répartition du type d'auteur par type de fait subi ou observé

- Analyse globale N= 1198 (pour les viols) à 7845 (pour la violence verbale)
- Restriction aux individus ayant déclaré avoir SUBI ou OBSERVÉ des violences ; question à réponses multiples **en excluant les “je ne sais pas”**

Afin d'analyser de la manière la plus pertinente les faits subis, nous avons exclu la réponse “je ne sais pas”, qui était la plupart du temps donnée par les témoins.



*pourcentages arrondis à l'unité la plus proche

Les faits sont majoritairement commis par des étudiants de genre masculin (au moins un fait sur deux est commis par un étudiant masculin).

Ce constat est particulièrement **flagrant pour les faits de violences physiques : 2 faits sur 3 sont commis par des étudiants de genre masculin** en ce qui concerne les viols et les violences sexuelles sans alcool. **3 faits sur 4 sont commis par des étudiants de genre masculin** lorsqu'il s'agit de **contact physique non désiré ou de violences sexuelles dans un contexte alcoolisé.**

Ainsi, **65% des viols ont été commis par des étudiants de genre masculin**, 22% par des personnes qui ne sont ni étudiants ni professeurs, 7% par des étudiantes, et 6% par des professeurs. **76% des violences sexuelles dans un contexte alcoolisé sont le fait d'un étudiant de genre masculin**, 10% sont le fait d'étudiantes. **74% des contacts non désirés sont le fait d'étudiants de genre masculin**, 11% sont le fait d'étudiantes et 6% de professeurs de genre masculin. 65% des violences sexuelles sans qu'il y ait emprise d'alcool sont le fait d'un étudiant masculin, 9% sont le fait d'étudiantes.

Les faits de **violences verbales sont également commis à majorité par des étudiants de genre masculin. La proportion d'étudiantes et de professeurs de genre masculin ayant commis ce genre de violence est cependant plus élevée.** 64% des faits d'atteinte à l'image

sont commis par des étudiants de genre masculin et 21% par des étudiantes. 60% des propos ou violences homophobes sont commis par des étudiants de genre masculin, 23% par des étudiantes et 10% par des professeurs. 53% des faits de violences verbales sont commis par des étudiants de genre masculin, 22% par des étudiantes et 17% par des professeurs de genre masculin.

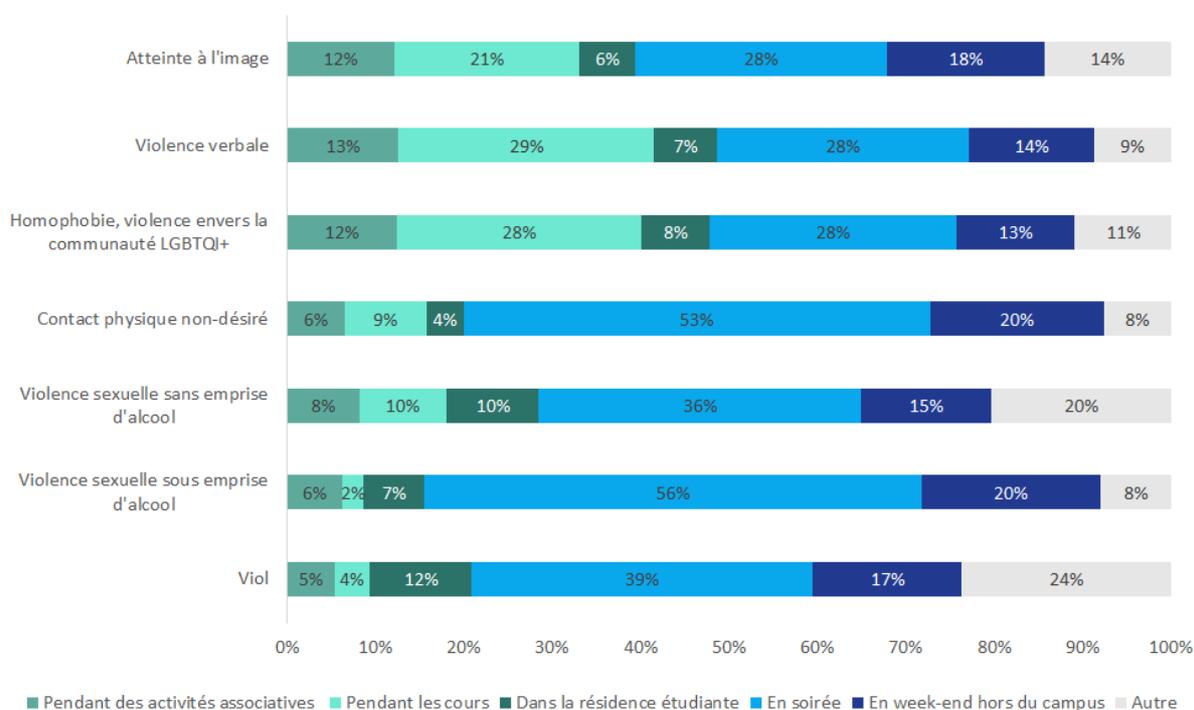
Dans quel contexte ont eu lieu les faits ?

L'enquête permettait dans un dernier temps d'indiquer qui étaient les auteurs du ou des faits observés ou subis. Le questionnaire offrait les possibilités de réponse suivantes :

- *Pendant les cours*
- *En soirée*
- *Dans la résidence étudiante*
- *Pendant les activités associatives*
- *Pendant un week-end hors campus*
- *Autre*
- *Je ne sais pas*

Répartition des contextes dans lesquels ont lieu les faits par type de faits subis et observés

- Analyse globale N = 1388 (pour les viols) à 9548 (pour les violences verbales)
- Restriction aux individus ayant déclaré avoir SUBI ou OBSERVÉ des violences ; question à réponses multiples **en excluant les "je ne sais pas"**



*pourcentages arrondis à l'unité la plus proche

Les faits de violence physique sont plutôt commis en soirée ou en week-end hors du campus : c'est le cas pour 56% des viols (dont 39% en soirée), 76% des violences sexuelles sous l'emprise d'alcool (dont 56% en soirée), 51% des violences sexuelles sans emprise d'alcool (dont 36% en soirée) et 73% des contacts physiques non désirés (dont 53% en soirée). Les faits de violence verbale sont majoritairement commis en soirée et pendant les cours.

Expérience personnelle de la violence : faits, impacts et expression

La section suivante n'était destinée qu'aux étudiantes et étudiants victimes ou témoins auxquels nous avons proposé une série de questions afin de leur permettre de décrire plus en détails les faits s'ils le souhaitaient, préciser les conséquences et impacts de ces faits de violence sur leur vécu, et enfin clarifier la façon dont ils avaient pu en parler, à qui et comment. L'objectif était ici d'essayer de mieux comprendre dans quelles mesures et pourquoi les étudiantes et étudiants semblent réticents à parler des faits dont ils ont été victimes ou témoins.

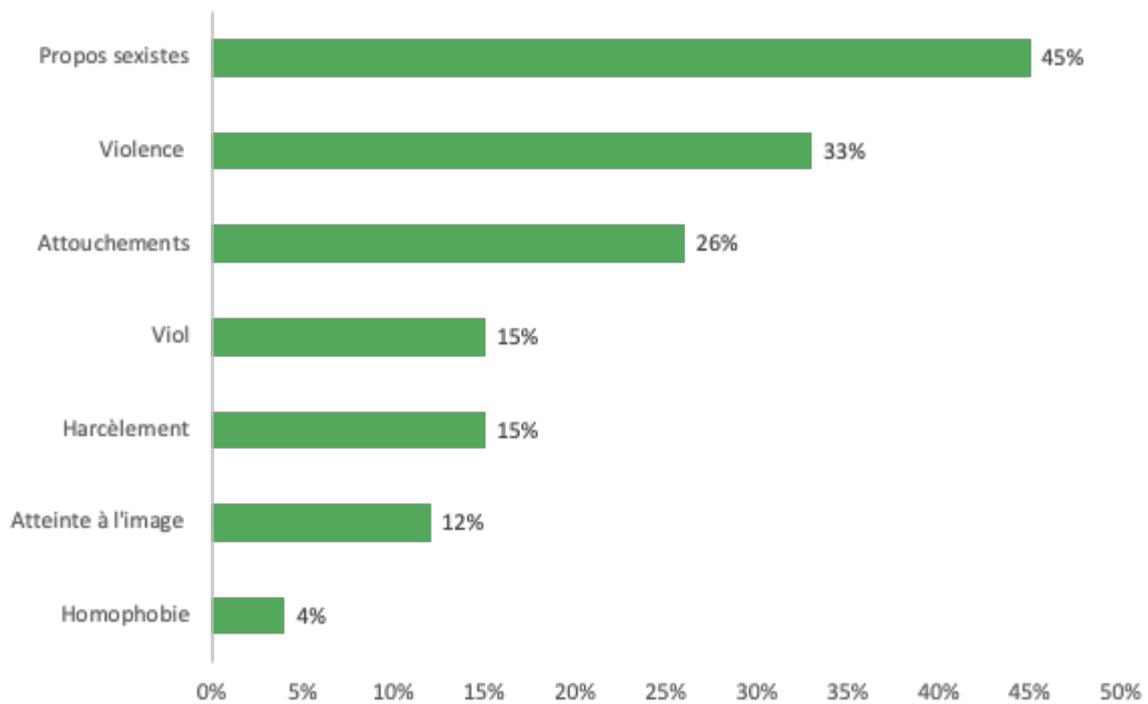
Récit des faits

Suite à la restitution assistée des faits, nous avons fait le choix d'offrir aux victimes et aux témoins un espace d'expression afin qu'ils puissent, s'ils le souhaitaient, relater plus en détails leur expérience vécue. La proposition était formulée comme suit : « *Vous pouvez utiliser cet espace pour raconter les faits* ».

1550 réponses ont été recueillies sur cette question. L'ensemble de ces réponses a été analysé qualitativement afin de nous permettre de restituer le plus précisément possible l'expérience étudiante de ces faits de violences.

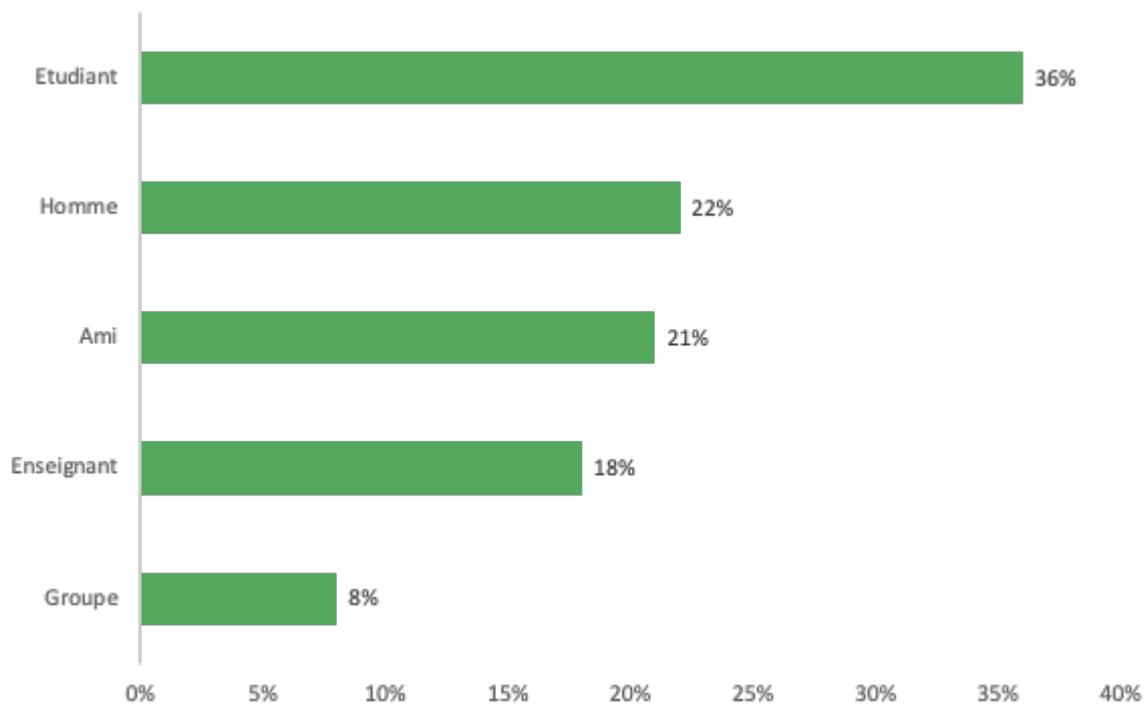
Le graphique ci-dessous restitue les 20 éléments les plus fréquemment mentionnés parmi les 1550 verbatims recueillis. Afin de faciliter la restitution, ces éléments ont été classés en quatre catégories : actes, auteurs, facteur présent et contexte.

Actes



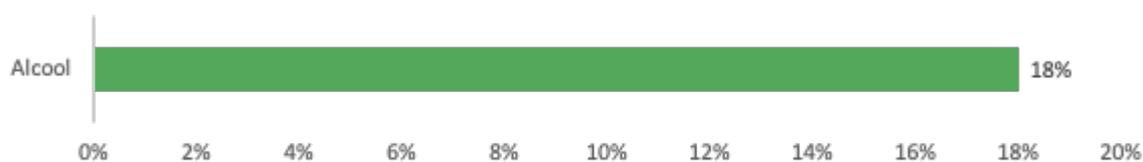
*pourcentages arrondis à l'unité la plus proche

Auteurs



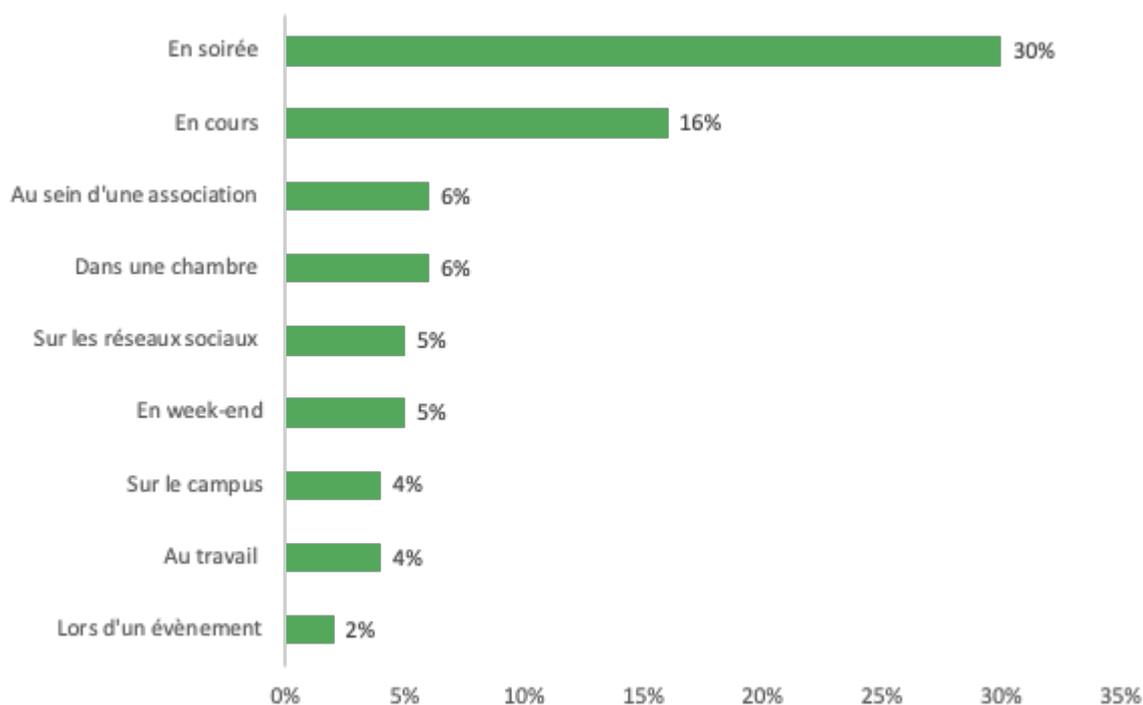
*pourcentages arrondis à l'unité la plus proche

Facteur présent



*pourcentages arrondis à l'unité la plus proche

Contexte



*pourcentages arrondis à l'unité la plus proche

Tout d'abord, la notion de violence est mentionnée dans 33% des verbatims.

En ce qui concerne les actes, les propos sexistes sont ceux qui reviennent le plus massivement puisqu'ils sont évoqués dans pratiquement la moitié des récits (45%). Les attouchements (26%) sont également très présents dans les récits étudiants de ces faits de violence. Ces résultats sont cohérents avec ceux observés précédemment : violence verbale, contact physique non-désiré et propos LGBTQI+phobes étaient les violences les plus couramment relevées par les répondants à la question « *Avez-vous été témoin ou victime d'une violence sexuelle ou sexiste ?* ».

Harcèlement et atteinte à l'image sont mentionnés dans respectivement 15% et 12% des verbatims.

Il est fondamental de souligner que le viol revient dans 15% des 1550 verbatims (témoins et victimes confondus). On peut faire l'hypothèse que, plus les étudiantes et étudiants ont

perçu les faits comme graves, plus ils ont choisi de les évoquer, peut-être parfois afin de libérer leur parole. Malgré tout, ce biais ne doit pas faire oublier le fait que dans 15% des 1550 réponses à cette question, les étudiants ont utilisé cet espace pour relater des faits de viol. Rappelons que 9% de l'ensemble des répondants se déclaraient précédemment témoins ou victimes de viol.

En ce qui concerne les auteurs, plus d'un tiers des récits mentionne « *un étudiant* » (36%), ce qui corrobore l'idée que les violences sont souvent commises et subies entre étudiantes et étudiants, comme relevé précédemment à la question de la répartition du type d'auteur par type de fait subi ou observé. « *Un homme* » et « *un ami* » apparaissent également fréquemment puisqu'« *un homme* » est mentionné dans 22% des récits et « *un ami* » dans 21% des récits. Ce dernier chiffre fait écho à certaines enquêtes précédentes, comme l'enquête Virages-Universités⁶ qui mettait en avant le fait que les violences se produisent majoritairement dans le cadre de la famille ou de l'entourage proche. Cela donne également une information importante pour les politiques de prévention à mettre en place. Ensuite, peut-être plus surprenant, cette question ouverte fait émerger le rôle non négligeable des enseignants dans ces actes de violence puisqu'ils sont mentionnés dans 18% des cas comme les auteurs. Finalement, la notion de groupe est évoquée dans 8% des récits.

L'alcool est mentionné dans 18% des verbatims, qu'il soit perçu par les répondants comme une des causes, un facteur aggravant ou seulement un paramètre du contexte des violences. Rappelons que 24% du total des répondants disaient avoir été témoins ou victimes de violences sexuelles sous l'emprise d'alcool. Evidemment, l'alcool n'explique aucunement une violence sexuelle ou sexiste, la cause d'une violence est toujours l'agresseur. L'alcool est plutôt une circonstance, par ailleurs pénalement aggravante⁷, des violences.

En ce qui concerne les lieux, et confirmant les réponses aux questions précédentes, nous voyons ici que les soirées sont le contexte principal dans lequel ont lieu ces faits de violence (30%). Les cours sont aussi fréquemment cités (16%). Nous faisons l'hypothèse que les soirées et les cours ne sont pas les scènes des mêmes violences : **les violences physiques ont majoritairement lieu en soirées tandis que les violences verbales se déroulent autant en soirée qu'en cours**. Plusieurs autres lieux sont cités mais moins fréquemment comme les associations (6%), les chambres (6%), les réseaux sociaux (5%) et les week-ends (5%) ou encore le campus (4%) et le travail (4%).

Impacts : sentiments ressentis et conséquences

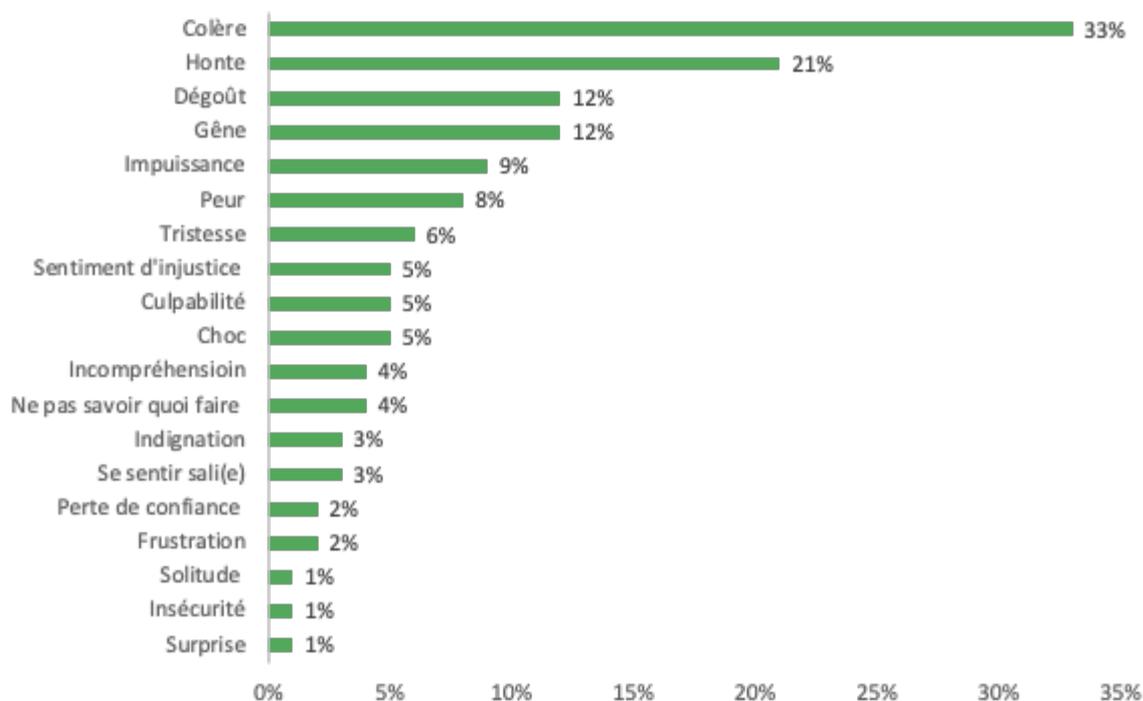
Les deux questions suivantes concernent l'impact des violences sur le vécu des victimes et des témoins. Nous avons choisi de démarrer par une question ouverte sur les sentiments ressentis, et de poursuivre avec une question guidée pour caractériser cet impact.

⁶⁶ Amandine Lebugle, Justine Dupuis et l'équipe de l'enquête Virage, 2018, *Les violences subies dans le cadre des études universitaires*, Paris, INED, Document de travail, 245.

⁷ Code pénal, article 222-24, article 222-28 et article 222-30 : une agression sexuelle ou un viol « commis par une personne agissant en état d'ivresse manifeste ou sous l'emprise manifeste de produits stupéfiants » est puni d'un emprisonnement plus important (et d'une amende plus importante pour une agression sexuelle).

La première question (question ouverte) était formulée comme suit : « *Quels sentiments avez-vous ressentis suite à l'incident ?* ».

Le graphique ci-dessous restitue les 28 sentiments les plus fréquemment cités sur 2264 verbatims reçus sur cette question.



*pourcentages arrondis à l'unité la plus proche

Autres sentiments évoqués (inférieurs à 1%) : Rire, Dépression, Déception, Angoisse, Compassion, Lassitude, Mal-être, Dénî

A proportions égales, **la colère et la honte** sont les deux sentiments les plus fréquemment cités par les répondants. « *La colère* » est évoquée dans 33,3% des verbatims. 32,9% des répondants évoquent un sentiment de « *honte* » (20,8%) ou de « *gêne* » (12,1%).

« *Le dégoût* » est également un sentiment régulièrement cité (12,3%). « *La peur* » est présente mais dans une moindre mesure (7,9%).

Une partie des sentiments mentionnés évoque le fait de se sentir perdu ou impuissant, avec des expressions comme « *le sentiment d'impuissance* » (9,2%), « *l'incompréhension* » (4%), « *le fait de ne pas savoir quoi faire* » (3,8%).

« *La culpabilité* » apparaît dans 5,3% des verbatims ce qui n'est pas très important mais mérite d'être signalé.

Ainsi, **les sentiments spontanément évoqués par les étudiantes et étudiants victimes ou témoins de violences sont des sentiments forts qui s'apparentent principalement soit à de l'indignation (comme « *la colère* ») soit à de la vulnérabilité (comme « *la honte* » ou « *la peur* »)**. Il n'est pas surprenant que, face à des situations de violences, les étudiantes et étudiants ressentent des émotions fortes.

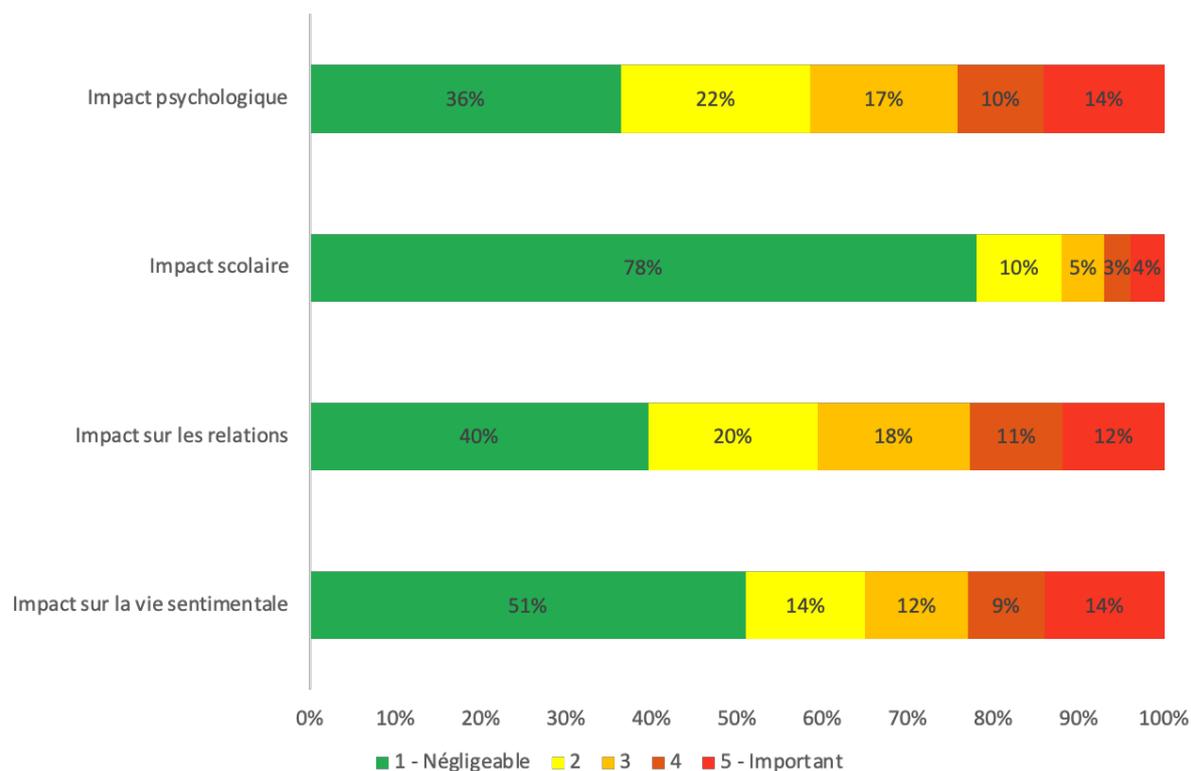
La seconde question concernant les conséquences des faits de violence était une question à choix multiples proposant aux étudiantes et étudiants victimes ou témoins de qualifier l'impact des violences sur :

- *Leurs résultats scolaires*
- *Leur état psychologique*
- *Leurs relations avec les autres étudiants*
- *Leurs relations sentimentales*

Les répondants devaient préciser sur une échelle de 1 (impact négligeable) à 5 (impact important) chacun des éléments ci-dessus. Le graphique ci-dessous montre les résultats généraux des réponses à cette question.

Quel impact les violences subies ont-elles eu sur vous ? (De 1-Négligeable à 5-important)

- Analyse globale N = 3420 ; Nombre de réponses : 13519
- Restriction aux individus ayant déclaré avoir OBSERVÉ ou SUBI une ou plusieurs violences sexuelles ou sexistes



*pourcentages arrondis à l'unité la plus proche

Si on cumule les niveaux 4 et 5 de réponses qui qualifient des impacts importants, on constate que les trois principaux impacts, et à proportions quasiment égales, sont : tout d'abord l'impact psychologique (24,75%), puis l'impact sur la vie sentimentale (22,97%), et l'impact sur les relations (22,94%). L'impact semble, en revanche, la plupart du temps assez négligeable sur les résultats scolaires (impact qualifié de négligeable dans 78,33% des cas) ce qui d'ailleurs peut empêcher l'identification de situations problématiques par une chute brutale des résultats scolaires.

Néanmoins, la qualification de l'impact varie selon le genre des répondants.

Quel impact la ou les violence(s) observée(s) ou subie(s) ont-t-elles eu sur vous ? (De 1- Négligéable à 5-important)

- Analyse par genre déclaré N = 3420 ; Nombre de réponses : 13519
- Restriction aux individus ayant déclaré avoir OBSERVÉ ou SUBI une ou plusieurs violences sexuelles ou sexistes

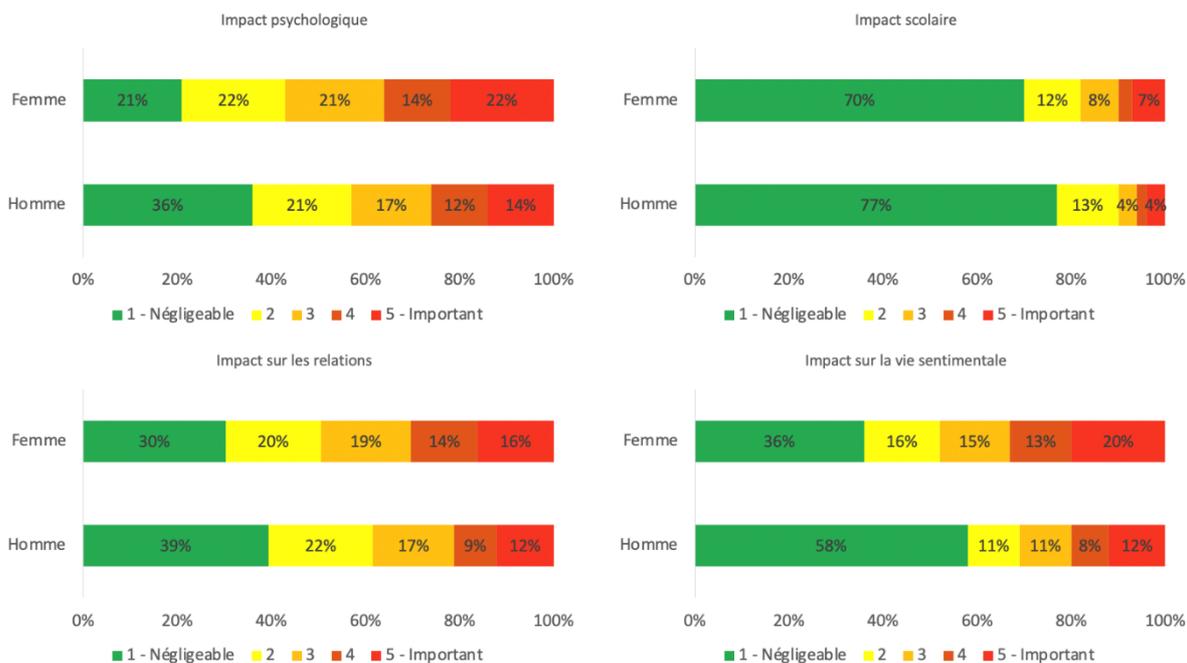


*pourcentages arrondis à l'unité la plus proche

Peu importe le type d'impact considéré, les femmes ayant déclaré ou subi des violences sexuelles ou sexistes ont tendance à déclarer un impact plus significatif. On retrouve cependant globalement le même classement entre les impacts : **que ce soit chez les femmes ou chez les hommes, les violences sexuelles et sexistes observées ou subies ont davantage tendance à affecter les relations avec autrui et la psychologie individuelle que les résultats scolaires.**

Quel impact la ou les violence(s) observée(s) ou subie(s) ont-t-elle eu sur vous ? (De 1- Négligéable à 5-important)

- Analyse par genre déclaré N = 2136 ; Nombre de réponses : 8459
- Restriction aux individus ayant déclaré avoir SUBI une ou plusieurs violences sexuelles ou sexistes



*pourcentages arrondis à l'unité la plus proche

Lorsqu'on se restreint aux individus ayant subi une ou plusieurs violences sexuelles ou sexistes, on retrouve le même schéma : les femmes déclarent des impacts plus importants que les hommes et l'impact scolaire est moindre pour les hommes et les femmes en comparaison aux impacts psychologique, sur les relations et sur la vie sentimentale. Les individus ayant subi des violences témoignent globalement d'impacts plus importants que les individus ayant observé des violences.

Ces résultats doivent cependant être analysés avec précaution. Les différences de déclarations entre les deux genres sont susceptibles de provenir des différences de nature dans les violences subies ou observés, des différences de capacité à prendre du recul et à évoquer les conséquences des violences sur soi, ou encore des différences de réaction de la part de l'entourage des individus.

Moyens d'expression

L'enquête proposait ensuite tout un volet de questions sur la parole autour de ces faits de violences afin de déterminer dans quelles situations et avec qui cet échange était rendu possible et de voir si, où et comment les étudiants parvenaient à parler des faits subis ou observés.

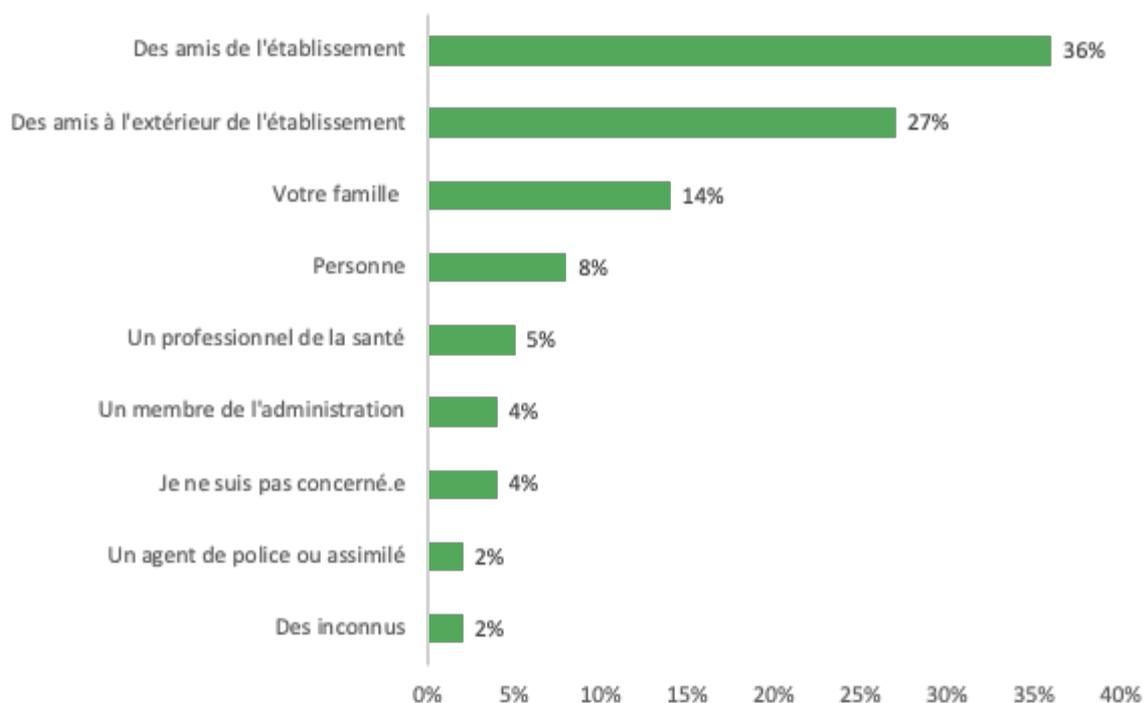
La première question était formulée comme suit : « *A qui en avez-vous parlé ?* » Cette question dirigée proposait dix réponses :

- *Personne*
- *Des amis de l'établissement*
- *Des amis à l'extérieur de l'établissement*
- *Votre famille*

- *Des inconnus*
- *Un professionnel de la santé (psychologue, infirmière, médecin..)*
- *Un membre de l'administration*
- *Un agent de police ou assimilé*
- *Je ne suis pas concerné.e*
- *Autre*

Après avoir observé ou subi la violence sexuelle ou sexiste, à qui en avez-vous parlé ?

- Analyse globale N = 3413 ; Nombre de réponses : 6232
- Restriction aux individus ayant déclaré avoir OBSERVÉ ou SUBI une ou plusieurs violences sexuelles ou sexistes



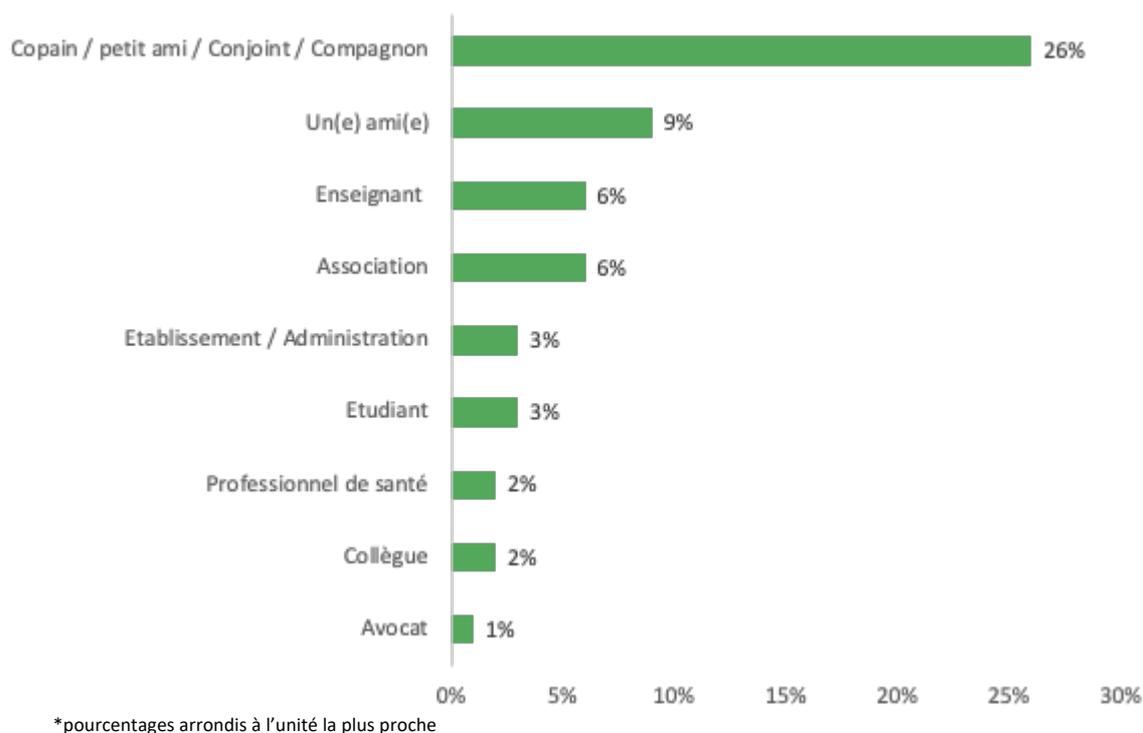
*pourcentages arrondis à l'unité la plus proche

En ce qui concerne les réponses à la question « *A qui en avez-vous parlé ?* », on note une prépondérance massive des amis, qu'ils soient au sein de l'établissement (36,26%) ou extérieurs à l'établissement (26,8%) et ce quel que soit le genre et la formation suivie. La famille est aussi fortement citée (13,64%). Cela montre l'importance du cercle intime pour se confier et suggère aussi que, plus le lien de confiance est fort, plus la possibilité de parole est ouverte.

En revanche les professionnels de santé ne représentent que 5,17% des réponses et les membres de l'administration 3,77% des réponses. La police est également très peu citée (1,75%).

Il est important de noter que 7,57% des répondants déclarent n'en avoir parlé à personne.

Pour la réponse « Autre », l'enquête proposait aux répondants de préciser le ou les interlocuteurs. Le graphique ci-dessous restitue les 9 types de personnes les plus fréquemment citées sur les 194 verbatims récoltés sur cette question.



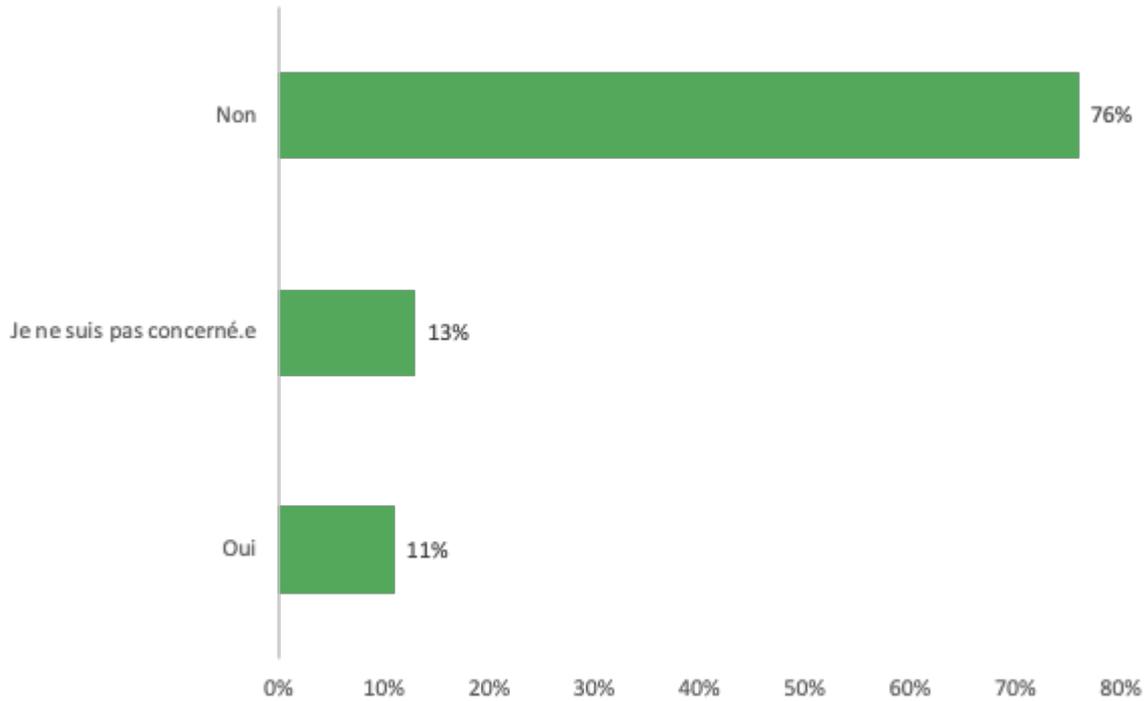
Cette question ouverte apporte quelques éléments supplémentaires de compréhension. Ainsi, on relève la place très importante des partenaires (« conjoint », « petit ami », « compagnon », « copain », etc.) cités dans 26% des verbatims. 6% des répondants évoquent également un échange avec un enseignant. On peut supposer que cet échange a lieu lorsqu'une relation de confiance existe entre l'étudiante ou étudiant victime ou témoin et l'enseignant.

L'enquête proposait ensuite de répondre à la question suivante « Avez-vous informé votre établissement de ces faits ? ». Trois réponses étaient proposées :

- *Oui*
- *Non*
- *Je ne suis pas concerné*

Avez-vous informé votre établissement des violences subies ou observées ?

- Analyse globale N = 3521 ; Nombre de réponses : 3521
- Restriction aux individus ayant déclaré avoir OBSERVÉ ou SUBI une ou plusieurs violences sexuelles ou sexistes

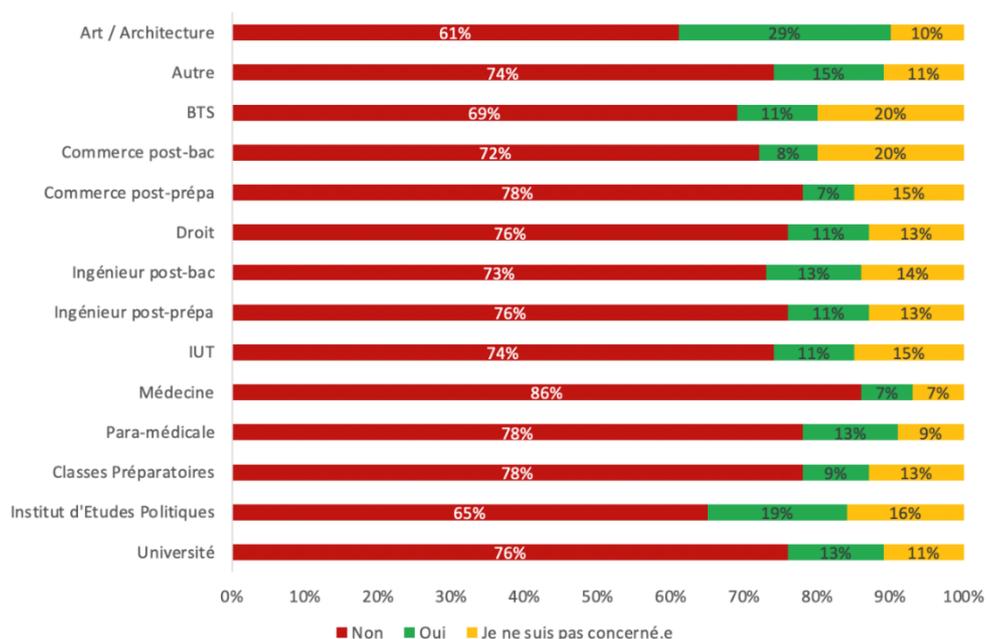


*pourcentages arrondis à l'unité la plus proche

Seul 11,45% des répondants indiquent avoir informé leur établissement des faits subis ou constatés. La très grande majorité (75,5%) des répondants n'a donc pas eu de contact avec leur établissement au sujet de ces faits.

Avez-vous informé votre établissement des violences subies ou observées ?

- Analyse globale N = 3521 ; Nombre de réponses : 3521
- Restriction aux individus ayant déclaré avoir OBSERVÉ ou SUBI une ou plusieurs violences sexuelles ou sexistes



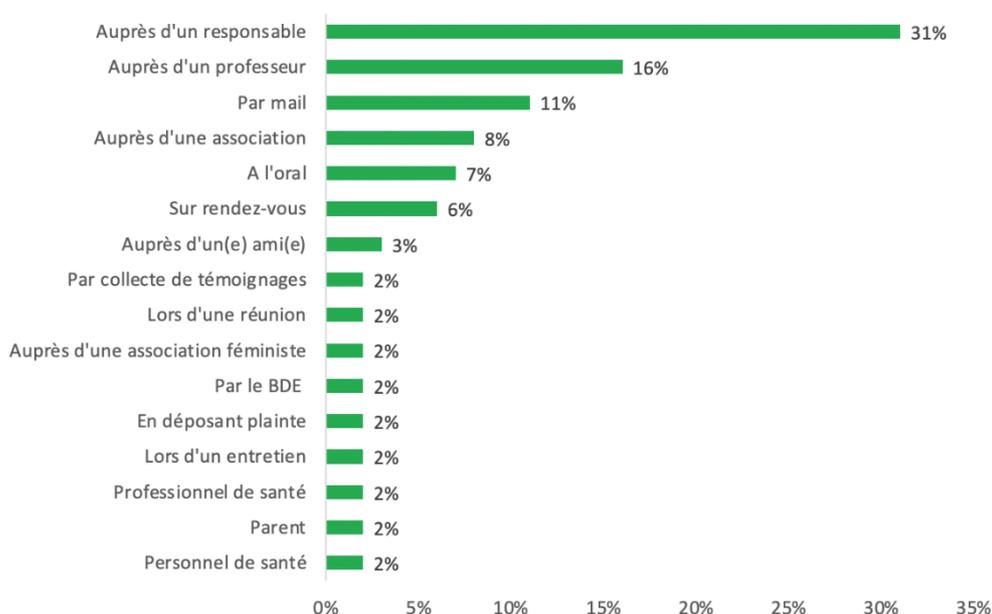
*pourcentages arrondis à l'unité la plus proche

La décomposition des déclarations par formation permet de mettre en exergue le fait que les étudiantes et étudiants d'art et d'architecture et des Instituts d'Études Politiques ont eu d'avantage tendance à contacter leurs établissements que les étudiantes et étudiants de médecine ou d'école de commerce post-prépa ou post-bac par exemple.

Les deux questions suivantes permettaient aux répondants de préciser, dans un espace libre, (1) la façon dont ils ont choisi d'informer l'établissement ou (2) les raisons pour lesquelles ils n'ont pas informé leur établissement.

La première question était formulée comme suit :

(1) « Si oui, comment avez-vous informé votre établissement de ces faits ? » (Question ouverte)



*pourcentages arrondis à l'unité la plus proche

Le graphique ci-dessus représente les 15 modalités d'information les plus fréquentes sur les 413 verbatims récoltés. Du fait de la volontaire liberté de réponse laissée aux répondants, on note un mélange dans les réponses entre les moyens techniques utilisés et les personnes contactées. Concernant les personnes contactées, 31% des répondants ont informé en priorité « un responsable ». Cela peut suggérer des responsables de programmes ou des responsables administratifs mais le terme est assez vague.

Les professeurs sont mentionnés dans 16% des cas, ce qui peut paraître surprenant au premier abord mais qui peut s'expliquer par la relation de confiance et les interactions régulières qui sont développées entre professeurs et élèves dans le cadre des cours. Cela montre, une fois de plus, l'importance d'associer les professeurs aux démarches de prévention des violences sexuelles et sexistes au sein des établissements.

Les associations jouent également un rôle pour 12% des répondants qui mentionnent « une association » (8%), « une association féministe » (2%) ou encore « le bureau des élèves »

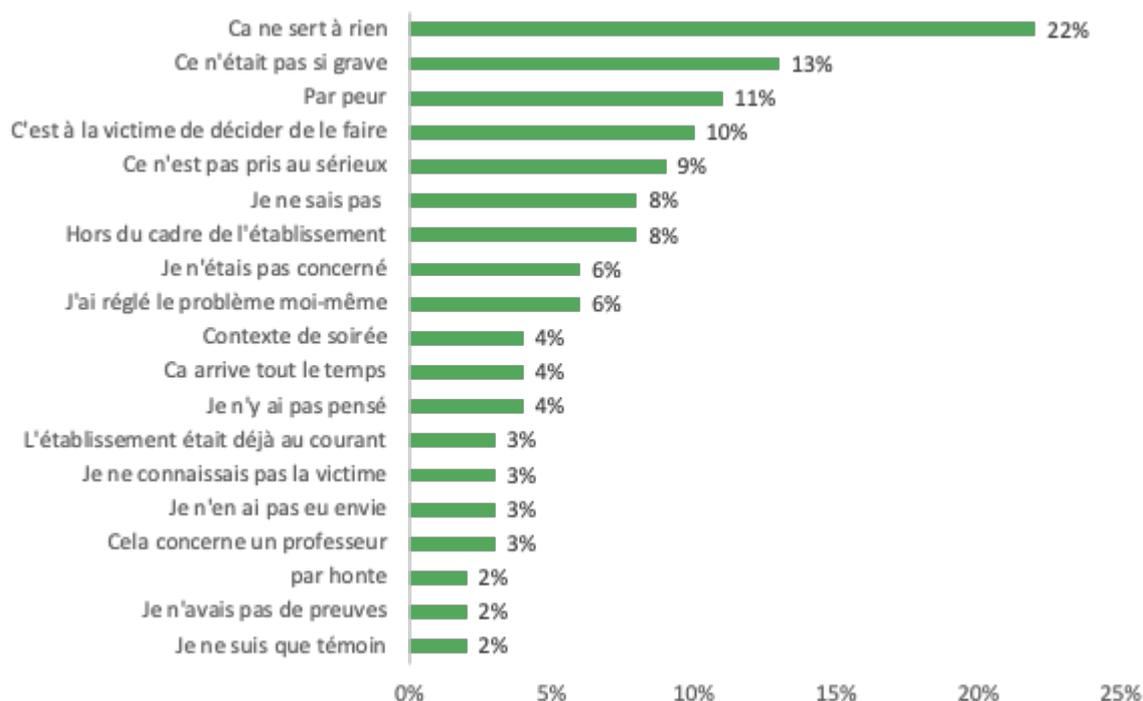
(2%). Il apparaît donc important que les responsables étudiants des associations de l'école soient eux aussi impliqués et informés des démarches à suivre dans le cadre des politiques de prévention mises en place. En revanche, les professionnels de santé sont très peu mentionnés (2%), ce qui peut sembler surprenant étant donné que de nombreux établissements mettent à disposition un service de santé pour leurs étudiantes et étudiants. On peut faire l'hypothèse que les victimes ou témoins de violences n'associent que très peu les violences sexistes et sexuelles au domaine médical, en tout cas au sein de l'établissement scolaire.

En ce qui concerne les moyens et outils, le contact direct semble être le canal le plus fréquemment utilisé pour informer les établissements des faits (« oral » : 7% ; « sur rendez-vous » : 6% ; « lors d'une réunion » : 2% ; « lors d'un entretien » : 2%). Le contact par mail est également privilégié (11% des verbatims).

La seconde question était formulée comme suit :

(2) « Si non, pourquoi n'avez-vous pas informé l'établissement de ces faits ? ».

Le graphique suivant restitue les 19 propositions les plus fréquentes sur les 2163 verbatims collectés pour cette question. Cette question était également formulée sous forme de question ouverte sans propositions de réponse, permettant ainsi aux étudiantes et étudiants de partager spontanément les facteurs expliquant leur choix de ne pas informer l'établissement scolaire des faits subis ou constatés.



*pourcentages arrondis à l'unité la plus proche

Comme on peut le constater sur le graphique, la première explication citée spontanément est « *ça ne sert à rien* » (22% des verbatims). Ce facteur explicatif en rejoint un autre, évoqué moins fréquemment mais témoignant d'une même idée : « *ce n'est pas pris au sérieux* » (9%). Cela peut suggérer un défaut de confiance entre les étudiantes et étudiants et leur établissement quant à la gestion et la prise au sérieux des faits de violences sexuelles et sexistes. L'item « *cela concerne un professeur* » (4%) peut également laisser suggérer un problème de confiance dans le rapport à l'établissement lorsque la violence est perpétrée par une personne du corps enseignant. Ce problème de confiance semble être un élément important à prendre en considération dans le cadre de la réflexion à mener autour des politiques de sensibilisation et de gestion de ces faits de violences sexistes et sexuelles.

D'autres répondants n'ont même pas pensé à informer leur établissement (4%) ou mentionnent « *un contexte de soirée* » (4%) comme si certains faits, bien qu'ayant eu lieu dans un cadre scolaire, pouvaient être déconnectés de tout lien avec l'établissement.

La peur est citée massivement et apparaît comme la troisième cause empêchant la parole entre les étudiants et leur établissement (11%). Ce sentiment de peur est cité bien plus fréquemment que la honte (2%).

On note ensuite un ensemble de réponses qui auraient tendance à justifier l'absence de parole par une minimisation ou une banalisation des faits de violence. « *Ce n'est pas si grave* » arrive en deuxième position des raisons les plus citées (13%), mais on trouve également la mention « *ça arrive tout le temps* » dans 4% des verbatims. Cela peut suggérer que le raisonnement se fait avant tout au niveau individuel, sans prendre en compte l'idée que c'est aussi l'accumulation de signalements qui peut permettre aux établissements de prendre conscience des phénomènes. **Ainsi, paradoxalement, si les répondants ont conscience que les situations qu'ils ont vécues ou observées relèvent de situations de violences sexistes et sexuelles, ils les identifient comme des situations communes qui n'appellent pas une réaction d'opposition.**

Plusieurs réponses montrent également que les étudiantes et étudiants ne se sentent pas légitimes à prévenir leur établissement lorsqu'ils n'ont pas un rapport direct avec les faits de violence (« *Je ne connaissais pas la victime* » (3%), « *je ne suis que témoin* » (2%), « *je n'étais pas concerné* » (6%)) et, dans une très moindre mesure, lorsqu'ils ont l'impression de ne pas avoir de preuves des faits (2%).

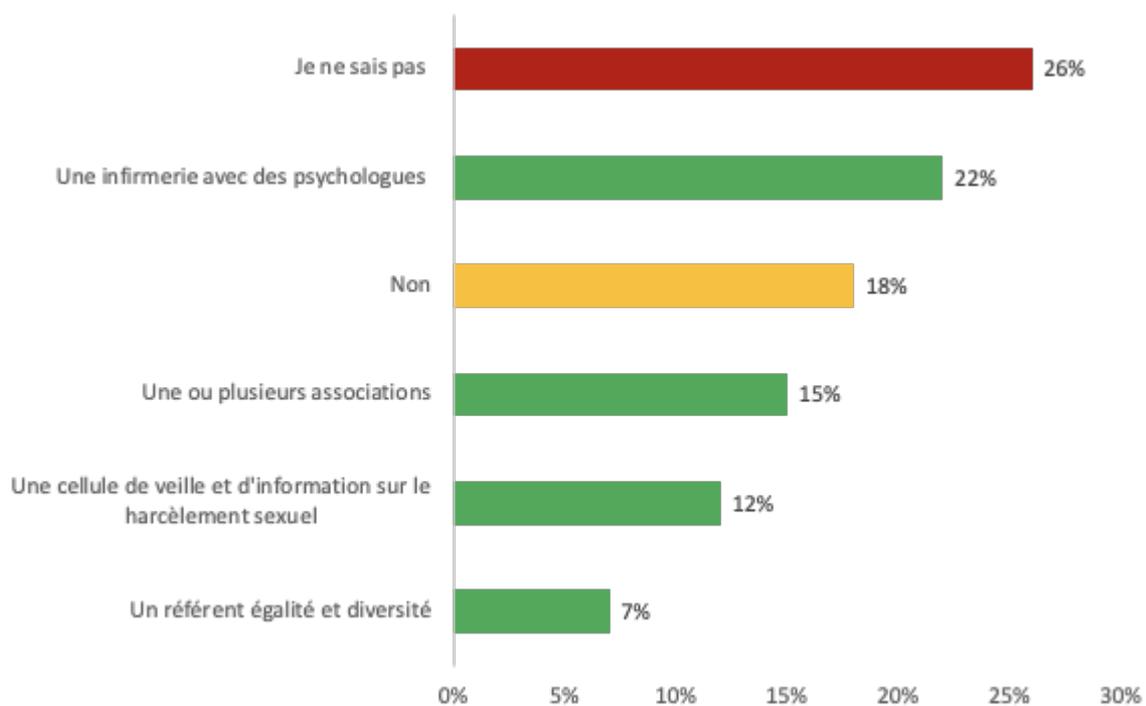
La question suivante permettait de mesurer le degré de connaissance des étudiantes et étudiants témoins ou victimes sur les structures présentes dans leur établissement scolaire prenant en charge les situations de violences sexuelles ou sexistes. La question était formulée comme suit : « *Selon vous existe-t-il des structures dans votre établissement prenant en charge ce type de situation ?* ». Les sept réponses suivantes étaient proposées aux répondants :

- *Oui, une cellule de veille et d'information sur le harcèlement sexuel*
- *Oui, une ou plusieurs associations*
- *Oui, une infirmerie avec des psychologues*

- *Oui, un référent égalité et diversité*
- *Non*
- *Je ne sais pas*
- *Autre*

Selon vous, existe-t-il des structures dans votre établissement prenant en charge ce type de situations ? Si oui, lesquelles ?

- Analyse globale N = 3710 ; Nombre de réponses : 4988
- Restriction aux individus ayant déclaré avoir SUBI ou OBSERVÉ une ou plusieurs violences sexuelles ou sexistes



*pourcentages arrondis à l'unité la plus proche

Comme on peut le constater sur le graphique ci-dessus, **plus d'un quart (25,5%) des répondants (victimes et témoins uniquement) ne savent pas s'il existe, dans leur établissement, des structures prenant en charge les situations de violences sexuelles et sexistes.** A ces 25,5% de répondants qui ne savent pas s'il existe des structures dédiées au sein de leur établissement, il faut ajouter les 18,14% d'étudiantes et étudiants qui estiment qu'il n'existe aucune structure de la sorte dans leur établissement. Ces deux réponses peuvent suggérer à la fois des établissements dans lesquels aucune structure n'existe ou un défaut de communication des établissements sur les structures dédiées existant en leur sein.

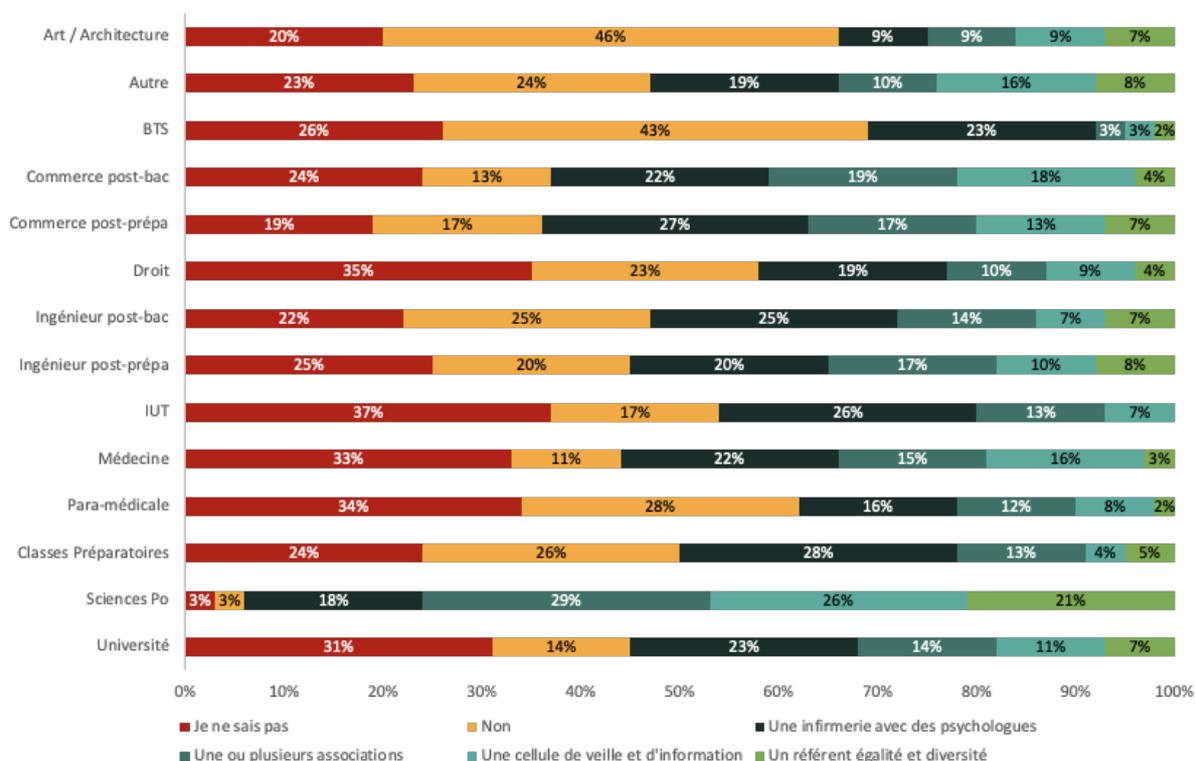
L'infirmerie accueillant des psychologues semble être fréquemment connue (21,59%), ce qui laisse supposer que, dans le cadre de politiques de lutte contre les violences sexuelles et sexistes, il peut être intéressant de les impliquer plus significativement du fait de leur proximité avec les étudiantes et étudiants.

Les associations sont également connues par 15,46% des répondants, ce qui témoigne de l'importance du monde associatif dans la vie étudiante.

En revanche, les cellules de veille et d'information et les référents égalité et diversité semblent ne pas être très connus des étudiantes et étudiants (respectivement 12,31% et 7%). Une des hypothèses peut être ici que, selon le type d'établissement, ces référents égalité-diversité s'occupent des politiques de diversité à un niveau plus global et administratif mais ne sont pas en contact direct avec les étudiantes et étudiants.

Selon vous, existe-t-il des structures dans votre établissement prenant en charge ce type de situations ? Si oui, lesquelles ?

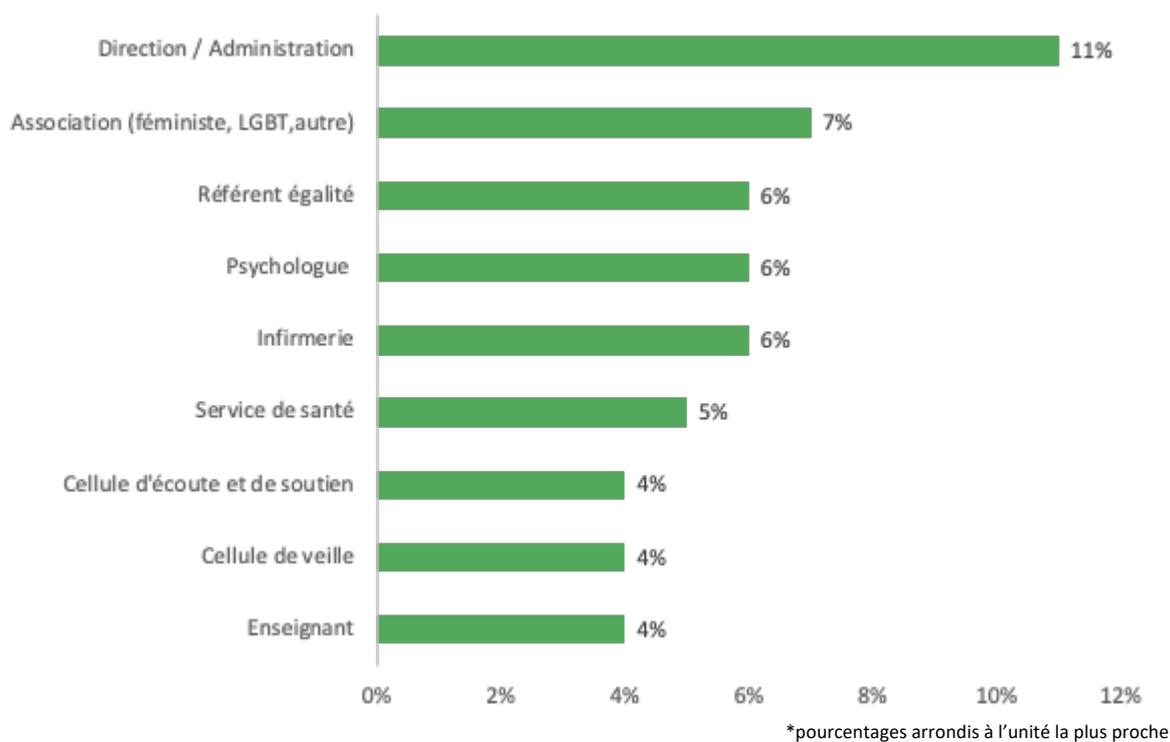
- Analyse par type de formation N = 3710 ; Nombre de réponses : 4988
- Restriction aux individus ayant déclaré avoir SUBI ou OBSERVÉ une ou plusieurs violences sexuelles ou sexistes



*pourcentages arrondis à l'unité la plus proche

Le graphique des réponses par formation met en exergue une inégalité dans la connaissance des dispositifs mis en place par les établissements. En particulier, les étudiantes et étudiants venant de filières universitaires (Médecine, Droit, IUT, etc.) ont tendance à être moins au courant des structures mises en place que les étudiantes et étudiants venant d'écoles et de classes préparatoires (Commerce, Ingénierie, Sciences Po). En particulier, les étudiantes et étudiants d'Instituts d'Etudes Politiques reportent le taux de « Je ne sais pas » le plus faible (4%).

Nous avons également analysé les réponses à la proposition « Autre » qui offrait un espace d'écriture libre. Le graphique ci-dessous présente les 9 verbatims les plus fréquents sur les 179 verbatims récoltés.



La direction / l'administration de l'établissement revient fréquemment (11%) ce qui fait écho à la notion de « *responsable dans l'établissement* » citée plus haut. La majorité des autres réponses correspondent à des solutions proposées dans les réponses assistées comme « *cellule de veille* », ou « *psychologue* ».

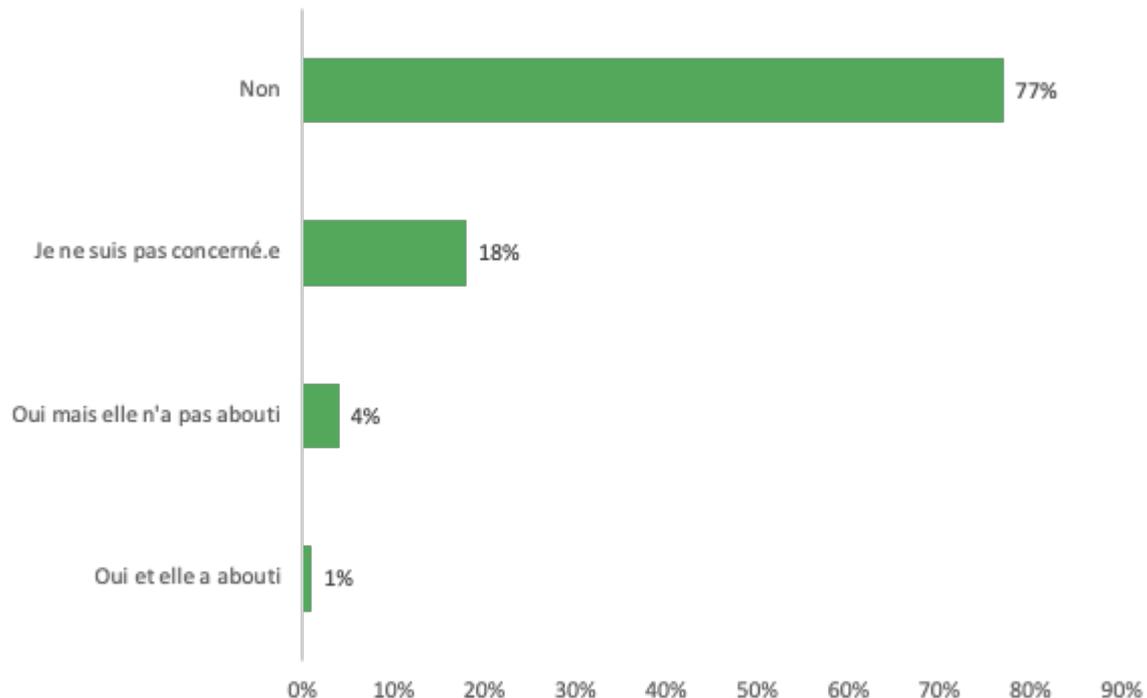
La dernière question s'adressait aux étudiantes et étudiants ayant subi des faits de violences sexistes ou sexuelles et s'intéressait aux démarches juridiques entreprises suite à ces violences. La question était formulée comme suit : « *Avez-vous porté plainte (au pénal) ?* ». Les répondants avaient le choix parmi quatre propositions :

- *Oui et elle a abouti*
- *Oui mais elle n'a pas abouti*
- *Non*
- *Je ne suis pas concerné.e*

Avez-vous porté plainte (au pénal) ?

➤ Analyse globale N = 2176

Restriction aux individus ayant déclaré avoir SUBI une ou plusieurs violences sexuelles ou sexistes



*pourcentages arrondis à l'unité la plus proche

Comme on pouvait s'y attendre, la majeure partie des répondants n'a pas porté plainte au pénal (77%) ou n'est pas concernée par la possibilité d'une plainte pénale (18,2%). 0,9% des répondants, soit 20 individus, ont vu leur plainte aboutir, ce qui représente une infime minorité, et 3,7% des répondants ont porté plainte mais leur plainte n'a pas abouti. Il apparaît nécessaire que les établissements incitent les étudiantes et étudiants à saisir la justice et les accompagnent dans leurs démarches car les parcours judiciaires sont souvent lourds et complexes, freinant par conséquent les étudiantes et étudiants à porter plainte.

Conclusion « c. Expérience étudiante des violences sexuelles et sexistes au cours des études ».

Les réponses des étudiantes et étudiants sur leurs expériences personnelles des violences sexuelles et sexistes dans l'enseignement supérieur sont alarmantes et signalent une omniprésence des violences dans le contexte étudiant.

Violences verbales, LGBTQI+phobies et contacts non-désirés sont les violences les plus évoquées par les répondants. Plus d'une personne sur deux se dit victime ou témoin de violence verbale, près d'une personne sur deux se dit victime ou témoin de contact physique non-désiré et 40% des répondants se disent témoins ou victimes de propos LGBTQI+phobes.

Une personne sur trois se dit victime ou témoin de violences sexuelles. Ces violences ont le plus souvent lieu sous l'emprise d'alcool, que ce soit du côté de la victime ou de l'agresseur.

Près d'une personne sur 10 (9%) se dit témoin ou victime de viol. 4% des répondant déclarent avoir été victimes de viol, pour certains plusieurs fois.

Sans grande surprise, les femmes se disent plus victimes de violences que les hommes. Ainsi, une étudiante sur 20 a été victime de viol. Une étudiante sur 10 a été victime de violence sexuelle.

Les étudiants de genre masculin sont les individus les plus souvent cités comme les responsables des violences, en particulier pour les faits de violences physiques. 2 viols sur 3, 2 faits de violences sexuelles sans alcool sur 3, 3 contacts physiques non-désirés sur 4, 3 faits de violences sexuelles sous emprise d'alcool sur 4 ont été commis par des étudiants de genre masculin.

Ainsi, les violences sont majoritairement commises et subies entre étudiantes et étudiants. Les soirées et week-end hors du campus sont les lieux de la majorité des violences physiques. Les cours et les soirées sont les lieux de la majorité des violences verbales. L'alcool apparaît régulièrement comme un élément clé du contexte dans lequel ont lieu ces violences.

Les conséquences de ces violences sur les victimes ne sont pas à négliger : ces dernières signalent un impact significatif sur leur bien-être mental, leurs relations et leur vie sentimentale.

Enfin, les réponses des étudiantes et étudiants montrent bien qu'il est difficile d'en parler et notamment auprès des établissements scolaires. 3 victimes ou témoins sur 4 n'ont pas informé leur établissement des violences et la raison est régulièrement le sentiment que cela n'aurait servi à rien ou n'aurait pas été écouté. Certains répondants expliquent l'absence de parole par une minimisation ou une banalisation des faits alors que, paradoxalement, ils les identifient à des faits de violences sexuelles et sexistes. Leurs réponses dénotent un fort manque de confiance envers la capacité de l'établissement à gérer les violences sexuelles et sexistes, ce qui témoigne de l'effort considérable et urgent à développer afin de créer ce lien de confiance. Puisque les professeurs sont parfois évoqués par les étudiantes et étudiants comme des personnes auxquelles ils se confient, il pourrait être pertinent de réfléchir à la manière la plus efficace d'associer les professeurs à ces démarches.

d. Propositions de solutions par les étudiantes et étudiants

Nous avons fait le choix d'ajouter une dernière partie sur les différentes actions à mener pour lutter contre les violences sexuelles et sexistes. Notre objectif était de comprendre quelles étaient les structures, les démarches, les actions de communication que les étudiants estimaient comme les plus utiles pour lutter contre ces violences.

La question posée était la suivante : « *Selon vous, quels outils pourraient être mis en place pour pallier ce type de risque ?* ». Onze solutions étaient proposées et une option « autre » permettait de proposer d'autres solutions supplémentaires. Les solutions proposées étaient les suivantes :

- *Une cellule psychologique*
- *Une hotline*
- *Une adresse mail générique sur laquelle exposer sa situation*
- *Un groupe de parole*
- *Un accompagnement juridique*
- *Une campagne de communication pour alerter sur le sujet*
- *Un accompagnement médical et psychologique*
- *La présence de référents égalité*
- *Des cours de Self-Defense*
- *Des actions de prévention dans les associations et durant les soirées*
- *Un service d'accompagnement post-soirée*
- *Autre (précisez)*

Selon vous quels outils pourraient être mis en place pour pallier ce type de risque ?

- Analyse globale N = 9166 ; Nombre de réponses : 43 365



*pourcentages arrondis à l'unité la plus proche

Tout d'abord, 9166 personnes ont répondu à cette question, soit une très grande majorité des participants au questionnaire.

Les répondants plébiscitent les campagnes de prévention et de communication comme premier moyen à utiliser pour lutter contre les violences sexuelles et sexistes. Ils mentionnent donc en priorité « Une campagne de communication pour alerter sur le sujet » (12,88%) et « des actions de prévention dans les associations et durant les soirées » (12,15 %).

Les répondants sont également favorables à divers moyens d'accompagnement tel que « l'accompagnement juridique » (12,35%), « un accompagnement médical et psychologique » (11,29%), ou encore « une cellule psychologique » (8,81%).

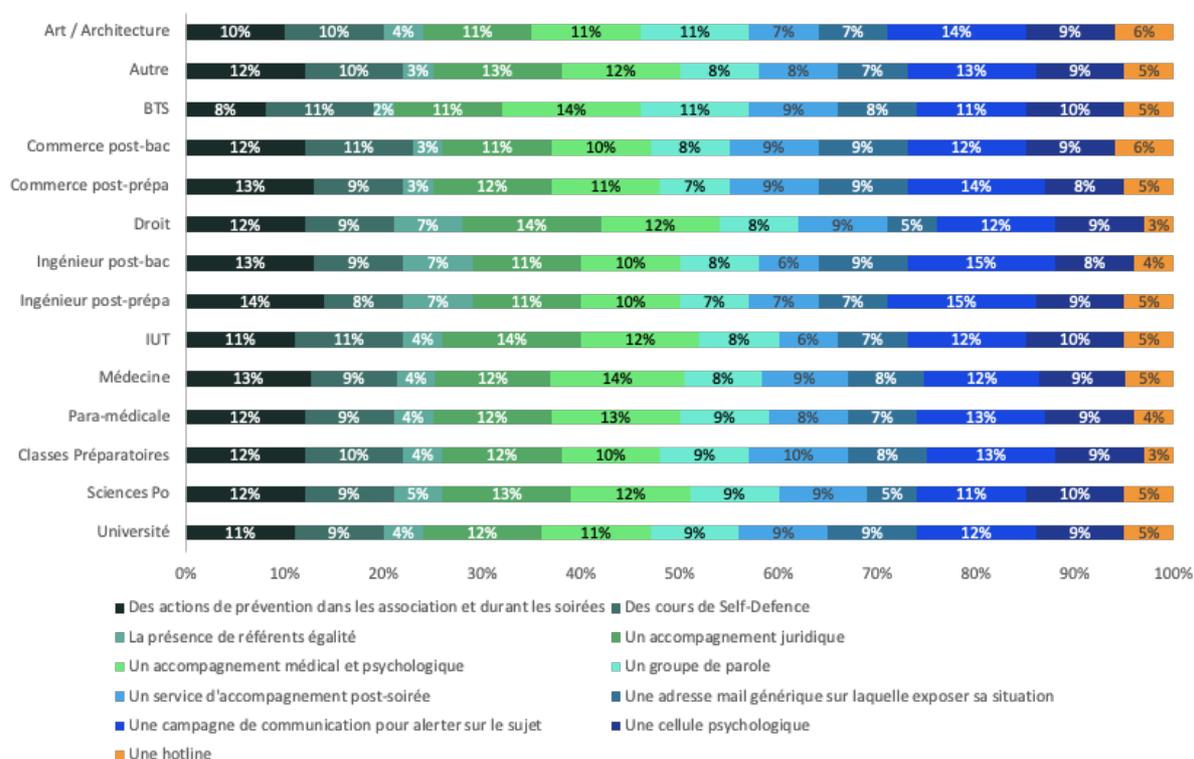
Des idées plus précises comme « des cours de Self-Defense » (9,11%) ou « un service d'accompagnement post-soirée » (8,41%) trouvent également un certain écho dans la population de répondants.

Les moyens destinés à fluidifier la parole ou la communication sur ces sujets n'apparaissent pas comme prioritaires. Les « groupes de paroles » ne sont mentionnés que dans 8,04% des cas, une « adresse mail générique sur laquelle exposer sa situation » dans 7,35% des cas et « une hotline » dans 4,59% des cas.

Enfin il faut noter que la « présence des référents égalité diversité » n'est qu'extrêmement peu citée (5,02%) par les étudiantes et étudiants comme un outil utile pour lutter contre ces violences. Cela peut probablement s'expliquer par l'absence de liens direct entre ces référents, qui travaillent souvent à un niveau plus administratif, et les étudiantes et étudiants eux-mêmes.

Selon vous quels outils pourraient être mis en place pour pallier ce type de risque ?

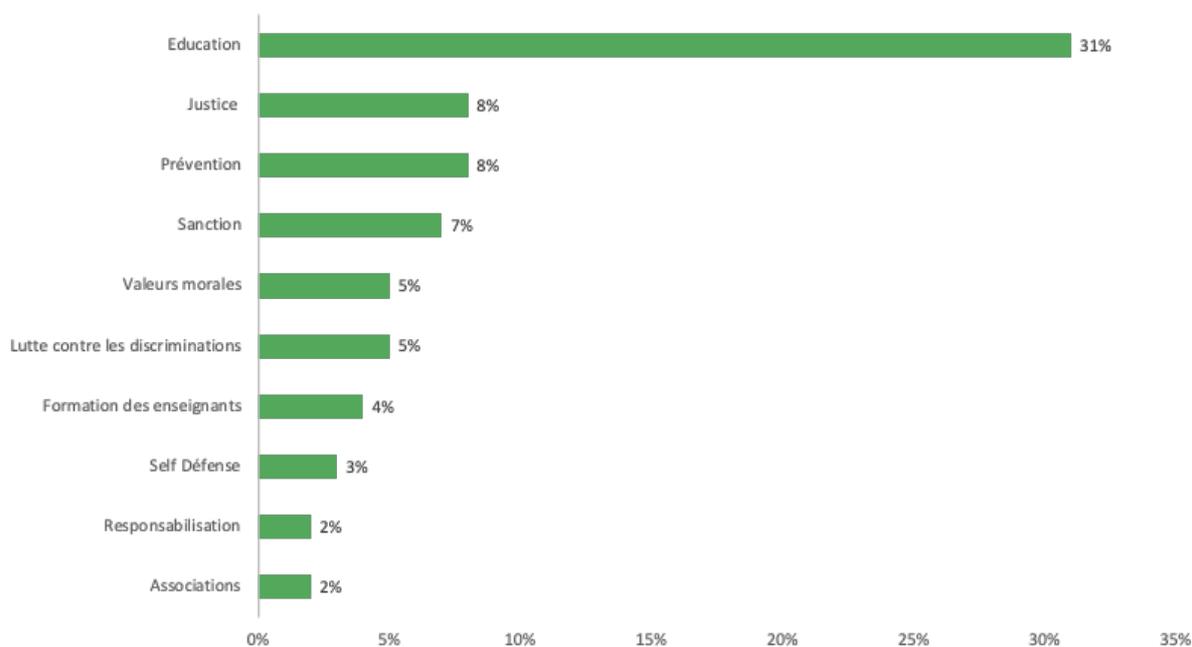
➤ Analyse par type de formation N = 9166 ; Nombre de réponses : 43 365



*pourcentages arrondis à l'unité la plus proche

Le tri des réponses par genre, niveau d'étude ou formation ne donne que peu d'informations complémentaires. On peut néanmoins noter que les étudiantes et étudiants en classe préparatoire, en école de commerce post-baccalauréat et post-classe préparatoire et en école d'ingénieurs post-baccalauréat et post-classe préparatoire plébiscitent un peu plus les campagnes de communication que les autres et un peu moins la notion d'accompagnement médical et psychologique, mais ces variations sont légères et peu susceptibles d'être significatives.

Afin de préciser encore les attentes des répondants sur les outils à mettre en œuvre dans le cadre de la lutte contre les violences sexuelles et sexistes, nous avons fait le choix d'analyser en détail la zone de texte libre laissée en face de la réponse « autre ». Le graphique ci-dessous restitue les 10 outils ou moyens les plus fréquemment cités spontanément par les étudiantes et étudiants dans ce contexte. La mention « autre » a reçu au total 170 verbatims.



*pourcentages arrondis à l'unité la plus proche

Peu d'idées novatrices ou différentes des propositions de réponses émergent, en revanche « l'éducation » apparaît comme le premier moyen cité spontanément (cité dans 31% des verbatims). Cela rejoint la demande, identifiée précédemment, pour plus de campagnes de prévention et de sensibilisation dans les établissements. Cela rejoint également la notion de « prévention » citée dans 8% des verbatims.

Le duo « justice » (8%) et « sanction » (7%) correspond à la deuxième proposition des étudiantes et étudiants, faisant ainsi écho au manque de confiance envers la capacité des établissements scolaires à sanctionner les violences sexuelles et sexistes, comme relevé précédemment.

Conclusion « d. Propositions de solutions par les étudiantes et étudiants ».

Les différentes réponses à la question des solutions apparaissent comme une conclusion logique aux différents points soulevés par les étudiantes et étudiants au cours de ce questionnaire. Le principal constat est celui d'une **demande très forte des étudiantes et étudiants d'une communication massive et claire sur le sujet des violences sexuelles et sexistes dans un but d'éducation et de sensibilisation**. Les étudiantes et étudiants **attendent des établissements un engagement clair et concret** sur ces sujets qui, pour eux, passe par l'éducation afin d'éviter la perpétration des violences et la justice (sanction et fermeté) et l'accompagnement lorsque ces actes sont commis. Ces mesures plébiscitées sont intéressantes car elles sont toutes marquées par la **volonté d'un lien direct et concret entre les étudiantes et étudiants et leurs établissements**.

V. Analyses complémentaires

Nous ne présenterons ici que les résultats qui diffèrent de l'analyse de la base de réponses principale et qui peuvent donc apporter des éléments de compréhension supplémentaires. L'analyse des réponses au questionnaire des individus non-binaires et transgenres et des étudiantes et étudiants internationaux a été réalisée dans un objectif de comparaison et de complémentarité.

a. Résultats des étudiantes et étudiants déclarés non-binaires et transgenres (N = 54)

Au sein des 9743 réponses au questionnaire dans sa version française, on trouve **0,47%** d'individus non-binaires et **0,08%** d'individus transgenres. Parmi ces répondants, on retrouve 85% d'individus non-binaires et 15% d'individus transgenres.

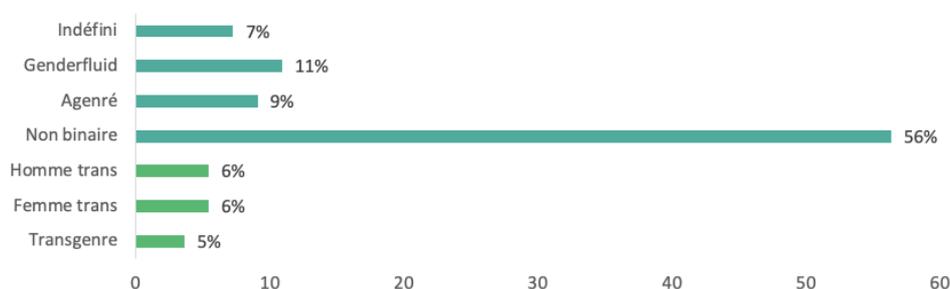
Ces individus constituent 54 réponses. Puisque notre échantillon n'est pas représentatif de la population des personnes non-binaires et transgenres car le nombre de répondants est faible, nous avons fait le choix d'analyser distinctement les réponses des personnes non-binaires et transgenres afin d'en observer les principales tendances. Si nous ne pouvons pas tirer de conclusion définitive, nous postulons que les personnes non-binaires et transgenres sont particulièrement touchées par les discriminations et les violences sexuelles et sexistes et qu'il est donc pertinent d'analyser leurs réponses distinctement.

Les personnes transgenres n'ont également pas pu être intégrées dans la population des femmes et des hommes car certaines se sont uniquement déclarées « *transgenre* » et non « *homme transgenre* » ou « *femme transgenre* ».

On notera que l'on a reçu une cinquantaine de réponses d'individus se déclarant « *AK-47* », voire « *Hélicoptère de combat soviétique* ». Ces réponses, évidemment écartées de notre analyse, témoignent néanmoins d'une violence à l'égard des individus transgenres et non-binaires.

Genre

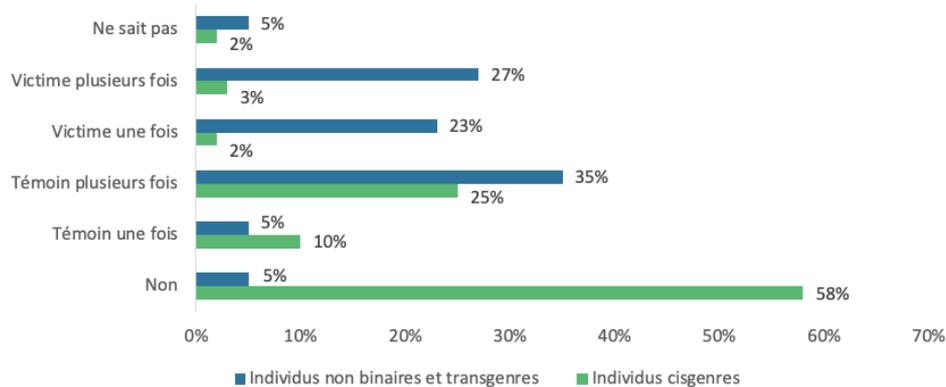
➤ Analyse globale N = 54



*pourcentages arrondis à l'unité la plus proche

Expérience étudiante des violences LGBTQI+phobes au cours des études

➤ Analyse globale N = 54

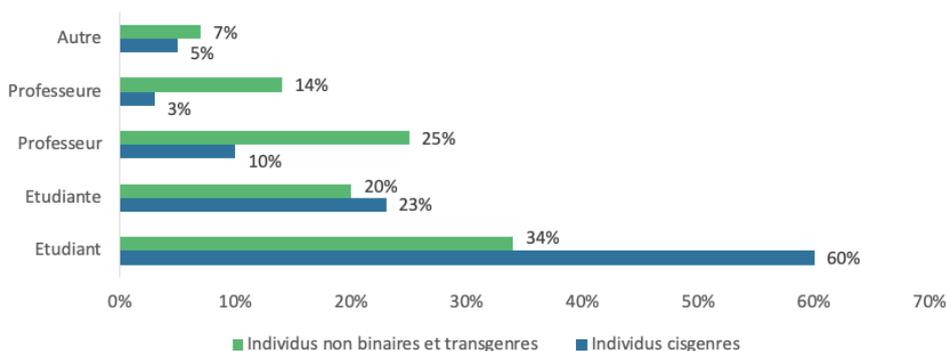


*pourcentages arrondis à l'unité la plus proche

En toute logique, les individus non-binaires et transgenres se disent beaucoup plus victimes de violences LGBTQI+phobes que les autres individus. **Ainsi, une personne non-binaire ou transgenre sur deux a été victime de violences LGBTQI+phobes alors que seulement une personne cisgenre sur 20 a été victime de ces violences.** 23% des personnes non-binaires et transgenres ont été victimes une fois de violences LGBTQI+phobes. 27% des personnes non-binaires et transgenres ont été victimes plusieurs fois de violences LGBTQI+phobes.

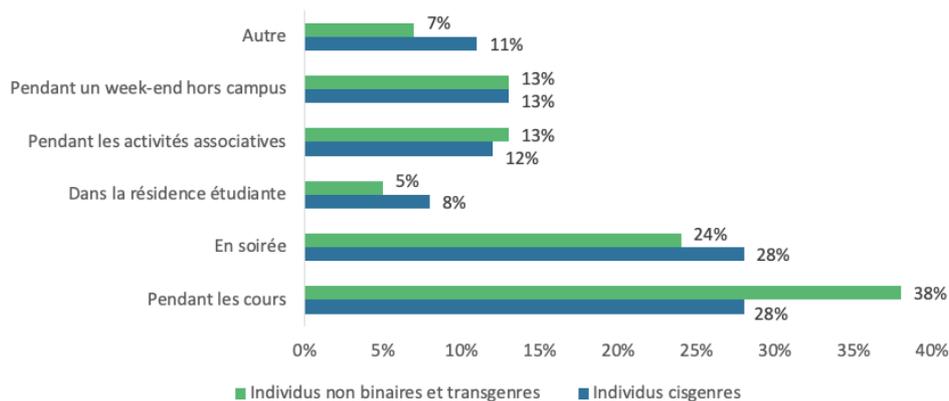
Si des personnes cisgenres peuvent subir des violences LGBTQI+phobes, les personnes non-binaires et transgenres sont susceptibles de faire face à un plus grand nombre de ces violences qui les visent directement.

De plus, nous faisons l'hypothèse que ces personnes sont plus sensibles et sensibilisées à ces sujets et donc plus à même d'identifier des violences verbales insidieuses. En témoigne le fait que les non-binaires et les transgenres déclarent plus souvent avoir observé des violences LGBTQI+phobes que les autres.



*pourcentages arrondis à l'unité la plus proche

Les individus non-binaires et transgenres se disent trois fois plus victimes de violences provenant du corps enseignant que les individus cisgenres (39% contre 13%).



*pourcentages arrondis à l'unité la plus proche

On remarque ici que la majorité des violences sont subies « *pendant les cours* ». Ce chiffre est en accord avec les témoignages libres, qui évoquent des violences de la part du corps enseignant/de l'administration, parmi lesquels sont cités des « *commentaires déplacés (LGBTQI+phobes, transphobes)* » et des « *établissements transphobes (restrictions aux WC)* ».

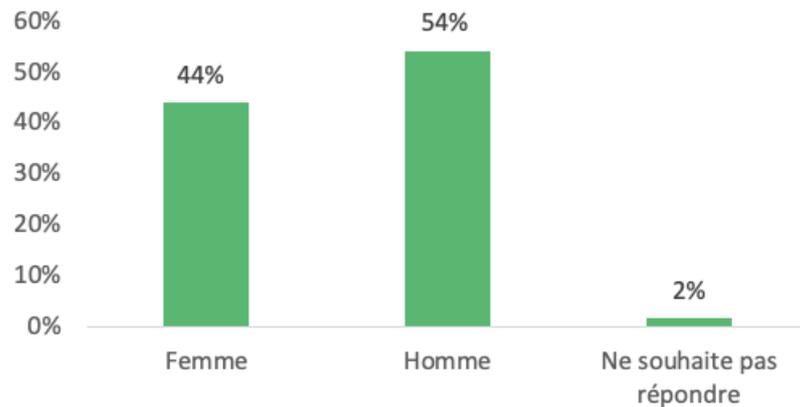
L'administration n'est pas perçue comme une institution de confiance : elle est identifiée comme étant à l'origine des violences.

b. Résultats des étudiantes et étudiants internationaux – Questionnaire en version anglaise (N = 244)

Comme énoncé précédemment, en parallèle du questionnaire français a été partagée une version anglaise identique, à l'attention des étudiantes et étudiants étrangers. Ce questionnaire a reçu 244 réponses. En raison du faible nombre de répondants, en comparaison du nombre de répondants au questionnaire dans sa version française, nous ne pouvons pas tirer de conclusions significatives. Toutefois, nous avons fait le choix d'analyser séparément les réponses à la version anglaise, dans le but de mettre en avant des tendances et des différences par rapport aux autres bases de données. En effet, un grand nombre de données coïncident avec celles issues du questionnaire à l'attention des étudiantes et étudiants français.

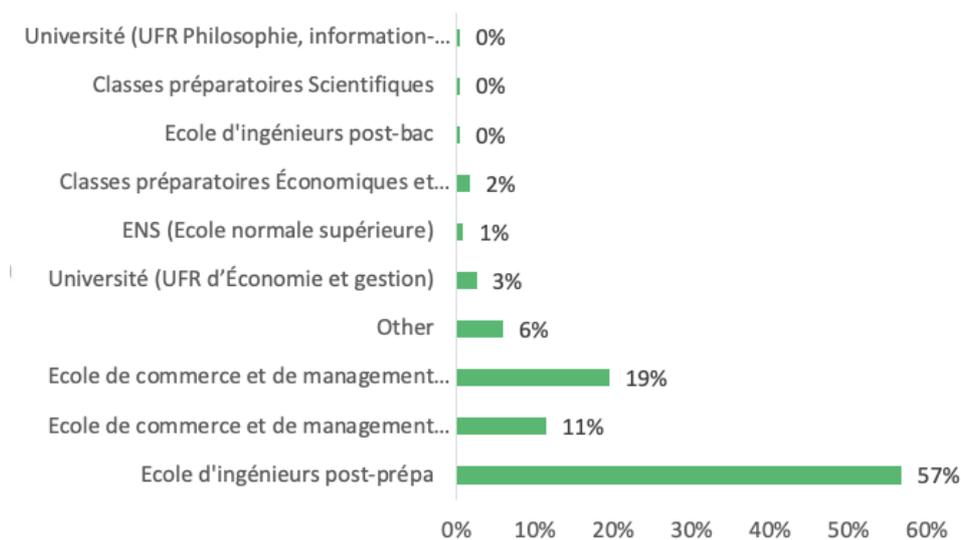
Typologie des répondants

- Analyse globale N = 244



*pourcentages arrondis à l'unité la plus proche

Alors que les étudiantes et étudiants français répondant au questionnaire se déclarent à 74% des femmes et 23% des hommes, la répartition des étudiantes et étudiants internationaux est plus partagée : 54% des répondants sont des hommes, 44% sont des femmes.



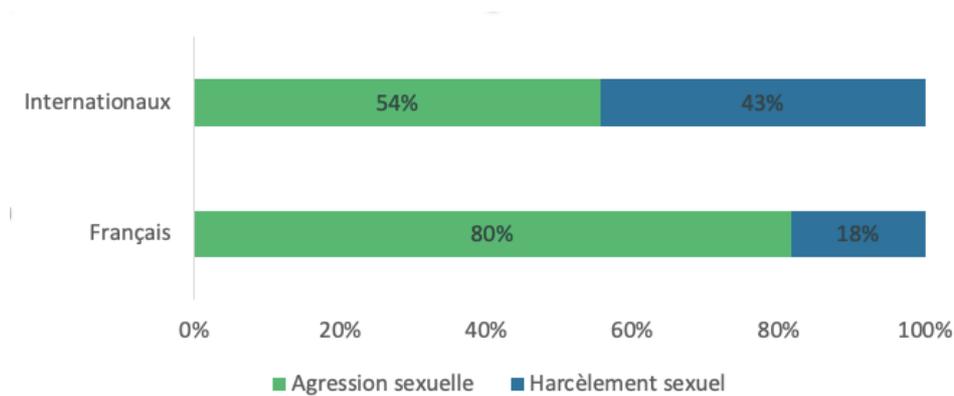
*pourcentages arrondis à l'unité la plus proche

Une écrasante majorité des étudiantes et étudiants internationaux est issue d'écoles d'ingénieurs (55%) et de commerce et management (30%). Les autres types d'établissements sont très peu représentés.

Évaluation de la capacité à identifier des situations de violences sexuelles ou sexistes

- Analyse globale N = 244

Cas pratique n°1 : *Suite à une soirée d'école bien alcoolisée, M. X (étudiant) très éméché, commence à danser au milieu du car qui ramène les étudiants sur le campus. Tout en dansant, il vient se coller derrière Mme Y (étudiante), lui palpe les fesses et lui touche la poitrine. Beaucoup dans le bus rigolent avec lui.*



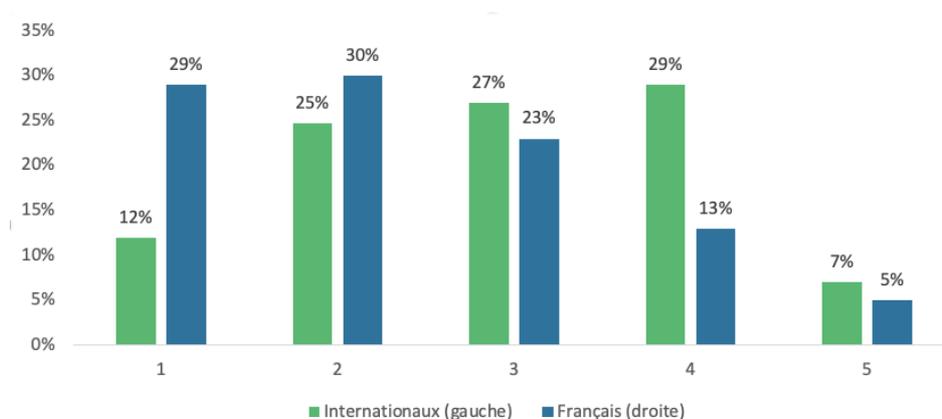
*pourcentages arrondis à l'unité la plus proche

On note que pour la réponse à la première mise en situation, les répondants internationaux sont partagés entre la notion d'« *agression sexuelle* » et celle de « *harcèlement sexuel* » qu'ils ne distinguent pas nettement.

On peut confronter les résultats issus des répondants français à ceux des répondants internationaux : quand la distinction entre la notion d'agression sexuelle et celle de harcèlement sexuel est assez bien identifiée par les étudiantes et étudiants répondant au questionnaire français, les étudiantes et étudiants internationaux sont plus confus. Ainsi, alors que 8 français sur 10 identifient justement une agression sexuelle (80%), à peine plus d'un étudiant international sur deux identifie une agression sexuelle (54%). On peut faire l'hypothèse que ce résultat peut témoigner, soit d'un manque de connaissances sur le sujet des violences sexuelles et sexistes, soit d'un problème de compréhension des termes anglais.

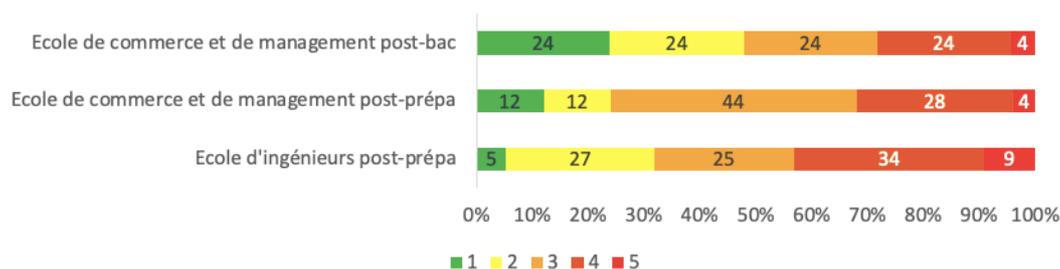
Contexte des violences : Comment qualifieriez-vous les traditions de votre établissement ?

- Analyse globale N= 239 (1/5= égalitaire au regard du genre, 5/5= extrêmement sexiste)



*pourcentages arrondis à l'unité la plus proche

Lorsqu'il s'agit de quantifier l'aspect égalitaire des traditions étudiantes régnant dans les établissements fréquentés, les étudiantes et étudiants étrangers sont plus enclins à les qualifier de sexistes et inégalitaires que les étudiantes et étudiants français. Ainsi, alors que 29% des français qualifient les traditions de leur établissement comme égalitaires (proposition 1 sur le graphique), seulement 12% des étrangers choisissent cette réponse. Pratiquement 9 étudiantes et étudiants internationaux sur 10 considèrent les traditions de leur établissement comme sexistes (propositions 2 à 5), la proportion de ceux les considérant comme très sexistes étant beaucoup plus élevée que chez les étudiantes et étudiants français.



*pourcentages arrondis à l'unité la plus proche

Parmi les trois formations les plus représentées (écoles d'ingénieurs post-prépa et écoles de commerce et management post-bac et post-prépa ; les autres formations étant représentées par des échantillons de moins de 10 réponses au questionnaire), on note que ce sont les écoles d'ingénieurs qui sont majoritairement perçues comme très sexistes et inégalitaires. Ainsi, seulement 5% des étudiantes et étudiants internationaux en écoles d'ingénieurs post-prépa considèrent les traditions de leur établissement comme égalitaires au regard du genre.

Principales causes de violences

Principales causes (question ouverte) : Selon vous, quelles sont les principales causes des violences sexuelles (agression et sexisme) dans votre établissement ?

Lorsqu'interrogés librement sur les principales causes des violences sexuelles et sexistes, on retrouve, en plus des critères énoncés par les étudiantes et étudiants français, de nombreuses références à la barrière de la langue et de la culture : 23% des étudiantes et étudiants internationaux évoquent « la culture, les différences culturelles, l'éducation et les traditions » comme faisant partie des principales causes des violences au sein de leur établissement. 13% des étudiantes et étudiants étrangers citent également le déséquilibre de représentation des genres sur les campus / la surreprésentation des étudiants hommes comme une des principales causes des violences. Il revient de rappeler que plus de la moitié des étudiantes et étudiants internationaux ayant répondu au questionnaire en version anglaise viennent d'écoles d'ingénieurs post-prépa où les hommes sont majoritairement représentés.

Sont mentionnés dans plusieurs témoignages l'existence de chants paillards scandés durant les week-ends d'intégration et les soirées étudiantes.

Les violences sexuelles et sexistes semblent ainsi être mises sur le dos d'une culture sexiste observée sur les campus par les étudiantes et étudiants internationaux peut-être plus à même de remarquer ce qui dénote de leurs habitudes.

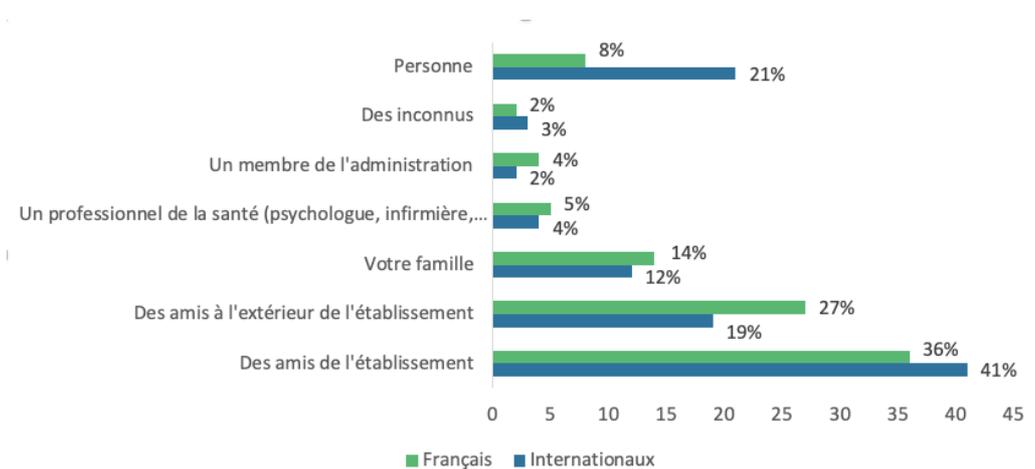
Les faits de VSS

- Analyse globale N = 244

On a choisi ici de ne pas présenter les résultats concernant les faits de violences sexuelles et sexistes issus du questionnaire à l'attention des étudiantes et étudiants internationaux, car les résultats sont très proches de ceux du questionnaire concernant les étudiantes et étudiants français (des écarts de quelques pourcents). Ils ne présentent donc pas d'axe d'analyse pertinent.

Prise de parole

- Analyse globale N = 231



*pourcentages arrondis à l'unité la plus proche

On note que la prise de parole est nettement plus limitée chez les étudiantes et étudiants internationaux. En effet, 21% d'entre eux ne parlent à personne des différentes situations de violences sexuelles et sexistes dont ils ont été témoins ou victimes, contre 8% chez les français.

Conclusion « V. Analyses complémentaires ».

L'analyse des réponses au questionnaire des individus non-binaires et transgenres et des étudiantes et étudiants internationaux permet de compléter l'analyse principale et de comparer les résultats.

Plusieurs éléments ressortent de l'analyse des réponses des individus non-binaires et transgenres. Premièrement, une personne non-binaire ou transgenre sur deux a été victime de violences LGBTQI+phobes alors que seulement une personne cisgenre sur 20 a été victime de ces violences. Deuxièmement, les personnes non-binaires et transgenres se disent 3 fois plus victimes de violences provenant du corps enseignant que les individus cisgenres et les cours sont le lieu où les violences subies sont le plus souvent perpétrées.

Un résultat notable de l'analyse des réponses au questionnaire en version anglaise est le fait que les étudiantes et étudiants étrangers sont plus enclins à qualifier les traditions de l'établissement dans lequel ils étudient d'inégalitaires que les étudiantes et étudiants français. Pratiquement 9 étudiantes et étudiants internationaux sur 10 considèrent les traditions de leur établissement comme sexistes, la proportion de ceux les considérant comme très sexistes étant beaucoup plus élevée que chez les étudiantes et étudiants français. Il est également intéressant de noter que 23% des étudiantes et étudiants étrangers identifient des différences de culture et d'éducation comme les causes principales des violences sexuelles et sexistes dans les établissements d'enseignement supérieur français.

Finalement, si ce n'est les quelques résultats présentés ci-dessus, l'analyse des réponses au questionnaire des personnes non-binaires et transgenres et des étudiantes et étudiants étrangers révèle des résultats extrêmement similaires à ceux de l'analyse de la base de données principale. Si nous ne prétendons pas à une quelconque représentativité de nos résultats, cette similarité entre les réponses des différentes populations conforte nos hypothèses d'analyse.

VI. Apports, limites et pistes de réflexion : Quelles actions mener pour appréhender et lutter contre les violences ?

Notre enquête confirme les deux premières hypothèses à l'origine de la création de l'Observatoire. Premièrement, **l'enseignement supérieur est un environnement propice aux violences sexuelles et sexistes**. Moins d'un tiers des étudiantes et étudiants considèrent le contexte général et les traditions de leur établissement comme égalitaires au regard du genre. Les soirées, souvent dans un contexte alcoolisé, sont le terrain de nombreuses violences verbales et physiques. Les cours sont le terrain de nombreuses violences verbales. Les réponses des participants concernant leur expérience personnelle des violences sont alarmantes et signalent une omniprésence des violences dans le contexte étudiant. Les faits sont majoritairement commis par des étudiants sur des étudiantes.

Deuxièmement, **ces violences sont souvent minimisées et banalisées par les étudiantes et étudiants**. La connaissance de la réalité des violences et la sensibilisation à la lutte contre les violences sont encore largement insuffisantes dans le milieu étudiant. En effet, nous avons vu que les étudiantes et étudiants ont parfois des difficultés à identifier les noms des violences et la possibilité de porter plainte contre ces violences. Il est important de noter que, plus les étudiantes et étudiants sont jeunes, moins ils sont sensibilisés. Plus d'un témoin ou d'une victime sur 4 ne sait pas s'il existe, dans son établissement, des structures gérant les violences sexuelles et sexistes. Les sous-déclarations sont notamment le fait d'un sentiment de non-écoute de la part des établissements. Pourtant, les étudiantes et étudiants demandent un engagement des établissements sur le sujet.

Notre objectif était d'évaluer la connaissance des étudiantes et étudiants sur le sujet, d'identifier l'ampleur des violences ainsi que les situations propices aux faits de violence et d'entendre la voix des étudiantes et étudiants pour lutter ensemble contre les violences. En effet, comme nous le soutenons dans notre troisième hypothèse, il y a un manque réel de données sur les violences dans l'enseignement supérieur et sur les solutions existantes. **Si notre enquête ne permet pas de tirer de conclusions définitives sur la situation des violences sexuelles et sexistes dans l'enseignement supérieur français, elle conforte nos hypothèses initiales et ouvre des pistes de réflexion sur les futures enquêtes et actions à mener.**

D'une part, **il est nécessaire de poursuivre l'étude des violences sexuelles et sexistes dans l'enseignement supérieur**. Cette enquête n'est que le lancement d'un travail d'étude sur la durée. Si nous avons pu recueillir 10 000 réponses, il est possible de développer des enquêtes permettant de recueillir plus de réponses. Le manque de représentativité de notre échantillon de répondants est la principale limite de notre analyse. Notre population de répondants est majoritairement composée de femmes, les niveaux d'étude et les formations sont inégalement représentés et nous soutenons que ce sont les étudiantes et étudiants les plus sensibilisés qui ont été les plus à même de se porter volontaires pour répondre à notre questionnaire. Lors de la prochaine enquête à l'échelle nationale (qu'elle soit menée par notre collectif ou par une autre structure), il revient de chercher à obtenir un échantillon de répondants représentatif de

la population française des étudiantes et étudiants, en termes de genres, de nationalités, de formations et de niveaux d'étude. Nous souhaitons également développer des enquêtes individualisées à l'échelle des établissements pour évaluer plus précisément la situation particulière des violences dans ces établissements et pouvoir ensuite agir de la manière la plus pertinente. En effet, cette première enquête semble révéler des disparités entre les formations et des situations propres à chaque établissement. Dans les prochaines enquêtes, nous tiendrons compte des apports et limites de cette première enquête.

D'autre part, il est urgent de développer des actions de sensibilisation et de lutte contre les violences sexuelles et sexistes dans l'enseignement supérieur. Pour cela, il faut d'abord recenser les structures et les dispositifs de sensibilisation et de lutte existants, notamment l'ensemble des associations se mobilisant sur le sujet. C'est une des activités de notre collectif. Ensuite, **les études sur les violences doivent permettre de travailler en collaboration avec les acteurs politiques, institutionnels, les associations et les étudiants et étudiantes pour mettre en place des dispositifs efficaces de lutte contre les violences sexuelles et sexistes dans l'enseignement supérieur.**

Toutes ces réflexions et actions se construisent avec la volonté d'une portée supérieure au seul cadre des études : comme nous le soutenons dans notre quatrième hypothèse, **la minimisation et la banalisation des violences sexuelles et sexistes dans l'enseignement supérieur se répercutent dans le monde du travail et la future vie professionnelle des étudiantes et étudiants.** Les violences sexuelles et sexistes sont présentes dans l'ensemble de la société. C'est un sujet éminemment complexe car il prend racines dans des normes culturelles très établies. Or, la culture et les traditions ne se changent pas en un jour. En revanche, la sensibilisation des étudiantes et étudiants sur le sujet peut avoir un impact considérable dans l'ensemble de la société et les établissements ont un rôle capital à jouer. La quantité de réponses collectées auprès des étudiantes et étudiants, sans budget de communication et sans soutien d'organisation majeure (à l'exception de quelques rares établissements), montre à elle seule l'importance de ce sujet pour les étudiantes et étudiants. Il est donc temps de travailler ensemble, étudiantes et étudiants, établissements et associations, afin de restaurer la confiance, l'écoute et la prise au sérieux de ce problème majeur.

VII. Remerciements

L'Observatoire Étudiant des Violences Sexuelles et Sexistes dans l'Enseignement Supérieur remercie tout particulièrement toutes celles et ceux qui ont participé à l'élaboration du questionnaire, à sa diffusion et à son analyse. Ainsi que toutes celles et ceux qui nous ont soutenus dans ce projet.

1. Celles et ceux qui ont participé à l'élaboration du questionnaire

- Iris Maréchal, Étudiante en double Master HEC Paris-Sciences Po Paris, Ancienne étudiante du double cursus UPMC (Licence de mathématiques) - Sciences Po Paris, Actuellement Présidente de l'association
- Laure Lelasseux, Étudiante en doctorat à HEC Paris, Ancienne étudiante de l'Université Paris 2 Panthéon Assas et de l'Essec, Actuellement vice-Présidente de l'association
- Gilles Proriol, Associé gérant de Cognito Consulting et Analyste des contributions libres du Grand Débat National
- David Gourion, Psychiatre
- Jennifer Vincent, Infirmière
- Arnaud Vendeur, Doctorant en sociologie à Sciences Po Paris
- Frédéric Voirin, Spécialiste en communication
- Lorelei Pellerin, Léa Vitoux, Clément Chaffard, Etudiantes et Etudiants à HEC Paris
- Victor Fritz, Etudiant à l'Université Paris Dauphine

2. Celles et ceux qui nous ont apporté leur expertise tout au long du projet (notre comité d'experts)

- Viviane de Beaufort, Professeure de droit à L'Essec, Directrice du CEDE, Fondatrice du Women Empowerment programme, Référente Egalite Femme/Homme et Respect d'autrui
- Xavier Boute, Associate Professor (Decision-Making & Statistics)
- Betty Brayer, Médecin généraliste
- Christian Brouder, Directeur de recherche CNRS
- Rodolphe Durand, Professor Strategy and Business Policy
- David Gourion, Ancien chef de clinique dans le service hospitalo-universitaire de psychiatrie de l'hôpital Sainte-Anne, psychiatre libéral
- Virginie Guendouz, Responsable administrative de composante, UFR927 sciences de la vie, Référente égalité femme homme
- Marcelle Laliberté, Deans of Student HEC Paris
- Emmanuelle Piet, Médecin de Protection maternelle et infantile (PMI), gynécologue et Présidente du Collectif Féministe contre le Viol
- Charlotte Spielrein Mauduit, Juriste
- Joan Tordjman, Maître de conférences en biologie cellulaire à Sorbonne Université, Référente égalité homme-femme au sein de l'UFR 927 Sciences de la vie, Sorbonne Université
- Arnaud Vendeur, Doctorant en sociologie à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris
- Jennifer Vincent, Infirmière

- Frédéric Voirin, Spécialiste en communication
- Pierre-Olivier Weiss, Doctorant en sociologie à l'Université d'Aix-Marseille

3. Les membres et les référents de l'association qui ont participé et qui vont continuer de participer au rayonnement du projet

Le bureau de l'association :

- Iris Maréchal, Présidente
- Laure Lelasseux, Vice-Présidente
- Inès Girard, Trésorière et co-responsable du pôle Grands Projets
- Julien Rivet, Secrétaire Général
- Chloé Saison, Responsable du pôle Recensement
- Myriam Espinasse, Co-responsable du pôle Grands Projets
- Julie Tsangarakis, Responsable du pôle Communication

Les membres de l'association :

Pôle Analyse de données

- Sophie Carroen
- Elise Deplaud
- Alexandra Rosu

Pôle Grands Projets

- Gaëlle Berton
- Mathilde Clozier
- Lison Esperou Carnes
- Emeline Fasolato
- Jacqueline Guillement
- Rachelle Heim
- Quentin Leportier

Pôle Recensement

- Magalie Loiseau
- Mariana Mergulhao

Pôle Communication

- Maëlle Bertrand
- Lucie Desquiens
- Léa Goigoux
- Julie Gorrias
- Carole Keller
- Raphaëlle Sors

Les référents de l'association :

- Clara Bercher Brayer
- Amélie Bonnot
- Valentine Bron
- Noémie Bruère
- Cécile Cadet
- Lena Claire
- Louise Da Costa
- Théophile Dardaine
- Dimitri De Freitas
- Hugo Féral
- Victor Fritz
- Ysaline de Jotemps
- Claire Deltour
- Lucile Dupuy
- Marine Dupriez
- Aymeric Fiers
- Amélie Galin
- Noémie Gélis
- Quentin Genelot
- Céleste Levy
- Valentin Maréchal
- Azur Melkic
- Lamia Mounavaraly
- Léa Royer
- Olivier Supplisson
- Camille Tourtemier
- Lili Vessereau

4. Tous les organismes qui ont soutenu officiellement le projet et qui l'ont diffusé

- Le CFCV
- Le Collectif Pamplémousse
- HeForShe Neoma Reims
- Le Clashes
- HeForShe Telecom SudParis IMTBS
- HeForShe Kedge BS Marseille
- La FAGE
- Le journal des Grandes Ecoles
- ITV78
- L'étudiant.fr

5. Celles et ceux qui ont participé à l'analyse des données

- Sophie Carroen
- Elise Deplaud
- Laure Lelasseux
- Iris Maréchal
- Gilles Proriol
- Alexandra Rosu
- Olivier Supplisson

6. Celles et ceux qui ont participé à l'élaboration et à la relecture du rapport

- Sophie Carroen
- Elise Deplaud
- Inès Girard
- Aymeric Fiers
- Laure Lelasseux
- Iris Maréchal
- Gilles Proriol
- Julien Rivet
- Alexandra Rosu
- Olivier Supplisson
- L'ensemble des membres de l'association

7. Celles et ceux qui ont cru au projet et l'ont soutenu dès son lancement

- Viviane de Beaufort
- Pierre Daclin
- David Gourion
- Marcelle Laliberté
- Jennifer Vincent
- Frédéric Voirin

VIII. Annexes

ANNEXE 1 : Nos questionnaires

- Version française : <https://forms.gle/hAq6qsJWfPK2DGZQ9>
- Version anglaise : <https://forms.gle/pF2gHZwYBLNDM46RA>

ANNEXE 2: Répartition des faits subis et observés par type d'auteurs et par contexte

Répartition des faits subis et observés par type d'auteurs

	Etudiant	Etudiante	Professeur	Professeure	Autre
Commerce post-prépa	74%	18%	3%	1%	4%
Droit	61%	14%	14%	2%	9%
Ingénieur post-prépa	70%	20%	5%	1%	3%
Médecine	58%	15%	15%	3%	10%

	Etudiant	Etudiante	Professeur	Professeure	Autre
Commerce post-prépa	74%	18%	3%	1%	4%
Contact	83%	12%	2%	0%	4%
Homophobie, violence envers la communauté LGBTQ+	71%	21%	4%	1%	2%
Image	70%	23%	2%	0%	5%
Verbal	65%	25%	7%	1%	2%
Viol	79%	7%	1%	1%	13%
Violence sexuelle avec alcool	84%	10%	0%	1%	6%
Violence sexuelle sans alcool	74%	5%	3%	3%	15%
Droit	61%	14%	14%	2%	9%
Contact	74%	5%	9%	1%	11%
Homophobie, violence envers la communauté LGBTQ+	54%	20%	17%	3%	5%
Image	68%	14%	6%	0%	12%
Verbal	50%	19%	22%	4%	5%
Viol	65%	1%	5%	0%	28%
Violence sexuelle avec alcool	76%	8%	2%	0%	14%
Violence sexuelle sans alcool	78%	1%	5%	0%	16%
Ingénieur post-prépa	70%	20%	5%	1%	3%
Contact	82%	13%	2%	1%	2%
Homophobie, violence envers la communauté LGBTQ+	65%	28%	4%	1%	2%
Image	69%	21%	4%	1%	6%
Verbal	59%	25%	11%	2%	3%
Viol	79%	4%	0%	4%	12%
Violence sexuelle avec alcool	85%	10%	0%	1%	3%
Violence sexuelle sans alcool	75%	11%	0%	4%	10%
Médecine	58%	15%	15%	3%	10%
Contact	72%	7%	11%	0%	10%
Homophobie, violence envers la communauté LGBTQ+	54%	21%	12%	4%	10%
Image	66%	17%	8%	0%	9%
Verbal	42%	19%	25%	6%	8%
Viol	63%	0%	3%	0%	33%
Violence sexuelle avec alcool	83%	8%	3%	0%	7%
Violence sexuelle sans alcool	68%	5%	1%	0%	27%

Répartition des faits subis et observés par type de contexte

	Pendant des activités associatives	Pendant les cours	Dans la résidence étudiante	En soirée	En week-end hors du campus	Foyer	Autre
Commerce post-prépa	15%	9%	6%	44%	19%		6%
Droit	6%	28%	6%	35%	11%		14%
Ingénieur post-prépa	10%	12%	8%	36%	22%	5%	7%
Médecine	9%	21%	3%	38%	13%		17%

	Pendant des activités associatives	Pendant les cours	Dans la résidence étudiante	En soirée	En week-end hors du campus	Foyer	Autre
Commerce post-prépa	15%	9%	6%	44%	19%		6%
Contact	7%	2%	3%	63%	22%		3%
Homophobie, violence envers la communauté LGBTQ+	19%	16%	8%	33%	17%		8%
Image	21%	11%	6%	35%	19%		9%
Verbal	20%	14%	7%	36%	18%		5%
Viol	7%	2%	10%	47%	21%		13%
Violence sexuelle avec alcool	7%	1%	5%	60%	22%		4%
Violence sexuelle sans alcool	9%	6%	9%	43%	16%		18%
Droit	6%	28%	6%	35%	11%		14%
Contact	5%	15%	3%	52%	13%		12%
Homophobie, violence envers la communauté LGBTQ+	7%	40%	6%	28%	7%		12%
Image	5%	28%	6%	22%	14%		24%
Verbal	7%	41%	6%	26%	8%		12%
Viol	5%	3%	7%	40%	15%		29%
Violence sexuelle avec alcool	6%	4%	5%	58%	16%		10%
Violence sexuelle sans alcool	6%	12%	7%	44%	11%		20%
Ingénieur post-prépa	10%	12%	8%	36%	22%	5%	7%
Contact	5%	3%	4%	51%	27%	5%	4%
Homophobie, violence envers la communauté LGBTQ+	15%	18%	10%	27%	18%	4%	7%

Image	10%	12%	7%	25%	26%	7%	13%
Verbal	13%	18%	10%	30%	20%	5%	5%
Viol	1%	3%	20%	42%	13%	2%	19%
Violence sexuelle avec alcool	4%	2%	8%	51%	27%	5%	4%
Violence sexuelle sans alcool	9%	9%	13%	32%	13%	4%	19%
Médecine	9%	21%	3%	38%	13%		17%
Contact	4%	10%	2%	55%	14%		15%
Homophobie, violence envers la communauté LGBTQ+							
Image	12%	25%	4%	25%	14%		20%
Verbal	12%	35%	4%	24%	10%		15%
Viol	0%	0%	0%	40%	15%		45%
Violence sexuelle avec alcool	3%	0%	1%	78%	11%		6%
Violence sexuelle sans alcool	10%	4%	5%	33%	14%		34%

ANNEXE 3 : Documents complémentaires

Site internet :

<https://observatoire-vss.com/>

Lien vers notre charte méthodologique :

<https://observatoire-vss.com/notre-methodologie>

Réseaux sociaux :

Instagram : @observatoire_vss

Facebook : <https://www.facebook.com/observatoire.vsses>

LinkedIn: <https://www.linkedin.com/company/observatoire-etudiant-des-violences-sexuelles-et-sexistes/>

Twitter : <https://twitter.com/ovsses>